

~~FAC. 22828a~~

LES LETTRES

DE P. MANUEL,

L'UN DES ADMINISTRATEURS DE 1789,

SUR LA RÉVOLUTION,

RECUEILLIES

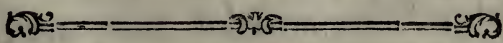
PAR UN AMI DE LA CONSTITUTION.

Case
FRC
21954



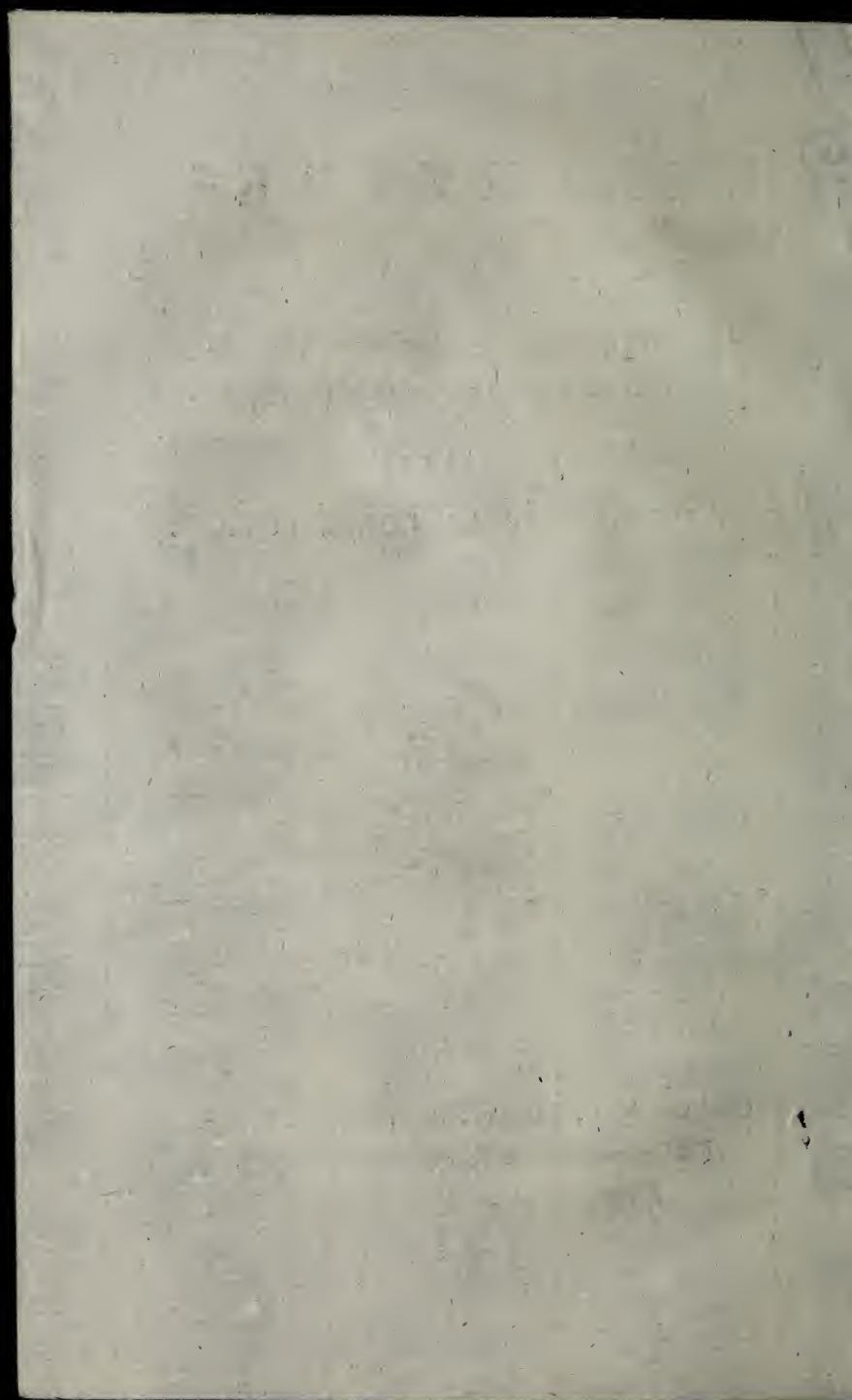
A PARIS,


Chez GARNERY, Libraire, Rue Serpente, N^o. 17.



L'an troisieme de la Liberté.

THE NEWBERRY
LIBRARY





M. MANUEL est un des Patriotes dont les principes ont devancé la *Révolution*. Il en avait semé beaucoup dans son *Année Française*, en 4 vol.; ouvrage que M. de Condorcet distingue dans ses excellens Mémoires sur *l'Éducation publique*.

Représentant de la *Commune*, il s'est voué tout entier à la cause du Peuple, qu'il estimait trop pour le flatter. On n'oubliera jamais avec quelle assiduité religieuse il a rempli ses fonctions à la *Police*, sans jamais avoir reçu que les bénédictions des malheureux. Personne n'a fait avec plus de courage la guerre aux abus.

C'est pour éclairer un Peuple qui prétend devenir libre, que rendu à lui :

même , il a cru devoir , sans compter les ennemis qu'il se ferait , dévoiler les turpitudes de la *Police* de Paris. Il fallait bien constater à quel degré en était la corruption , la gangrenne des mœurs , à cette époque où une Nation qui n'avait plus que la force de sentir ses maux , passant aux grands remèdes de la liberté , avait encore l'espérance de recouvrer cette *Constitution* que la nature destinait à tous les hommes

Les *Lettres* de M. Manuel sont celles d'un Philosophe citoyen qui est bien convaincu que sans les deux puissances réunies des lois et des mœurs , une *Révolution* ne serait qu'une secousse , une crise , une calamité qui ne ferait que retarder la mort de la France. Il est quelquefois caustique , mais toujours vrai.

(v)

Plusieurs avaient paru sans qu'il y ait mis son nom, comme celle à *Monsieur le Comte d'Artois*, celle à *Monsieur*, celle au *Roi d'Angleterre*, etc.

Tout ce recueil est avoué de l'Auteur.



TABLE

DES MATIERES.

	Pag. I
<i>A</i> MES Concitoyens, en 1789.	16
Lettre à Monseig. le Comte d'Artois.	22
Lettre du Roi d'Angleterre au Roi de France.	23
<i>La journée parisienne.</i>	34
Lettre à Monsieur.	40
— à la Reine.	47
— à un Frondeur.	53
Discours prononcé au District du Val-de-Grace ,	91
Lettre à la Garde nationale , sur les Comédiens.	81
— à un Censeur royal , sur la liberté de la Presse.	90
— à Camille Desmoulins.	101
— à la Société des Amis de la Constitution , de Montargis.	105
— à J. P. Brissot.	112
— à M. d'Artois , sous le nom de Mlle Arnoux.	115
— à M. Couet , vicaire.	118

<i>Lettre à M. Sochet , avocat.</i>	pag. 120
— à l'Archevêque de Bordeaux.	122
— à M. Bailly.	125
— aux Auteurs de la Chronique.	127
— à MM. les Députés pour la confédération.	130
<i>Billet aux Auteurs de la Chronique ,</i>	131
<i>Extrait d'une lettre.</i>	033
<i>Lettre au Maire de Montargis.</i>	135
— à M. Palloi.	137
— aux Auteurs de la Chronique.	142
— à M. Feydel.	145
— au même.	147
— à M. Musquinet de Lapagne , prisonnier à Bicêtre.	148
— à M. le Président de Rosambo.	149
<i>Discours prononcé à la Société des Amis de Constitution, de Montargis.</i>	150
<i>Adresse de la Société des Amis de la Cons- titution, de Montargis, aux Maires et Of- ficiers Municipaux du District.</i>	158
<i>Lettre à M. le Garde des Sceaux.</i>	163
<i>Billet à MM. les Journalistes.</i>	165
<i>Lettre à M. de Chartres.</i>	166
<i>Réponse.</i>	167
<i>Lettre de la Société des Amis de la Constitu- tion de Montargis , à celle d'Orléans.</i>	168

<i>Lettre de la même Société, à M. Alexandre Beauharnois.</i>	pag. 171
<i>— à M. Bardin, curé de Mormant.</i>	183
<i>Instructions données à un Ambassadeur.</i>	189
<i>— aux Rédacteurs de la Chronique.</i>	193
<i>— aux mêmes.</i>	196
<i>— aux mêmes.</i>	198
<i>— aux mêmes.</i>	201
<i>— Aux Amis de la Constitution.</i>	204
<i>Quelques Observations à M. Manuel, sur la lettre insérée dans la Chronique du 11 Juin.</i>	209
<i>Réponse à M. Pio, sur les Observations d'hier,</i>	211
<i>Lettre au Rédacteur des affiches de Montargis.</i>	213
<i>Arrêté de la Société des Amis de la Constitution de Montargis.</i>	215
<i>Aux Patriotes.</i>	217
<i>P. Manuel à Charles Villette.</i>	223
<i>Lettre au Patriote français.</i>	229
<i>Adresse des Amis de la Constitution.</i>	232
<i>Lettre à un Jacobin de l'étroite observance.</i>	233

A MES CONCITOYENS.

En 1789.

LA France va renaître. C'est un beau moment que celui où une Nation qui s'agité depuis des siècles sous les liens des préjugés, se dégage pour marcher libre et fière.

Graces à la philosophie, ses droits sont reconnus et prouvés. Eh ! comment a-t-on pu les méconnaître si longtems ? l'histoire est pleine de ses titres. Chaque Roi les renouyelait. Tous ont reçu la couronne du peuple, depuis Pharamond jusqu'au dernier des Bourbons. Lorsque la Religion les sacre dans l'Église de Rheims, n'est-ce pas toujours la Patrie qui les présente ? Elle les élève sur l'autel, comme jadis sur le bouclier. Les Évêques de Laon et de Beauvais frappent trois fois à la porte. Une voix citoyenne leur crie : Qui demandez-vous ? — Le Roi. — Le Roi dort. — Nous demandons Louis XVI, que Dieu nous a donné pour Roi. Alors la porte s'ouvre. Le Roi est

là, couché sans force, parce qu'il est sans pouvoir. Les députés de la Nation le soulèvent ; ils le soutiennent jusqu'à ce qu'un cri de joie lui apprenne qu'on se donne un Roi, pour n'avoir pas un maître.

Le sceptre n'est mis dans ses mains que pour qu'il fasse exécuter les loix. Il les propose, il les protège, mais il ne les fait pas. Qui a jamais pu supposer que les Francs, lorsqu'ils s'établirent dans les Gaules, donnèrent au chef qu'ils avaient choisi, le pouvoir des despotes ? Des hommes libres, s'exposer à devenir des esclaves ! C'est à une communauté à régler des intérêts communs. Charlemagne osa-t-il jamais se soustraire à l'autorité de la Diète générale.

Il fallut plusieurs Rois exécrables, les uns avec des vices, les autres sans vertus, pour briser le premier ressort d'une Monarchie, l'honneur. Dans la crainte d'avoir des juges ou des rivaux, ils désunirent par une politique tracassière le Clergé et la Noblesse qui, en se combattant, s'avilirent. Le peuple écrasé sous des maîtres qui se le disputaient, n'avait plus assez d'un Roi pour le défendre. Peu à peu sa tête flétrie se courba sous le joug, Il s'accoutuma à la misère et même au mépris.

C'est le dernier degré où puisse tomber l'espèce humaine.

Cette léthargie fut longue. Ce ne fut qu'en écorchant la Nation qu'on la réveilla. Ses yeux s'ouvrirent , et elle réclama des droits qu'elle n'avait pu perdre.

C'est un principe aussi ancien que le monde, que tout ce qui ruine et dégrade la base fondamentale de la société, ne peut être légitimé ni par l'usage , ni par la nécessité , encore moins par la violence. L'oppression doit passer avec les oppresseurs. Il est une morale contre laquelle ne peuvent rien , ni le tems , ni le despotisme.

Dans le berceau des Francs se trouve cette vérité : là où le Monarque est tout, et où la Nation n'est rien, il n'y a pas de citoyens. Ce sont des esclaves qui traînent des chaînes. Un peuple qui se laisse gouverner presque à son insu , qui ne peut ni représenter ses besoins , ni exprimer ses désirs , à qui il n'est permis que de haïr ceux qui le font obéir , n'est point une société politique ; ce n'est qu'une bande de bourreaux et de victimes.

Le souverain a des prérogatives ; quelques classes ont des privilèges : le peuple seul a des droits.

Ce sont ces droits qu'il va sans doute recouvrer, ces privilèges qu'il va anéantir, ces prérogatives qu'il va renouveler; car enfin en lui seul réside toute la force de la justice et de la raison.

Depuis que le bonnet de la liberté est élevé en Amérique, sur la pointe d'une pique, il semble que ce soit un signal pour tous les peuples. Tous se disposent à demander justice des outrages faits à la nature et à la raison: et malheur aux Rois qui ne voudraient pas rendre des comptes à leurs sujets! Il faudra bien qu'ils lâchent un peu les fers qu'ils avaient pris tant de peine à river. Comme une étincelle électrique, le mot de liberté a frappé toutes les têtes.

Le Despotisme effrayé de ce concert unanime, appelle en vain à son secours la force et les préjugés. Que peut-elle contre la justice? Que peuvent-ils contre l'erreur.

Non, non, il n'est plus tems de ramener les esprits à l'antique marche des idées. La commotion est trop générale pour que la France ne se régénère pas. Les ministres de la *volonté absolue* promènent en vain dans toutes les provinces la torche de la discorde. Qu'ils tremblent, si jamais leurs intérêts sont

séparés de ceux du Tiers-État ! Las de n'être rien , le Tiers-État qui ne veut être que quelque chose , sera peut être tout , s'ils n'y prennent garde. C'est dans les Communes que se trouvent des *Spartacus*.

Mais loin de nous toute idée de révolte. C'est une chimère que la gloire des combats. Des citoyens sont plus que des héros. Avec de la prudence et de l'énergie, si les Villes s'accordent dans leurs principes, sans ces passions qui aveuglent , inébranlables comme leurs murs , fortes de leur conscience et de leur industrie, elles forceront au respect les Prêtres et les Nobles qu'elles nourrissent.

Après tout , que demande le Tiers-État ? un équilibre de voix , pour influencer également sur les destinées publiques. Est-ce une grâce ? Quoi ! celui qui fait tout, celui qui paye tout, n'aurait pas une place sur les marches du trône , entre celui qui défend son champ , et celui qui le bénit ? Je le demande au Roi : qui lui rapporte le plus, ou l'épée, ou l'encensoir , ou la charrue ?

Lorsque l'État a besoin de remplir ses canaux desséchés , n'est-ce pas le peuple qui les vivifie par ses sueurs ? Quand il a besoin de repousser des ennemis , qui lui donne des soldats ? n'est-ce pas le peuple ? S'il a des faveurs

à accorder , des pensions , des honneurs , les Grands prennent tout et ne donnent rien. On croirait que le peuple n'est que l'âne chargé de porter leur argent à la caisse. A peine lui laisse-t-on remporter ses paniers ; quand ils sont vuides.

Mais si le peuple a eu long-tems la voix ignoble du plus stupide des animaux , il a enfin recouvré son allure naturelle , celle d'un cheval superbe qui hennit , qui frappe du pied , impatient de servir , mais qui pour bien obéir , veut être bien commandé.

D'où dérivent ces anciennes formes qui attentent à la liberté et à la propriété ? d'une insigne erreur que tout ce qui *n'était pas noble* était *serf*. Mais de nos jours , comment s'y tromper ? La noblesse est le prix du plus honteux trafic. On devient noble en achetant une charge , comme on devient procureur en achetant une étude. Le Tiers-État n'est plus composé de ces *vilains* qui se vendaient comme des terres. A la campagne comme à la ville , tout est citoyen. On ne dépend pas plus de son Seigneur que de son Curé. Au rang près , l'existence civile des Français est par-tout la même.

Il convient donc pour atteindre à ce grand

but du bonheur réciproque, que tous les Ordres confondant leurs intérêts , les uns immolent leurs préjugés, les autres sacrifient leurs privilèges, et que tous se classant suivant leur rang, se réunissent sans se heurter pour établir un équitable balancement dans la distribution des tributs. Ce qui est utile à tous doit faire la règle de tous. Voilà tout le droit des gens.

C'est le devoir de conserver les peuples qui fait le droit des Rois. Ce n'est pas comme conquérant, ce n'est pas comme législateur qu'un Roi a de l'autorité, c'est comme le patriarche d'une famille.

Un peuple jaloux de sa liberté doit commencer à l'établir par la proscription de ces loix, filles du caprice et de l'ignorance, qui, changeantes comme l'opinion, se renversent les unes par les autres.

Les loix qui nous manquent, ce sont celles qu'ont faites la nature et la raison. Et en effet, ne sont-ce pas ces loix qui prescrivent la liberté des actions comme celle des pensées? Si la liberté est le droit de se conduire à son gré, en ne troublant le repos de personne, qu'il soit donc permis à chaque citoyen d'exercer ses facultés d'après ses desirs, d'après ses talents,

sans des entraves ruineuses. N'est-il pas inique qu'un artisan trop pauvre pour acheter la permission de travailler , soit forcé de se cacher pour vivre ?

L'inquisition sur les pensées n'est pas moins barbare : car par-tout où la Presse n'est pas libre, le Peuple est esclave , et le Roi un despote , je ne veux pas dire un tyran. Qui peut craindre une trop forte expansion de lumière ? les méchants. Eux seuls voudraient étouffer ces voix éloqu岸tes qui , en dénonçant leur cœur pervers , condamnent leurs vices à la renommée des crimes.

Qu'elle soit à jamais fermée, cette prison d'airain où des Ministres encore plus despotes que leur maître , ont si souvent tenu le génie dans les fers. Sans doute, il se trouvera dans l'assemblée de la Nation , de ces martyrs de l'autorité qui , sous le canon de la Bastille , pressant de leurs mains une tête brûlante, sont morts mille fois sans sortir de la vie. Pourront-ils ne pas ouvrir eux-mêmes ces cachots où l'Innocence n'a versé que trop souvent les larmes du désespoir ?

La Nation posera pour principe que ni le Roi , ni ses Ministres n'auront d'autre force que celle de la loi. La liberté du Citoyen sera

respectée comme sa vie. Si une police vigilante l'arrête , qu'elle le mène à ses juges , dont la fonction ne doit pas être l'art subtil de trouver des coupables : qu'on l'interroge dans les 24 heures , et qu'il puisse appeler auprès de lui ou ses parens , ou ses amis , ou des conseils. Absous , il a droit à une indemnité. Il est tems que le droit d'être jugé par ses pairs , soit enfin érigé en loi constitutive. Les Anglais , nos voisins , ne seront pas fâchés d'être utiles à leurs rivaux. Au-lieu de se prendre des villes , qu'il faut rendre tôt ou tard , que ne se vole-t-on de sages ordonnances , des institutions avantageuses , et de bonnes coutumes ? Disons mieux , la Nation ne fera que rentrer dans un ancien droit.

Que ne vit-il encore , cet éloquent , ce courageux Dupaty ! C'est lui qui dénoncerait à la Nation , nos loix de fer , toute cette ordonnance criminelle.

Qui brûlant de détruire , et non de conserver ,
Fait tout pour perdre l'homme , et rien pour le sauver.

N'est-il pas singulier que le premier Roi de l'Europe ait renoncé à la plus importante de ses fonctions , celle de veiller lui-même sur la vie ou sur l'honneur de ceux qu'il appelle ses sujets ? Est-ce Marc-Aurèle , est-ce Trajan qui

auraient permis dans leur Empire de ces Commissions secrètes , où les plus honnêtes gens mêmes jugent , les uns par leurs craintes , les autres par leurs espérances ?

Comme si ce n'était point assez d'anéantir en un moment l'homme que trente ans peuvent à peine former , un préjugé barbare attache l'infamie à la peine. Que de familles obscures , mais utiles , dévouées à un éternel opprobre ! Quand cessera-t-elle , cette terrible et lâche vengeance , qui pour le crime d'un seul , proscrit , flétrit , avilit une race entière ? quand on aura aboli la *confiscation* , qui est une loi de rapine ; lorsqu'on aura répété souvent dans les arrêts , que

Le crime fait la honte , et non pas l'échafaud .

Et plus que tout cela , quand un gouvernement récompensera les vertus d'un père assez malheureux d'avoir produit un enfant indigne de lui.

Excepté ces scélérats qui ne regardent le supplice de la roue que comme une maladie qu'ils ont de plus que les autres hommes ; pourquoi , au lieu d'abandonner à l'oisiveté , à la gangrenne des galères , des coquins qui , puisqu'ils ne sont plus dangereux , pourraient

encore devenir utiles , ne pas les distribuer dans chaque province ? Chargés de toutes les corvées , ils nétoieraient les rivières navigables qui se comblent , ils écureraient les canaux ; ils dessécheraient les marais ; ils défricheraient des terres. Des travaux constans pourraient , sinon expier des vices et des forfaits , du moins effacer des fautes.

Sans doute le Clergé qui doit connaître ses devoirs comme il connaît ses droits , s'attend à recouvrer , sinon sa pureté primitive , du moins les vertus que prescrivent les lumières. N'est-il pas indécent que dans l'espace de six mois l'Evêque de Nancy passe à l'Archevêché de Bourges , pour sauter ensuite à celui de Toulouse ? Ce divorce annoncé trop le cas scandaleux que nos Apôtres font d'une riche dot.

Les femmes doivent avoir la première place dans le chapitre des mœurs : car il n'est plus , ce tems où ,

Compagnes d'un époux , et reines en tous lieux ,

heureuses de leurs vertus , sous les loix sévères de l'hymen , elles donnaient des enfans et des exemples au monde. Le monde est couvert de couples épaves qui ont brisé le joug de l'amour

et de l'honneur. Un feu adultère consume toutes les familles. Les couvens , ces asyles consacrés aux vierges , s'ouvrent tous les jours à des mères qui , ni femmes , ni filles , laissent sous le fardeau d'un ménage , un père , qui , célibataire honni , redoute encore la fécondité vindicative de celle dont il ne partage plus les plaisirs : et ces marâtres déhontées qui ont l'esprit de cacher leurs vices sous des défauts , leurs passions sous des sentimens , leurs méchancetés sous du caractère , s'épanchent ordinairement dans le sein d'un jeune homme sans expérience qui les croit avec candeur , les plaint avec intérêt , les console avec volupté , et qui enfin après avoir été , pendant toute l'innocence du bel âge , la dupe et le martyr d'une coquette , n'échappe à ces *Circées* que pour n'aimer jamais.

Les États doivent demander que tous les agens de l'administration , Ministres , Gouverneurs , tous ceux enfin que les Cours peuvent séduire , soient soumis à leur choix comme à leur censure.

Encore une fois , le droit d'obtenir des charges est celui de tous les citoyens ; mais les charges n'appartiennent à personne ; elles doivent être la preuve et le prix du talent et

mieux encore de la vertu. La convenance est le dernier des titres. On verra si l'amour de la patrie l'emporte sur l'amour de soi-même , lorsque celui qui perdra sa place , sans haine , sans jalousie , n'éprouvera que la joie du Lacédémonien Pédarète. Rejeté du conseil des trois cens , il félicitait Sparte de ce qu'elle avait trois cens hommes qui valaient mieux que lui.

Tout au plus les charges judiciaires pourraient être inamovibles, pourvu qu'elles soient soumises au contrôle des États-Généraux , tant qu'existera cette jurisprudence qui exige l'étude et l'expérience de toute la vie. C'est une carrière hérissée d'épines qui couvrent des précipices où des pas novices ne marqueraient que des chûtes.

La guerre , cette source profonde d'abus , essuiera l'examen sévère de la Nation. Ce n'est que par elle , ce n'est que pour elle que s'élèveront cent mille bras , que cent bouches d'airain tonneront. Ses drapeaux ne se développeront plus que pour couvrir ses frontières insultées. Car à Dieu ne plaise que des régimens homicides ravagent encore la terre pour servir un Roi qui voudrait être un héros ! Le Français peut-il être mieux que dans ses foyers ?

Le salaire trop modique des troupes suscitera

à la patrie de tardifs regrets. Conçoit-on que ceux qui la gardent , qui la défendent , ne touchent , dans un siècle où il faut être riche pour vivre , que le salaire qui a été réglé par Henri IV ? Et ne verra-t-on pas avec une espèce de regret les seuls appointemens des Officiers égaler ceux de tous les Soldats réunis ?

.
Il y a tout lieu d'espérer que les Etats Généraux ne ménageront pas cette classe d'hommes qui apportent en naissant une supériorité indépendante de leurs qualités morales. L'opinion publique paraît avoir décidé que si la Noblesse , dans une Monarchie , est un ressort de plus à donner aux ames , elle ne doit être donnée qu'aux vertus et aux talens. Elle ne doit point tenir à la naissance. On naît homme , et non pas noble. Le privilège de noblesse est une erreur , et doit sa source à la dépravation et à l'avidité des Rois ; il n'appartient pas à celui qui insulte une femme , à celui qui manque de parole , à celui qui déguise la vérité , qui trompe les espérances et fait le malheur des peuples. De l'anéantissement de ce privilège suivra l'égalisation des

peines , seul moyen de ramener tous les citoyens à l'égalité. Avec ce principe , disait ces jours derniers M. le Baron de Montmorenci , le moment arrive , où le fils d'un Maréchal de France aura honte de se dire gentilhomme.

Pour les *Privilégiés* , ou *Anoblis* , il y a long-tems que Voltaire les appelait des Nobles à faire rire.

Cette multitude de Nobles sans fonctions et sans vraie noblesse ; cette distinction avilissante entre l'Anobli inutile qui ne paye rien à l'Etat , et le Roturier utile qui paye la taille ; ces charges qu'on acquiert à prix d'argent , et qui donnent le vain nom d'Écuyer , tout cela ne se trouve qu'en France.

J'ai connu dans la rue S. Denis un Marchand *grossier* qui , dans son magasin , avait toujours à la bouche cette formule : *je veux être pendu , si cela n'est pas vrai*. Las de la roture de ses pères , il lave son origine avec une de ces *charges* qui anoblissent sans honorer. A peine un parchemin le sépare-t-il du *Tiers-État* , que perdant une habitude de 40 ans , on l'entendit crier à tout propos : *si cela n'est pas , je veux être décollé*.

.

LET T R E
A M O N S E I G N E U R
C O M T E D ' A R T O I S ,
Sur la Séance Royale;

Le 23 Juin 1789.

MONSEIGNEUR ,

LA Nation vous accuse ; c'est un grand malheur : car elle chérit si facilement ses Princes !

Comme de son estime dépend votre gloire et sans doute votre repos , j'ai cru devoir , moi qui ne vous suis rien , moi qui ne vous demanderai rien , vous prévenir de l'opinion publique.

publique. Après votre conscience , elle est ce que vous avez le plus à craindre ; et comment pourriez - vous la connaître dans une Cour où la flatterie vous a presque dégoûté des éloges.

Serait-il vrai que le Héros de Gibraltar , s'abaissant jusqu'à cabaler avec des femmes dans les comités nocturnes de Marly , a eu le désir et l'espoir d'empêcher les hautes destinées de la France ? Non , Monseigneur , vous n'avez pas pu trahir les intérêts de votre Frere ; il faut avoir l'ambition de *Rufin* pour faire faire des sottises à Théodose.

Avec votre esprit , on sait prévoir , on sait craindre tout ce que peut une Assemblée qui fait les Rois. Je ne conçois pas comment Louis XVI , qui est bon , qu'on a vu pleurer jusques sur le trône , a pu montrer un sceptre de fer à des Députés qu'il a appelés pour faire de l'argent et des Lois. Ses ordres , dans la Salle des Communes , ne doivent être que des bienfaits ; il fallait n'y venir que pour admirer l'habileté de Cicéron , la vertu de Caton , le courage de Brutus. Que peut donc la force contre le génie ! Si la force a fait les Rois , lorsque des barbares se disputaient la terre , aujourd'hui que les hommes ne veu-

lent des Rois que pour n'avoir point de Maîtres , c'est à la raison seule à prendre sur les Peuples éclairés l'empire paisible que desirait la Religion , sans soldats , sans bourreaux.

Vous a-t-on peint , Monseigneur , le triste émoi , le frissonnement qu'éprouva la Capitale à ce seul mot : *le Roi a tout cassé*. Dans les rues , on se regardait , et on ne se disait rien. C'était le courage qui se recueillait ; je sentais du feu qui couvait sourdement sous mes pieds ; il ne fallait qu'un signe , et la guerre civile éclatait , *avec tous ses agrémens* , comme l'avait espéré l'Archevêque de Sens. Songez , Monseigneur , que toutes les Provinces sont sans commerce et presque sans pain ; & qu'a-t-on de mieux à faire que de se battre quand on meurt de faim ? Sans M. Necker qui a encore bien voulu soutenir de son crédit comme de sa vertu ma Patrie qui est devenue la sienne , les lys pâlissaient. Que nos Représentans ont eu raison de lui faire des remerciemens , comme jadis Rome à *Varron* , pour n'avoir pas désespéré du salut de l'état !

Cette crise dernière apprendra-t-elle enfin aux Nobles et aux Prêtres à ne plus méconnaître la majesté des *Communes* ? Il est honteux que des Prélats , engraisés de dîmes ,

aient voulu , veulent se séparer de cette classe nourriciere qui leur fait croître du bled où avec toutes leurs bénédictions, ils ne verraient pousser que des chardons. Ne serait-ce point à eux à couvrir de leur considération des citoyens qui depuis si long-tems n'ont eu que des malheurs et des vertus ? Bien loin de les recommander à la vigilance d'un Roi qui est leur père , étouffant jusqu'à ses penchans heureux , ils détournent sa main lorsqu'elle cherche à verser les faveurs de l'église sur des plébéiens honnêtes que Jesus-Christ lui-même eût choisis pour apôtres. N'est-ce point ainsi que le tourment des diables redouble , quand Dieu veut faire du bien aux hommes ? Demandez-le , Monseigneur , à cet Abbé *Maury*, qui , s'il n'a pas de mœurs , a du moins de la foi.

Les Nobles croient n'avoir pas de meilleurs modeles à suivre que des Prêtres. L'épée leur paraît avoir les mêmes droits que l'encensoir ; et ils veulent que le vulgaire imbécille oublie qu'un Prince froidement atroce , abattant à coups de fusil des Maçons sur son château . appelait ce jeu seigneurial la *chasse aux vilains !*

Je veux bien que ces plaisirs féodaux soient

passés ; mais le despotisme a de tems en tems de ces fantaisies qui allarment ; et c'est pendant qu'il sommeille qu'il faut l'enchaîner. N'est-ce pas encore de nos jours qu'une dame de qualité s'écriait , en lisant le récit mortuaire d'une bataille : *Dieu merci , la grande Noblesse est épargnée : ce n'est que du peuple qui meurt.*

Le moment est venu où le Peuple doit faire sentir à ses tyrans, et ce qu'il peut et ce qu'il vaut.

La Noblesse cite en vain des chartes , des titres , des privileges , qui sont anciens comme la Monarchie. Savez-vous , Monseigneur , ce qu'un Anglais pense de tous ces privilèges , de ces titres , de ces chartes ? Il les compare au plumpudding. Le premier qui en fit n'y mit que de la farine , un second y ajouta des œufs , le troisième du sucre , le quatrième enfin des raisins. Voilà en quatre motstoutel'histoire de France.

Je l'ai prédit , Monseigneur : ce grand procès de l'autorité et de la liberté sera perdu par tous les Rois qui plaideront avec leurs Peuples. C'est une affaire que je conseille à tous les Rois d'accommoder. Avec l'influence que vous devez avoir dans le Cabinet de Versailles,

qui peut mieux que vous , conciliateur adroit ,
réunir le père et les enfans ?

Que le Roi , que la Cour laissent faire M.
Necker et la Nation ; et je vous assure que la
Cour sera la plus brillante des Cours , et le
Roi le plus heureux des Rois.

Je suis avec respect ,

MONSEIGNEUR ,

Votre très-humble et très-
obéissant serviteur.

L'Ami du Tiers.

LETTRE
DU ROI D'ANGLETERRE,
AU ROI DE FRANCE,
SUR LES ÉTATS GÉNÉRAUX.

MONSIEUR MON FRÈRE,

Je vous félicite. C'est donc sous votre règne que se consommera cette révolution dernière que la philosophie préparait, mais qu'elle n'espérait pas encore ! il est tems qu'un Peuple qu'ont éclairé les *Montesquieu*, les *Rousseau*, *Voltaire*, *Mably* et *Raynal*, recouvre des droits qui sont ceux d'un Roi détrôné. Comment a-t-on pu lui faire oublier qu'une Monarchie est un gouvernement où un seul com-

mande ce que tous veulent ? Lorsque les *Francs* , libres dans leur choix , élevèrent *Pharamond* sur un bouclier , ils ne pensaient guere que la *Sainte Ampoule* , par sa vertu céleste , dispenserait *Clovis* de leurs suffrages.

Vous n'avez pas craint de convoquer une Assemblée qui ressemble beaucoup à celles du Champ-de-Mars : c'est que vos titres au Trône sont trop sacrés , pour qu'une Nation , la plus sensible , et la plus fidèle peut-être , les profane jamais : vous descendez de Louis IX , vous descendez de Henri IV.

Quoiqu'il n'y ait pas de tentation plus grande , même pour les bons Princes , que celle de la puissance , c'est vous-même , Monsieur mon frère , qui avez demandé qu'on vous ôtât ce qui seul peut nous dégoûter de la Couronne , la facilité de faire du mal. Et j'apprends que des hommes pervers , de ceux-là qui n'ambitionnent et ne méritent que de l'argent , sous le masque de l'attachement , vous ont presque persuadé que l'intention perfide des *États* est de raccourcir dans vos mains le sceptre de *Charlemagne*. Ils vous menacent même de n'être plus qu'un Roi d'Angleterre.

Mais , mon cousin , seriez-vous donc si à

plaindre , quand vous seriez réduit à ne jouer que mon rôle ! comment ne suffirait-il pas à vos desirs , s'il suffisait à vos forces ! est-ce que ce n'est point assez pour notre gloire que de déclarer la guerre ; que de faire la paix , que de contracter des alliances , de recevoir et d'envoyer des Ambassadeurs & des Ministres ? Dispensateur des emplois sur mer comme sur terre , d'un matelot je peux faire un Amiral , et d'un Curé un Archevêque de Cantorbéry. C'est moi qui sanctionne les loix. Je rassemble un Parlement qui est prorogé , exilé et cassé , quand je veux. Il n'y a que moi qui puisse faire proclamer des Ordonnances. Avec tout cela , il est vrai que je ne pourrais pas battre le dernier de mes Palfreniers : car il invoquerait la loi qui est plus forte que moi. Mais n'est-ce pas un bien qu'une noble résistance nous avertisse quand nous sommes injustes ? je n'ai jamais désiré cette soumission aveugle qui flattait tant les *Henri* et les *Edouard*. Il n'y a que les mauvais Citoyens qui puissent être de bons esclaves. Quoique j'enrôle les troupes , elles me désobéiraient , si , comme Charles I , je voulais les forcer à me lever des Impôts. Ne sont-elles pas à la Nation plutôt

qu'à moi , puisque c'est la Nation qui les paie ? Elles peuvent se passer de moi ; pourrai-je me passer d'elles ?

Il y a trois choses , mon cousin , que les Rois ne doivent jamais oublier : qu'ils gouvernent des hommes , qu'ils doivent les gouverner selon les loix , et qu'ils ne les gouverneront pas toujours.

Ce principe seul vous eût préservé de la *Séance Royale* , que vos bonnes intentions peuvent à peine expier. Je tremble encore , quand je pense que couvert de Soldats qui pouvaient devenir des bourreaux , le fouet de Louis XIV à la main , vous avez eu , un moment , le desir et l'espoir de faire reculer devant vous douze cents Députés qui représentent vingt-quatre millions d'hommes. Est-ce qu'une Nation se mène comme des Parlemens , avec des lettres de Jussion ? Il vous était facile , ce me semble , de conjecturer que cette Assemblée , dont les Cahiers ne sont pas des *remontrances* , d'après sa conduite sage et ferme dans la Salle , au *Jeu de paume* et à l'Eglise , aurait sur vous l'inflexibilité du destin. A quoi tiennent les Empires ! peu s'en est fallu , qu'un conseil donné par un Chancelier , qui ne me paraît être ni un *Morus* ni un

Bacon, n'ait ébranlé la race immortelle des *Bourbon*. Quel bonheur que M. Necker, qui, dit on, unit les pensées profondes de Sully aux vues utiles de Colbert, les projets de Turgot et les vastes desseins du Duc de Bourgogne, ait fait tomber le tonnerre dans les prisons d'une *Abbaye*.

Le Peuple qui vous aime, vous plaint : il sait pourtant bien que Fénélon, le Mentor des Rois, place au Tartare ceux qui sont faibles, fussent-ils justes comme vous.

Voulez-vous, mon cousin, prévenir les convulsions du despotisme qui expire? imitez-moi. Si mes devoirs sont les vôtres, vos droits ne doivent être que les miens. Quand je me rends aux murs de Vestminster, où

L'on voit paraître ensemble,
Trois pouvoirs étonnés du nœud qui les rassemble,

je n'ai d'autre garde que celle d'un père de famille, les respects et la confiance. On m'entoure, on me presse, j'ai presque de la peine à trouver ma place.

Mon Chancelier et les Juges en ont une à mes pieds, sur quatre grands sacs de laine. On propose, on discute en ma présence, avec la franchise et la liberté des ames fortes, et j'ai

du plaisir à voir que les Anglais sont libres comme leurs pensées. Si un bill répugne ou à ma conscience ou à ma raison , ce mot , qui remplirait des canons , je *casse* , ne m'échappe jamais. C'est mon Secrétaire qui avec l'aménité qu'exige un refus , dit : le *Roi s'avisera*.

Connaissez-vous , mon cousin , le discours que me fit le Président des *Communes* , le jour où j'osais demander une augmentation de cent mille livres sterlings de rente, et six cents mille livres pour payer mes dettes ? C'est une leçon courageuse qui honore & celui qui la donne et celui qui la reçoit.

» Les fidèles *Communes* de votre Majesté
» ont accordé une grande somme pour liquider
» les dettes de votre maison : et considérant
» que tout ce qui contribue à soutenir l'hon-
» neur , la gloire et la dignité de la Couronne
» rejaillit sur la Nation , elles ont accordé
» avec une grande libéralité dans ces tems de
» danger et de calamité où les taxes sont au-
» dessus de leurs forces , un revenu qui sur-
» passe tous vos besoins , espérant que vous
» mettrez plus d'économie et d'ordre que vous
» n'avez fait par le passé dans l'Administration
» de ce qu'on vous donne si généreusement ».

Ce langage ne m'étonne , ni ne m'afflige. Il est celui d'un Peuple qui sent tout ce que coûte , mais aussi tout ce que vaut un Roi. Vous l'entendriez comme moi , parce que vous êtes loyal. N'est-il pas de la raison et de la probité de rendre compte à des sujets épuisés et de leur or et de leur sang? Quand ils nous ont donné un sac de grains pour ensemercer leurs terres , si au lieu de les semer avec la main , dédaigneux et prodigues nous jettons le sac par terre , leur méfiance fait notre honte. Quand on a besoin d'indulgence , on perd de son autorité : mais malheur à un *Comte d'Artois* qui crierait aux armes.

Peut-être ne serait-il pas hors de propos , mon frère , d'apprendre au Marquis de Brézé comment mes messages sont reçus dans la Chambre Nationale de Londres. On les annonce ; un Huissier , en jaquette noire , prend en main une baguette qui en impose autant que le fusil d'un Suisse : il s'avance vers la porte : les deux battans s'ouvrent : mes Commissaires font deux révérences en entrant , au milieu de la salle deux encore , une troisième se fait au Bureau , mais plus profonde ; la mission remplie , ils se retirent , et à reculons : toujours les mêmes révérences : l'Huissier les a reconduits.

Si j'en juge par ses billets hautains et ses démarches étourdies , votre Maître des cérémonies ne me paraît pas trop savoir tout ce qui est dû d'égards et de respect à une Nation en Corps. C'est une assemblée de Rois : et celle qu'à présidée l'éloquent *Bailly* eût étonné Cynéas même , qui avait vu le Sénat de Rome.

La ressemblance dans nos fonctions publiques , mon frère , rapprocherait peu-à-peu nos mœurs privées : et qui peut mieux que vous , vous qui êtes né avec les goûts simples , substituer au gaspillage de Versailles la douce et pure uniformité de Richemont ? Là , je suis Roi comme vous , et mon bonheur est de croire quelquefois que je ne le suis pas. Ma Cour est comme un ménage : je joue avec mes enfans : et c'est souvent la Reine qui a frisé mes blonds cheveux. Le Parlement ne me donne que dix-huit à vingt millions pour ma dépense domestique : aussi la triste lueur du charbon a-t-elle remplacé dans mes appartemens la pétillante flamme du bois de cedre. Tout le monde m'approche , on me parle et même j'écoute. C'est à moi que les Perruquiers demandèrent que je portasse perruque , pour relever leur Communauté. Est-ce que les Dieux n'entendent pas quelquefois les prières ridicules qu'on leur fait ?

Si je vais au Palais de Saint-James qui ne vaut peut-être pas vos maisons de plaisance , l'amitié nous presse dans une voiture , qui n'est que commode. Je n'ai jamais que deux Gardes qui n'effraient personne. Il est vrai que personne ne se dérange , et une fois j'ai entendu un Fiacre qui disait : *Pourquoi saluerai-je Georges ? c'est à lui à me saluer : il vit à mes dépens*. Je ne me fâchai pas. Un malheureux a de l'humeur. Tout en jurant, il me bénissait ; et je croirais plutôt à ces grossières affections qu'aux flagorneries hypocrites de tous vos mendiants décorés , qui , se disputant votre bougeoir , vous saluent et se mordent.

Loin de vous , mon frère , *ces Nobles après la Lettre* , qui , fiers et vils , tout-à-la-fois couverts d'honneurs et d'infamie , vous assureraient complaisamment , si votre bon *plaisir* était de manger vos peuples , que

Vous leur faites , Seigneur ,
En les croquant beaucoup d'honneur.

C'est cette Noblesse-là que Machiavel appelle une *vermine* qui carie la liberté. En renversant ces chênes parasites qui étouffent le taillis que vous croyiez qu'ils couvraient de leur ombre , n'avez-vous pas assez pour appuyer votre Trône

d'un Duc d'Orléans , d'un la Rochefoucault , d'un Mortemart , d'un Beauharnois , d'un Crillon , d'un Montmorency , qui tous vous montrent déjà l'éloquence et le patriotisme de ces Chattam , des Rockincgham , des Burcke , des Temple , des Richemond ?

Approchez de vous encore des hommes de Lettres. Ce sont eux qui usent les préjugés : et puisqu'ils ont enfin brisé les autels du fanatisme et de la superstition , ne leur appartient il pas d'élever sur leurs débris le temple éternel de la liberté ? Jamais elle n'a eu d'Apôtres plus éclairés que les *Target* , les *Rabaut* , les *Syey*s , les *Robespierre* , les *Péthion* , et ce Démosthène dont les Ministres , les Parlemens et la Bastille n'ont jamais pu enchaîner la plume ; qui souvent trahi par son imagination , jamais par son génie , jaloux d'effacer aux yeux de l'Europe les fautes de l'âge et du talent , s'il s'estime trop pour jamais se vendre , forcera au silence l'envie , la calomnie et jusqu'à la médisance.

Il va donc naître en France cet esprit public qui attache des Citoyens à la Patrie comme des enfans à leur mère ! C'est alors que vous verrez tout ce que font des Sujets qui ne sont pas des esclaves ! La campagne qui

n'aura plus rien à craindre ni des Seigneurs, ni de leurs chiens, enrichira paisiblement ces Laboureurs nourriciers qui portent sur leurs épaules les Empires et les Villes. Dans vos Capitales, des Citoyens qui éprouvent le besoin d'être utiles, exécuteront à l'envi de ces projets auxquels les Rois ne voudraient qu'attacher leur nom. Notre Duc de Bridge-Water n'avait que vingt et un ans lorsqu'il conçut un canal digne de l'ancienne Rome, ce canal artificiel qui a marié Liverpool et Manchester. C'est un seul homme, Wedgwood, qui a bâti tout un bourg dans la Stasfordshive. Là, une immense Manufacture de terres remet sous mes yeux tous les chefs-d'œuvre de l'Étrurie et de la Grece. Où sont les monumens civiques qu'ont laissé les *Bernard*, les *Beaujeon*, dont la générosité n'était que celle d'un sac qui se vuide ? On m'a pourtant cité le pavillon qu'a fait bâtir le Fermier-général *Bourret*, pour avoir l'honneur, avant que de s'empoisonner, de présenter un œuf frais à Louis XV.

Impatient comme vous, mon frère, de voir régénérer cette France dont les vices étaient devenus des mœurs, lorsque le concours de toutes les volontés comme de toutes les lumières

mières lui aura enfin procuré une constitution qui ne dépendra ni de la force du Monarque, ni des prétentions de la Noblesse, ni des ruses du Clergé : pour célébrer cet événement qui sera l'école de l'univers, je vous proposerai d'exécuter ensemble un grand dessein qui manquerait toujours à notre gloire et à notre bonheur ; c'est d'unir nos Peuples par les liens indissolubles de la fraternité, pour forcer les autres qui redouteront notre concorde, à abjurer le métier barbare où l'on se tue sans se haïr. S'il y a eu long-tems du mérite à être un Héros, que le nôtre soit de dédaigner de l'être. Je conseille aux Peuples de ne plus ériger de statue qu'à celui de nous qui méritera l'éloge de Numa : *Nullum bellum gessit*, il n'a jamais fait la guerre. Ce prix que va fonder l'humanité, doit être remporté par un *Dauphin*.

Nous prions Dieu, très-haut, etc. qu'il vous ait en sa sainte garde.

Saint-James, 12 Juillet 1789.

(34)

Le 15 Juillet 1789.

LA
JOURNÉE PARISIENNE,
OU
TRIOMPHE
DE LA FRANCE.

VICTOIRE, mon ami, victoire ! une armée levée en vingt-quatre heures a eu des canons et des Héros ! et la Bastille est prise !

L'auriez-vous cru que ce Peuple qui chante et qui rit, avait le courage des Hercule et des Pirithoüs ? J'ai vu tomber sous ses haches ces portes d'airain qui semblaient n'avoir à craindre que la fin du monde ; et mon pied tranquille a foulé ses voûtes, où hier encore grondait sourdement le tonnerre des Rois. Tous, braves comme des *Gardes Françaises*, nous ne nous disputons que l'honneur d'arborer l'étendard de la liberté sur ce canon même qu'une seule fois *Mademoiselle* osa faire tirer.

J'ai parcouru , avec une joie inquiète , ces tours mouillées de larmes ; et mon oreille attentive épiait les soupirs d'un Thésée qui attendait le fil d'Ariane. Dans ces cachots muets et obscurs , où le soleil , peut-être , nous découvrira le taureau de Phalaris , qui sait si quelques victimes ministérielles pourraient ne pas entendre ni le retentissement des marteaux , ni les cris redoublés de l'allégresse ?

Que n'a-t-il pu , ce Cardinal de Richelieu , qui a si souvent fait mettre au-dessus de ces caveaux , *mortuus et sepultus est* , entendre la voix d'un Peuple plus fort que tous les Despotés , crier : *Surge et ambula !* là où il avait mis Harpocrate en sentinelle , un doigt sur la bouche , il verrait la Renommée , assise sur des Mémoires clandestins , qui embouche sa trompette pour dénoncer à la Postérité les attentats des Rois.

Quel dommage qu'une main respectable n'ait pas recueilli tous ces papiers si nécessaires pour éclairer les règnes de Louis XIII , de Louis XIV , de Louis XV et de Louis XVI ! Des hommes pussillanimes , sans mission , comme sans philosophie , ont livré aux flammes ce qu'ils n'appelaient que des secrets de famille. Barbares ! C'étaient-là les secrets de l'Histoire.

Pourquoi faut-il que je n'aie pu dérober à la vigilance d'un Officier de la *Milice Bourgeoise*, que quelques lettres pieuses d'un prisonnier qui n'avait pas la fierté de l'innocence et du malheur ? Il en est une pourtant que j'aurai du plaisir à conserver : elle est du vainqueur de Madras, qui indique le moyen d'aller à Pondichery, c'est-à-dire, de faire 1835 lieues en 90 jours. Il ajoute : *Quant à présent voilà tout ce que j'ai pu débrouiller dans deux feuilles de papier que vous avez dit de me donner à-la-fois. Je ne puis traiter de chose que par lambeau et sans suite, etc.* Cette lettre adressée au Contrôleur-Général, n'était pas décachetée. Cette circonstance est un texte de réflexions.

Vous pensez bien, mon ami, que j'ai voulu revoir cette chambre où j'ai tant souffert, lorsque pressant de mes mains une tête brûlante ; de l'œil je suivais l'aiguille lente du tems. Mon premier soin fut de chercher dans la bourre poudreuse d'un fauteuil à bras, qui, je crois, a perdu ses fleurs de laine sous les frottement *du masque de fer*, des vers qui ne devaient jamais changer de place que par un tremblement de terre. C'est la parodie de l'énergique imprécation de Camille.

La Bastille , où la nuit sert des tyrans heureux !
 La Bastille , où la haine est le plaisir des dieux !
 La Bastille , où la force enchaîne le génie !
 La Bastille , où l'on meurt sans sortir de la vie !
 Puissent les citoyens , ensemble conjurés ,
 Enfoncer ses cachots par le fer assurés !
 Et si , pour ébranler ce colosse de pierre ,
 Paris ne suffit pas vienne la France entière ;
 A pas précipités , que cent peuples divers ,
 Passent , pour la détruire et les monts et les mers :
 Qu'elle même sur soi renverse ses murailles ,
 Que l'Enfer aggrandi s'ouvre par ses entrailles :
 Que le ciel en courroux , allumé par mes vœux ,
 Fasse pleuvoir sur elle un déluge de feux :
 Et de mes yeux puissé-je y voir tomber ce foudre ,
 Voir ses canons en cendre , et ses soldats en poudre ,
 Son dernier gouverneur à son dernier soupir ;
 Moi seul en être cause , et mourir de plaisir.

Le ciel a exaucé mes vœux : et s'il m'a re-
 fusé l'honneur de monter le premier à la
 brèche , c'est qu'il ne veut pas que je *meure*
de plaisir.

Convenez , mon ami , que la fortune est
 bien bizarre. C'est un Prévôt de Paris qui ,
 sous Charles V , a fait élever la Bastille ; et ses
 murs s'écroulent sur le cadavre d'un Prévôt
 de Paris.

C'est un Procureur au Parlement , le Clerc

de Bussy, qui, devenu Gouverneur de la Bastille, y fit mettre le Parlement, en robes et en bonnets carrés, au pain à l'eau; et c'est la *Bazoche* qui a le plus contribué à la mort honteuse du *Marquis de Launay*.

Mais gardez-vous de comparer cette émeute patriotique à la révolte des *Maillotins*. Ce n'était-là ni une sédition ni une guerre civile. Une Nation qui a des droits éternels, a senti le besoin de se grandir devant quelques tyrans subalternes, prêts à soutenir des privilèges qui ne sont qu'anciens. Ils avaient plié avec effort un chêne qui avait encore le ressort nécessaire pour se redresser; en se relevant, il pourrait renverser un trône dont les fondemens ont huit siècles.

Je gémissais; comme vous, sur les malheurs d'un moment; mais ils étaient indispensables. L'eau qui croupit exhale des vapeurs, il fallait que la tempête les soulevât pour les épurer.

Je vous quitte, mon ami, pour recevoir le Roi. Il vient nous voir tous. Il est sans armes et sans Gardes. Je me trompe; car sa route est hérissée de plus de cent mille sujets, qui, sans uniforme et sans paye, le servent mieux

(39)

que toutes les troupes qu'il renvoye. Ses soldats et ses canons sont mêlés avec les nôtres.

C'est à l'Hôtel-de-Ville que va se signer le traité de l'autorité et de la liberté.

Je vous jure , sur ma *cocarde* , que je vous aime de tout mon cœur.



LETTRE
A MONSIEUR,
FRÈRE DU ROI.

MONSIEUR,

L'ORAGE se passé: je n'entends plus gronder le tonnerre , et ce vaisseau qui sans pilote et sans pain , s'ouvrait aux flots et aux vents , n'attend que le jour pour rentrer paisiblement au port.

Mais chacun se demande où vous étiez pendant la tempête : on ne vous a pas même vu lever les mains au Ciel. *Brutus* devait-il dormir lorsque *Rome* était dans les fers ?

Comment spectateur oisif de nos dangers et de nos malheurs, dans cette crise sanglante

où la main aveugle d'un père s'égarait sur le sein de ses enfans ; où une Cour frivole et barbare disposait par des fêtes ses soldats à des crimes ; où l'Histoire , avec le burin qui a gravé la Saint Barthelemi , préparait pour une seconde fois la phrase terrible de Sénèque : *inter magnam urbem et nullam noxuna interfuit* ; comment avez-vous pu , lorsque le tocsin de la liberté retentissait dans toute la France , décorant votre chapeau de la cocarde citoyenne , ne pas prendre , sinon l'épée , du moins l'égide de la Patrie ? Vous deviez , sur les premières marches du Trône , fidele à l'honneur qui fait taire la nature , veiller sur la foudre de *Jupiter* que pouvait , pendant son sommeil , allumer l'imprudente *Junon*. Avec des intentions droites , pourquoi , par des ménagemens qui coûtent trop aux âmes fortes , n'avez-vous paru que plaindre , et ces femmes d'état , qui , mettant à leur conscience un prix comme à leurs charmes , avaient épuisé nos trésors et nos mœurs ; et ces déserteurs augustes qui traînant sur des terres étrangères les débris du despotisme , marqués de l'opinion , subiront par-tout le mépris des hommes libres ? Il fallait par vos conseils , profitant de la force

que vous donnait l'estime publique , déjouant leurs trames perfides , leur montrer vous-même le drapeau de la Nation. Instruit comme vous l'êtes , Monseigneur , ne vous rappelez-vous pas que *Solon* qui a fait de si bonnes Loix , déclarait infâmes ceux qui par une adresse ou par une pusillanimité qu'on nomme *prudence* , froids jusques dans une sédition , n'épouseraient aucun parti ? N'en servir aucun , c'est les trahir tous.

Oui , Monseigneur , vous deviez des vérités au Roi , vous deviez des services à son Peuple.

Personne ne doute que vous n'ayez reçu avec plaisir , dans cette Cour qu'il a fallu changer pour le recevoir , cet ami du Roi , honnête homme comme lui , qui par ses travaux a disposé l'immortalité de la France. Mais il ne vous a pas dit , le modeste *Camille* , combien de bénédictions il a reçues sur sa route semée d'hommages. Les pères le montraient à leurs enfans , et le bonheur que promettait son retour , *r'attachait* les vieillards à la vie. Les villages le disputaient aux villes qui semblaient se le passer , se le confier ; et quand on ne le gardait plus , on le suivait encore.

Eut-il jamais plus de gloire ce Cardinal-Roi, lorsque porté de Paris à Lyon, sur les épaules de ses Gardes qui respectueusement marchaient nue tête; dans une chambre suspendue où pouvaient s'asseoir à ses côtés deux flatteurs, on faisait élargir les maisons, abattre des murailles, et qu'il accablait les Provinces de sa grandeur et de sa puissance? Il lui manquait la véritable couronne, le suffrage du peuple: et Louis XIII, si malheureux par son frere, plus malheureux encore par sa femme, n'eut jamais la consolation d'apprendre que ce *Richelieu* qui lui fut utile, puisqu'il abaissa la maison d'Autriche, lui avait, dans ses voyages si solennels, conquis des Sujets.

Ah! Monseigneur, quel trésor pour une Nation qu'un Ministre droit, integre, éclairé, qui victime involontaire, dût-il perdre un œil comme *Lycurgue*, en substituant aux caprices du pouvoir les regles éternelles de la raison, par des réformes courageuses, médite le bonheur de la postérité? Quelques grands, quelques bons que soient les Princes, fussent-ils inspirés par une *Egérie*, il n'y a que leurs Ministres qui avec autant de moyens pour les servir qu'ils en ont pour les tromper,

puissent fonder la prospérité des Empires. Aussi le vainqueur de la Grèce, *Philippe*, dans ces repas nocturnes où les Rois échappés du Trône, sentent le besoin de n'être que des hommes, disait-il avec l'abandon de la gaieté, *buvons, mes amis, buvons; il suffit qu'Antipater ne boive pas.*

Mais avec les lumières de son Sully, Louis XVI ne pouvait-il pas encore espérer que le premier Gentilhomme de son Royaume, celui qui a peut-être le plus de noblesse dans ses vertus, le plus de politesse dans ses manières, appuierait de ses lumières et de son crédit, une révolution qui pouvait faire craindre à un Monarque l'ambition d'un *Cromwel*?

Du moins, Monseigneur, puisque vous n'avez pas attaché votre nom à la plus belle époque des Monarchies, soyez le premier à féliciter le Roi d'avoir trouvé dans son Peuple de ces hommes tutélaires qui plus forts que les préjugés, plus sages que les Loix, proposent au monde entier le code des Peuples et des Rois. Ne vaut-il pas mieux qu'il pèse dans les balances de la Nation les intérêts de ses Sujets, que de dépendre d'une Compagnie vénales qui ne lui contestait ses prétentions que

pour augmenter les siennes , et qui , ou par des refus séditieux , ou par des complaisances serviles , compromettait ou l'autorité , ou la conscience de ses maîtres ? Peut-on ne pas rire en pensant que c'est un *Culet* , un *Martineau* , un *Crepin* , un *Quatresols* ; que ce sont enfin des *Conseillers* qui en payant leur charge , jurent qu'ils ne l'achètent pas , qui ont chassé de sa Capitale Louis XIV , son frère et leur pauvre mère ? Combien de tems il a fallu pour oser s'apercevoir que les Parlemens étaient des renards qui blâmaient le loup de manger les moutons , et qui eux-mêmes croquaient les poules ?

Le tems est enfin venu de citer au même Tribunal , et l'homme de Cour , et l'homme de Loi , et l'homme de Guerre , et l'homme de Finance. La vérité et la justice sont là , entourées de verges et de lauriers : épiant les actions pour les couronner ou les flétrir , elles forceront l'histoire , qui a si souvent menti , à être sévère comme elles : et malheur à un *Brantôme* qui louerait une *Catherine de Médicis* et une *Jeanne de Naples*. Il faudra bien aussi que les Rois , s'ils s'amusaient encore à *enfiler des perles* , s'entendent dire souvent

(46)

ce qu'une Dame osa dire une fois à Louis XIII .
Sire , *vous savez tous les métiers excepté
le vôtre.*

Je suis avec un profond respect ,

MONSEIGNEUR ,

DE MONSIEUR ,

Le très-humble et très-
obéissant serviteur ,
M.

LETTRE

A LA REINE.

MADAME,

Je vous écris ; si j'étais plus près du Trône , je ne craindrais point de vous parler : il est quelquefois utile que les Dieux conversent avec les hommes.

Un Peuple , plus fidèle que jamais , parce qu'il est enfin libre , a été étonné de ne pas voir , dans ce jour qui sera le premier de la Monarchie , la Fille des Césars soutenir , épouse et mère , le diadème des Bourbons. Il vous cherchait dans ce char traîné par la Nation entière , à côté des amis de la Liberté ,

qui lui rappelaient ces tems anciens où , dans des calamités publiques , la Patrie arrachant du sanctuaire obscur des Temples, les statues des Héros, les livrait aux regards comme aux hommages des Citoyens. Ce moment, MADAME, manquera toujours à votre gloire, comme vous avez manqué à notre bonheur.

Avec quelle inquiète impatience, dans votre Palais solitaire , presque sous l'orage , vous avez dû attendre le Père de vos Enfans , que vous enlevait la *bonne Ville* de Paris ! Il était sans canons, sans soldats, et même sans Gardes. Mais c'est à lui à dire à votre *Majesté* , s'il a jamais eu plus de puissance , plus de grandeur et plus de confiance. Vous n'avez pas pu , MADAME , non , vous n'avez pas pu ne pas verser quelques larmes sur sa *cocarde* , s'il vous a peint le triomphe et l'ivresse de ses Sujets. C'est alors qu'il eût presque honte d'avoir appelé de ses frontières des Régimens , pour protéger une Ville qui , en vingt-quatre heures, peut se couvrir de deux cent mille hommes. Jamais les Vainqueurs du monde n'ont étalé un cortège plus imposant. Quelles Légions peuvent valoir la famille immense d'un Roi de France ? Avec son ame honnête , comme il a dû jouir ! car tout est plaisir, quand on a le cœur bon.

Il a dû voir , par nos cris , par nos bénédictions , si le Peuple , malgré l'exemple contagieux que lui donne la Cour d'honorer le pouvoir sans vertu et le bonheur sans mérite , n'estime pas toujours la probité , qui seule peut suppléer toutes les qualités , et qui ne peut être suppléée par aucunes. Eh ! n'est-il pas juste de pardonner quelques faiblesses , des fautes , un vice même à un Souverain , qui , si souvent trompé sous les loix impérieuses de la nécessité , toujours prêt à détacher quelques diamans de sa Couronne , n'a jamais pu concevoir le projet d'une banqueroute qu'une longue suite de Ministres avait préparée , et qu'ils excusaient ? Qui mieux que vous , Madame , pouvait avertir ce Prince économe , quand il s'affligeait de n'avoir que six à sept cent millions de rentes , que son trésor était comme ce fleuve qui , avant de se verser dans la mer , s'égarant sur des sables arides , remplit des canaux sans nom ?

Sans doute , Madame , vous avez applaudi à son mouvement généreux qui fit trembler ce *Conseil* nouveau de traîtres dont l'ambition méritait bien l'immortalité des crimes. C'était la colère d'une bonne conscience ; c'était l'indignation de la vertu. Comme ils ont fui ces

concussionnaires , ces stériles accapareurs , qui ennuyés d'entendre toujours le même éloge, avaient écrit le nom d'*Aristide* sur la coquille ! Comment auraient-ils pu soutenir l'œil sévère du Sully , cette providence de l'Etat , dont le rappel fera leur supplice ?

Vous ne regretterez pas , Madame , ces favoris transfuges qui vains et riches de vos bontés , pour se venger de notre mépris , ont voulu nous ravir votre affection ; qui sans pouvoir vous ôter l'art de plaire , vous faisaient perdre les moyens de vous faire aimer. Qui sait s'ils n'eussent pas fait tomber votre Majesté dans les précipices qu'ils couvraient de roses ? Le vertueux *Struensée* n'a-t-il pas lui-même troublé le repos de la belle *Mathilde* , toute innocente qu'elle était.

Il ne faut pas le dissimuler , Madame , j'ai vu les lys sous un souffle empoisonné pencher tristement sur leur tige. Un Archiduc à Amiens, un Charles - Quint à Compiègne , et même Henri V partageant le sceptre de Charles VI, auraient moins allarmé Louis X V I , que ce cri unanime d'un Peuple éclairé ; qui , las de ses fers , comme de ses préjugés , fort de ses principes et de ses droits , demande des loix qui concilient la liberté et l'autorité. Avec

quelle énergie ce Français , qui , depuis tant de siècles, courbait sa tête frivole sous les rênes capricieuses du despotisme , s'est levé fier et terrible ! Vous nous eussiez tous pris, Madame, pour des Héros révoltés. Ce n'étaient pas là de ces émeutes populaires que *Sémiramis* eût appaisées en se montrant avec ses charmes. Barbares un moment , comme le sont des Conquérans , pour devenir plus grands qu'eux , nous avons marqué de quelques gouttes de sang une révolution qui vaut bien le prix que tant de Rois ont mis à des trônes. Mais deux têtes coupables, sur une pique citoyenne, seront la leçon éternelle de ces Courtisans prévaricateurs qui , pour mieux le représenter , voudraient avilir leur maître , et qui bravent jusqu'à l'opinion.

Je vous retrace ces scènes sanglantes : c'est à vous , Madame , à les faire oublier. *Minerve* les couvrirait de son olivier.

Qu'il devrait être doux pour vous , Madame, de voir qu'une Assemblée de Sages , par une *Constitution* que le tems achevera , dispose pour un de vos enfans un Royaume qui doit enfin effacer la gloire désespérante de *Rome* et d'*Athènes* !

Que votre Majesté , pour réjouir d'avance

son cœur maternel du sort de ses héritiers , se rappelle ce que disait Maximiliend'Autriche, lui qui avait rempli un *Livre rouge* de toutes les raisons qu'il avait de haïr la France : Si j'étais Dieu et que j'eusse deux fils , le premier serait Dieu ; mais le second , Roi de France. Et qu'était la France au quinzième siècle ?

Ce ne serait point encore assez pour le Duc de Normandie de prétendre au plus bel Empire de l'Univers : il est de sa destinée de pouvoir faire aux Dieux la prière de Marc-Aurele : je vous remercie d'avoir eu de bons aïeux, un bon père , une bonne mère , une bonne sœur , de bons précepteurs , de bons domestiques , de bons amis : *puisse-t-il ajouter, comme lui !* et de n'avoir manqué à aucun d'eux.

Je suis avec un profond respect ,

M A D A M E ,

DE VOTRE MAJESTÉ ,

En 1789.

Le très-humble , très-
obéissant serviteur
et Sujet,

M.

LETTRE

A UN FRONDEUR,

SUR LES AFFAIRES PRÉSENTES.

QUE je vous plains , Monsieur , de ne plus croire ni à la probité ni à la vertu ! Vous voulez donc ne plus être ni honnête ni heureux ? Quoi ! parce qu'une main tutrice laisse lentement échapper du trésor royal vos rentes qu'elle s'efforce de vous assurer, vous criez tout haut ce que disait tout bas le Docteur Grossi : Quand Saint Pierre descendrait du Ciel pour m'emprunter dix pistoles , me donna-t-il la Trinité pour caution, je ne les lui prêterais pas. C'est un Anglais qui rit ; et vous, Français, vous vous fâchez ! C'est de votre bouche que la France apprend qu'elle n'a plus qu'un *louis* à changer : Vous insultez à ses maux , en feignant de regretter le *Prêtre* (*) qui avait été chargé de l'administrer !

(*) L'Archevêque de Touïouse.

Les mœurs incurables de la bonne ville de Paris vous indignent. A vous entendre, elles circulent, comme la *poupée*, dans les Provinces, et il y a des Courtisannes jusqu'aux portes de *Salency*. Enfin comparant au siècle où la Reine *Barthe* filait, celui-ci où les femmes ne trouvent rien de déshonnête, que le travail, vous annoncez la chute d'un Empire qui a cinquante millions d'arpens de terre en carré, et vingt millions de sujets.

Quel tems prenez-vous donc, Monsieur, pour avoir de l'humeur? Celui où la bienfaisance devient une mode, celui où les plaisirs publics sont des aumônes. Rien, ce me semble, ne doit raffraîchir le sang comme le récit de tant de bonnes actions. La vue seule d'un Curé de *Sainte Marguerite* donne le courage de supporter bien des fripons.

Comme vous, je connais les maux de ma Patrie, et plus d'une fois j'ai gémi sur elle. Mais ne connaissez-vous pas ses ressources? Est-ce d'hier que la fortune et elle se mesurent? Envain la fortune osa mettre sur une tête anglaise le diadème de Charlemagne, il ne fallut qu'un Roi de *Bourges* pour le lui arracher. Le malheur fait à une Nation ce que fait le soc qui déchire votre champ. Tourmentée,

la terre en est plus féconde. Les nuages empêchent-ils le soleil de marcher ? C'est l'orage qui fait les beaux jours.

Vous dénoncez à l'Europe les vices d'un Peuple poli. Selon vous, la Cour régorge de filoux de qualité, qui, parce qu'ils n'ont pas la force de commettre des crimes, sous le masque enchanteur de l'esprit, empruntent ce qu'ils n'oseraient pas prendre ; qui, avec des laquais complices, se vendent leurs femmes, se volent leurs maîtresses, et dans leur char adultère, payent d'un sourire protecteur le créancier imbécile qu'ils éclaboussent.

Je suis bien loin d'excuser un luxe imposteur qui a renversé l'échelle des conditions. Oui, c'est lui qui a fait de nos fantaisies des besoins : par lui, ce qui est inutile nous est devenu nécessaire. Pour marcher il nous faut de ces wiskis indiscretement élevés jusqu'aux fenêtres ; les Enfans de Thémis portent la cocarde de Mars : sur l'habit d'un Sybarite, de larges boutons retracent les douze travaux d'Hercule ; et il n'est pas jusqu'aux Abbés lestes qui ne traînent sur leurs souliers vernissés, des boucles lourdes, de sept pouces de circonférence. Qu'ont-elles besoin, sous un chapeau horisontal, d'enfler d'une gaze leur

gorge naissante, ces *Roxelanes*, qui, légères comme *Camille*, sveltes comme *Eucharis*, sont trop jolies pour se parer ? Un simple ruban perlé sur leurs cheveux paraîtrait à *Endymion* le croissant de *Diane*.

Sévère comme vous, Monsieur, je ne dissimule ni nos sottises ni nos travers. Mais après tout, que sont ces mœurs molles, ces vices aimables, si vous les comparez avec les goûts bizarres et les penchans crapuleux qui régnaient avec les *Mignons*. Rappelez-vous les fêtes de Saint-Cloud, lorsqu'un des *Valois*, sous la bague d'une *Circé* de quarante ans, s'amusait à lâcher, dans le parc, des Chasseurs vigoureux sur un essaim de Nymphes nues qui contrefaisant jusqu'à la pudeur, quoiqu'agiles comme des biches, ne fuyaient que pour être prises L'amour honteux, m'ordonne de tirer le rideau.

He bien ! éternel Apologiste du tems passé, conviendrez-vous que nous valons nos pères. Ils étaient libertins, ils étaient barbares : et nous ne sommes que frivoles, et nous ne sommes que galans. Comme eux nous sommes braves : c'est toujours la même bravoure des Gaulois.

Mais, hélas ! que n'avons-nous conservé

leur bonne foi ! Sans Notaires , ils n'avaient que leur parole ; elle était sacrée ; & si la nécessité de fer brisait leurs engagemens , la tête noblement courbée sous le ciseau , ils remboursaient , par des services domestiques , le bienfaiteur dont la confiance les avait honorés. De ce côté là , on ne peut se le cacher , nous ne sommes pas dignes de nos ancêtres. Il y a un relâchement dans les conventions , qui surcharge la plus loyale des Monarchies de frippons et de dupes. Chacun engrage de n'avoir que son bien à manger. C'est un art que celui de faire des dettes ; et rien ne paraît plus plaisant que de donner à des billets le tems de sécher. J'ai vu des maîtres en faire à leurs valets dont ils avaient épuisé les forces.

Armande a une maison qu'on prendrait pour un temple : ses meubles sont si beaux qu'elle ne peut s'en servir : aussi préfere-t-elle son boudoir où il est cent nouveautés pour une chose neuve. Assez clair pour qu'on s'y voie , trop peu pour qu'on y rougisse , c'est-là qu'elle vend les charmes qu'elle a achetés à crédit. C'est là que d'avidés Marchands vont offrir à Armande tout ce qu' imagine leur industrie. Ils la croient riche , parce qu'elle veut jouir de tout , et ce qu'elle a leur paraît la caution la

plus sûre de ce qu'elle veut avoir. En échange de ce qu'ils donnent, ils n'emportent que de longues espérances, jusqu'à ce qu'enfin ils apprennent qu'Armande ne voulait aller à l'hôpital qu'en carrosse.

D'où vient, Monsieur, cette dépravation qui confond les rangs, qui renverse tous les principes, contre laquelle ne peut rien cette philosophie qui promet de faire du globe entier un peuple de frères? Jamais on ne fut plus charitable; jamais on ne fut moins juste! Suffit-il donc de soulager les malheureux? Il faut n'en pas faire. Celui qui doit n'a pas le droit d'être généreux. Donner aux pauvres de l'argent mal acquis, c'est rendre à Dieu ce que l'on a pris au monde.

Encore une fois, quelle est la cause de cette dégradation chez la Nation qui devrait être la plus sage, puisqu'elle est la plus éclairée? C'est que l'argent est devenu le premier ressort du Gouvernement: il a remplacé l'honneur, l'honneur qui a fait tant de miracles. Depuis qu'on n'estime que ce qu'on peut, et non pas ce qu'on vaut, c'est au temple de Plutus que se portent tous les vœux.

Soyez riche, il suffit, le reste est arbitraire.

La gloire elle-même a été obligée de substi-

tuer des pommes d'or à des lauriers. Un Maréchal de camp voit une pension là où jadis il n'aurait vu qu'un coup de fusil à gagner.

Ce ne sont ni les vertus ni les talens qui fixent les hommages publics. La beauté innocente sous le chaume , le génie modeste sous la bure, cèdent le pas à la *cribleuse* Phyrné que le vice couronne, au *Turcaret*, qui a les mains & les oreilles de Mydas. Quelle sottise d'encenser des statues, parce qu'elles sont d'or, comme si dans des statues d'or on ne trouvait pas souvent bien des araignées !

Voilà, Monsieur, voilà la source empoisonnée d'où découlent toutes nos calamités. Il est tems de découvrir un précipice que cachent des fleurs, et où s'engloutirait le trône de *Clovis*. Il faut à un Etat des mœurs et de l'argent, comme il faut à nos corps une ame et du sang.

Qui peut régénérer la France ? Un Ministre qui voie vîte, qui voie juste et qui voie loin. C'est elle-même qui a nommé M. Necker, comme elle nommait jadis ses Rois, en le montrant au Peuple ; le Peuple croit en lui, espère en lui.

C'est par le Peuple, c'est avec le Peuple qu'il défendra, et contre la Noblesse qui lui dispute

la terre , et contre le Clergé qui ne lui donne que le ciel , que ce Ministre promet de combler le gouffre qu'ont creusé les Terray et les Calonne. Ce gouffre l'afflige , mais ne l'effraye pas. Il sait que quand Sully se chargea du timon , la France déchirée par quarante ans de guerre civile , devait à toute l'Europe. Sully , en moins de quinze ans , cicatrisa des plaies mortelles ; il diminua les tailles , il embellit le Royaume par des monumens , l'enrichit par des canaux et des chemins , et l'assura par des places fortes. Quarante-cinq millions dans les coffres furent la preuve et le prix de son active vigilance. Il est vrai que Henri IV s'était prêté à ses économies jusqu'à faire raccommoder ses bottes :

Econome comme Henri , Louis XVI ne s'est jamais fait une gloire de dissiper en plaisirs coupables un trésor que ses sujets lui ont confié , & la postérité lira avec étonnement , que c'est sous un Roi qui n'a eu d'autre favori que son Peuple , d'autres maîtresses que sa femme ; sous un Roi qui jouait gaiement un écu au picquet , que la France , après des impôts , après des emprunts , a reçu le conseil de faire banqueroute. Banqueroute ! ce mot seul soulève l'âme de colère et de mépris. Un Roi ,

tromper ses Peuples , un père voler ses enfans ! c'est un de ces forfaits que l'Eglise, avec toutes ses indulgences , ne pourrait absoudre.

Est-ce que Marc-Aurele ne demandait pas au Sénat la permission de prendre de l'argent dans l'épargne ? Rien , disait-il , ne m'appartient , et la maison que j'habite est à vous. Il ne se regardait que comme l'homme d'affaires de la République. On l'a vu , pour repousser la ligue des Marcomans et des Quades , vendre ses meubles , toutes les statues , tous les tableaux , sa vaisselle , jusqu'aux perles et aux habits de l'Impératrice. Il savait que les Rois doivent ressembler aux Dieux , c'est-à-dire avoir peu de besoins , et faire aux autres tout le bien possible.

Voilà le modèle que Louis XVI doit suivre. Comme Marc-Aurele , qu'il consulte et qu'il écoute ; comme lui , il doit penser qu'il est plus raisonnable de se soumettre à l'opinion de plusieurs personnes éclairées , que de les obliger de se soumettre à celle d'un seul homme.

Que n'ose-t-il , dédaignant l'étiquette qui l'enchaîne , s'élançer dans ses provinces ! Voyageur débonnaire , sans ce cortège qui le fait craindre , sans ce luxe qui ruine les villes hos-

pitialières , il semerait par-tout la félicité. Sous ses pas , l'espérance ramenerait la paix. Qui pourrait mieux que lui , avec sa franche bonhomie , adoucir ces fiers Bretons qui s'irritent pour se faire peur , qui s'égorgent sans se haïr ? Conciliateur indulgent , par ses raisons , comme par ses bontés , il eût soumis seul les trois Ordres. Faut-il des soldats pour apaiser une querelle de famille ?

C'est pourtant ce Monarque que vous calomniez , Frondeur-Républicain ! Parce que fort par ces intentions , il médite ses moyens , vous le croyez froid , insoucieux , plus occupé de chasse que de nos intérêts ; et peu s'en faut qu'il ne soit comparé à ce Grand-Maître de l'Ordre de Malthe , qui apprenant que ses Pages manquaient de chemises , dit : qu'on seme du chanvre pour faire des chemises à ces Messieurs.

Ne savez-vous donc pas que le bien ne se fait pas vite , et que la prudence n'a point d'aîles ?

Eh ! que diriez-vous , si nous étions gouvernés par un Louis XIII , qui , quand les provinces réclamaient leurs privilèges , se bouchait les oreilles , et demandait en colere , s'il avait jamais existé d'autres privilèges que sa volonté ! Il prétendait qu'il ne fallait jamais disputer

avec celui qui avait à ses ordres trente Légions. C'est pourtant lui que l'histoire nomme *Louis-le-Juste*, sans doute parce qu'il vint au monde sous le signe de la balance.

Et M. Necker, je suis sûr que dans vos accès de misantropie, vous l'accusez même de n'être pas de bonne foi. Selon vous, c'est un Charlatan qui promet tout et qui ne donne rien ; c'est un Chirurgien qui, avant de vous percer la veine, vous caresse le bras pour l'endormir. Et par-tout, à la *Bourse*, à la Caisse-d'escompte, vous faites courir le bruit séditieux, que succombant sous le fardeau il va, par une lâche démission, échapper à la honte d'un revers.

Convenez, Monsieur, que les Ministres sont bien malheureux en France. On les traite comme les Dieux du Japon : des offrandes le matin et le soir des injures. Sully, qui, pour sauver la Patrie, avait vendu jusqu'à ses bois, quinze fois fut menacé d'une disgrâce. Il a raison, l'Abbé Mably, de dire que par notre légèreté et nos propos inconsidérés, nous méritons que tous nos Ministres soient détestables. Que le ciel pourtant nous préserve d'un Cardinal Mazarin, qui regardait la France comme un bon âne ; plus on le charge, mieux il marche : d'un

Ballion qui écrivait à Louis XIV : vos peuples sont trop heureux , ils n'en sont pas encore réduits à brouter l'herbe ! Voilà de ces hommes à maudire toute une éternité.

Quel est jusqu'à présent le tort de M. Necker ? Comme la Providence de l'État , il protège une classe nourricière , la première de toutes par ses services , la première encore par ses mœurs : car tous les honnêtes gens sont peuple ; et il voudrait élaguer les branches parasites de ces hautes futayes qui empêchent l'humble taillis de prospérer. Quoi ! ce serait un crime de jeter un regard propice sur des Vassaux si misérables , que quelquefois ils ont désiré d'être aux Galères pour vivre ? Voudrait-on voir revenir cet hiver désastreux où les Paysans récitaient et apprenaient à leurs enfans une formule de prières , par laquelle ils ne demandaient à Dieu qu'une grâce , de mourir dans l'année ? En vérité , je suis toujours étonné de la docile subordination des Campagnes. S'il est possible de s'accoutumer à être pauvres , comment du moins oublier que les autres sont riches ? Si le superflu se mérite , il me semble que le nécessaire s'exige.

Quelque soit de mortels l'essence ou l'origine ,
Sitôt que midi sonne, il faut que chacun dîne.

Voilà

Voilà le cri de la nature que tous les Prélats et tous les Nobles ne sauraient étouffer. Ils ont beau citer tout le sang que leurs pères ont versé , et tâcher de faire oublier ce qu'ils sont par le souvenir de ce qu'étaient leurs ancêtres : le sang des *Vilains* qui composent les armées , *est-ce de l'eau* ? Comme eux , n'ont-ils pas eu l'honneur de mourir sous des drapeaux , aux ordres de leurs maîtres ? Tous ces Comtes , tous ces Marquis exigent-ils , pour preuve et pour récompense de leurs chastes généalogies , le privilege exclusif des dignités ? Le Peuple , qui ne leur conteste ni leurs carrosses , ni leurs livrées , ni leurs talons rouges , ni même le droit qu'ils ont de tout savoir sans avoir rien appris , ne leur demande que de ne pas mourir de faim et de soif. Paisible dans ses rustiques foyers , exempt de servitudes arbitraires , sans corvées , loin des capitaineries , il préparera par des sueurs ses terres à de civiques retributions. Il doit en partager les fruits , et avec son Roi qui les défend , et avec son Curé qui les bénit.

Quand sera-t-il donc jugé ce procès de l'autorité et de la liberté ? le moment approche. Graces en soient rendues aux *Target* , aux *Servan* , aux *Ceruti* , à toute la province du

Dauphiné , qui ont disposé la plus brillante époque de la France. Par eux la France a connu ses droits : elle a enjambé un siècle. Ils disparaîtront enfin ces restes barbares de la féodalité ! Comment a-t-on pu asservir si long-tems une Nation qui se mene si bien par la confiance et par l'amour ?

Accourez, Citoyens éclairés, pour composer une Assemblée de Rois ; et vous , vils Concessionnaires , qui avez pressuré , tari , desséché le sein de la mère commune, tremblez. Ce sont des États-Généraux qui , sous Philippe de Valois , ont fait suspendre au gibet de Montfaucon un de ces déprédateurs déhontés qui s'enrichissent des incendies.

Que ne doit pas espérer la Nation d'un Aréopage chargé de fixer les destinées encore incertaines du plus ancien , du plus puissant des Empires ! C'est sous le regne d'un bon Prince qu'il est permis de faire des Loix contre les Despotes. Louis XVI , qui ne redoute ni les lumieres , ni les conseils , qui voudrait que son palais fût toujours ouvert comme une Eglise , pour entendre les plaintes et connaître les besoins de ses Sujets , a invité lui-même tous ceux qui savent penser et écrire , à diriger ses vastes trop projets. Une des pre-

mières loix qu'il faudrait établir dans ce nouveau *Champ de Mars*, ce serait celle de Solon, qui défendait à des Orateurs impurs de se mêler des affaires publiques. Qu'on éloigne ces Rhéteurs mercenaires, dont le parler, comme dit Montaigne, ne sort que des levres: *Quorum linguam ferè omnes adirantur, pectus non ita.*

Les Hommes de Lettres, à qui la nature semble avoir remis le flambeau de Prométhée pour guider les Peuples dans la nuit des erreurs, doivent préparer leur feu nouveau comme les Philosophes de l'Inde. Ils ne sortaient qu'une fois par an de leur silencieux cabinet où se mûrissaient des pensées: c'était pour se rendre au palais du Roi. Là chacun communiquait ses profondes méditations sur le Gouvernement; et si trois fois la Nation réprouvait leurs stériles études, ils perdaient le droit de parler.

Vous me demandez, Monsieur, ce que l'on pense des Parlemens, et je crains de vous répondre. Leur conduite équivoque leur a enlevé ce sourire du Peuple, qui vaut mieux que la faveur des Rois; et on a déjà oublié le rôle sublime qu'a joué le *Regulus* de la Magistrature. Il est vrai qu'un seul rôle ne fait pas

le succès d'une Piece : ce n'est point assez de bien jouer une Scene ; il faut être grand tant que la toile est levée.

Les mêmes Enthousiastes qui , avec des voix plus fortes que les tambours , proclamaient à la *Messe rouge* , le triomphe des Parlemens, honteux de leurs précoces hommages, brisent l'autel et les idoles ; ils ne voient plus dans les *Chambres* que les descendans de ces Ligueurs, qui, tour-à-tour, Rois et Valets, sans caractère comme sans principes , sur le trône lorsqu'on enterrait Charles IX , à genoux devant Richelieu , ont toujours prouvé qu'il est difficile à la sagesse de se loger dans plusieurs têtes. On se passe malicieusement de mains en mains la *Mercuriale* que faisait l'Hôpital, dans le seizieme siecle , au Parlement de Bordeaux.

» Le Roi , Messieurs , est venu en ce pays , non pour voir le monde , comme aucuns le disent , mais pour faire comme un bon père de famille , pour savoir comme l'on vit chez soi , et s'informer avec ses serviteurs comme tout s'y porte : il s'est enquis de son Peuple et de sa Justice , et il a trouvé beaucoup de fautes en ce Parlement , lequel étant plus dernièrement institué , vous avez moins d'excuses de vous départir des anciennes Ordonnances ;

et toutefois vous êtes aussi débauchés que les vieux , par aventure pis Il y a ici beaucoup de gens de bien dont les opinions ne sont pas suivies ; elles ne se pesent pas , mais se comptent ; enfin voici une maison mal réglée On vous accuse de beaucoup de violences ; vous menacez les gens de vos Jugemens , et plusieurs sont scandalisés de la manière dont vous faites vos affaires Il y en a qui prennent de l'argent pour bailler des audiences , et quand on le leur reproche , ils répondent : c'est bien pis à la Cour , et c'est-là que sont les gros larrons ; nous le savons bien ; mais parce que c'est mal là , ce n'est pas meilleur ici Vous faites des procès de Commissaires tels que vous voulez , et si au bout de l'an n'en êtes guères plus riches , car le luxe dissipe ce que le vice a amassé Vous baillez votre argent à intérêt aux Marchands ; pourquoi ne laissez-vous votre robe pour vous faire tout-à-fait Marchands D'ambition vous êtes tous garnis : ah ! soyez ambitieux de vertus et non d'autres choses . Il y a aussi des paresseux parmi vous , qui ne servent d'un demi-an , et aucuns d'un an Enfin , Messieurs , c'est ici la maison du Roi et de la Justice , rendez-la à la décharge de sa conscience ; si vous

ne faites pas votre devoir , elle tombera bientôt en ruine , et je serai mari que cela advînt , car je suis de votre Corps

Point d'applications , Monsieur ; sans doute il serait facile d'en faire , parce que le monde est toujours à-peu-près le même ; il ne va ni ne vient , il ne fait que tourner. Comme vous , je guette les Parlemens pour les juger en dernier ressort ; comme moi , contentez vous de penser ce qu'a dit Bolinbrock : *le sens commun est dans les Communes.*

Je vous envoie des *Brochures* qui valent des Livres. Il n'y a là que des idées-mères. Vous y trouverez des vérités courageuses. La raison l'emporte enfin sur la force. Il faudra bien que les Maîtres du monde , qui ne connaissent que la voix timide de leurs flatteurs , s'entendent dire : Sache , ô Roi , que ton autorité cessera d'être légitime , le jour même que tu cesseras de rendre les Peuples heureux. N'était-il pas honteux pour les Peuples que leurs Rois ressemblassent à ces Dieux de Phénicie , sur les épaules desquels on attachait une tête de bœuf , en signe de puissance suprême.

DISCOURS

*A l'Assemblée générale des Districts réunis du
Val-de-Grace et de Saint-Jacques , tenue
le 30 Août 1789,*

MESSIEURS ,

J'AI des regrets et des excuses à vous offrir ; vous ne m'avez point vu assez souvent dans vos Assemblées partager vos travaux. Sûr de vos services , j'avais cru pouvoir , loin de vous , coopérer à la chose publique , en soufflant dans quelques écrits trop courts pour n'être point lus , cet esprit nouveau qui seul peut faire de nous tous un peuple de frères.

Vous avez daigné m'appeler au *Comité permanent* : votre choix m'honore , me flatte : il suppose de l'estime , et votre estime est un éloge.

Je n'ai plus qu'un desir , c'est de le justifier : et le moyen , ce sera de remplir les de-

voirs que vous m'imposerez. Tout à vous , disposez de moi : je vous abandonne toutes mes heures , jusqu'à celles du plaisir ; et par un sacrifice , qui n'est pas celui qui coûte le moins , peut être , j'abjure toute prétention de bien dire. La vraie gloire est de bien faire.

Ministre du bon ordre , par ma place de Commissaire , car je n'ose pas encore vous dire que l'indulgence m'a déjà proclamé Vice-Président , je vous dois quelques observations sur mon *District*.

Il m'est douloureux d'avoir à vous prévenir du relâchement de nos *Gardes*. Ce ressort que la Liberté elle-même avait tendu , mollit et baisse. Vous ne croiriez plus que ce sont là ces Citoyens qui , héros avant d'être soldats , avaient juré sur leur *cocardé* de protéger par une vigilance toujours active , nos femmes et nos enfans. Dans ce quartier , où , lorsque le tocsin sonna , armée jusques sur les toits , chaque maison paraissait une caserne ; où , fort de sa fourche , tout manœuvre s'imaginait avoir l'épée de Varnier [*] : on ne trouve

(*) Sergent aux Gardes , qui couronna quarante-deux ans de service par la journée du 13 Juillet. Nommé Capitaine d'une Compagnie soldée , par le cri unanime de

plus que des Miliciens indociles et lâches , qui murmurent ou qui pleurent ; qui , sans énergie , regardent comme une corvée le plus beau privilege qu'ait jamais eu la ville de Paris , de garder ses foyers ; qui , avec des prétextes qu'ils nous donnent pour des raisons , viennent sans cesse dans nos Bureaux mendier des exceptions honteuses. Eh quoi ! Messieurs, n'est-ce que quand le tonnerre gronde , que quand vous marchez sur de la poudre , que quand *Broglio* et *Lambesc* sont à vos portes , que vous devenez braves comme des Grenadiers ? Vous faudrait-il tous les jours des victoires à remporter , des Princes à effrayer , une Bastille à ouvrir et à renverser ; enfin , des coups de fusil à gagner ? Il est un triomphe qui n'est pas moins digne de vous , c'est de conquérir la longue et tranquille estime de vos Concitoyens , qui vaut bien des lauriers. Cette estime ne s'accorde pas à des actions rapides et momentannées. Elle est due à des services , qui moins brillans n'en sont que plus utiles.

L'assemblée générale , il a eu la générosité de céder sa place à M. Cadignan , que les Grenadiers , toujours soumis à la *Commune* , ne pouvaient que désirer. Il ne reste plus à M. Varnier qu'un fusil et l'estime publique.

Ce sont ces services-là , Messieurs , que la Patrie vous demande : ils lui seront encore plus nécessaires que vos efforts sublimes. Vous en avez fait assez pour étonner la postérité : ne nous occupons plus que du bonheur domestique.

Nous sommes libres , Messieurs ; mais il nous manque l'art de l'être. Jaloux de commander , on rougit d'obéir. Ah ! craignez l'anarchie ; elle vous ferait plus de mal qu'un tyran.

Dégagés de ces fers pesans que le tems semblait avoir rivés , sans doute vous avez recouvré le droit de vous faire des loix. Mais à quoi serviraient-elles , ces loix , si vous ne vous nommiez des Maîtres qui , forts de votre autorité , pussent vous contraindre vous-même à respecter votre ouvrage.

Votre premier soin , comme votre premier vœu , doit être d'établir dans vos garnisons municipales cette discipline sévère , sans laquelle vos Compagnies ne seraient jamais qu'un troupeau étranger et aux règles de la guerre et aux règles de l'honneur. C'est la discipline qui a soumis les Nations aux Rois : elle seule pourra soumettre les Rois aux Nations.

Sentez-vous bien , Messieurs , toute la con-

sidération que vous promet *l'uniforme* français ? Des Citoyens qui se réunissent et s'engagent pour la sûreté commune , sont bien différens de ces Satellites de Cour , que le hasard , le besoin , la surprise et le libertinage rassemblaient dans des camps ; automates dressés aux caprices des Ministres , et qui gagnaient leur vie à se faire tuer pour la querelle des brigands couronnés.

Pourrions-nous laisser perdre une occasion , un moyen de témoigner de la reconnaissance à ceux du peuple , qui , les premiers , sous l'enseigne de la Ville , feront les salves de la Liberté sur le tombeau des Aristocrates ? Quel est le District qui , honorant également et le mérite qui commande et la valeur qui obéit , n'exigera pas pour ses bataillons tutélaires tous les égards , toutes les distinctions que dispensait si mal l'opinion , quand elle seule faisait les Nobles ? Nous voulons que nos Soldats , pour prix de leur dévouement , jouissent par-tout des privilèges de la probité et de la vertu ; et que leur habit soit une recommandation irrésistible dans les Temples comme dans les Palais. Il faut être fier de son état pour le bien remplir.

Loin de nous , Messieurs , le préjugé puéril

qui s'opposent ceux qui se donnent de ceux qui se vendent. Est-ce votre volé que la pauvre Le supporter, c'est insupporter. N'est-ce point à une école qui s'est nommée *Chevert*?

Une réflexion si étrange Messieurs. Comment se fait-il que l'émulation refroidie nous prive des Soldats que la population et le courage de notre Nation semblaient nous promettre? Sans compter l'homme : est-ce qu'on nous méprise de nos Citoyens? Aurons-nous à l'heure, dans ce jour solennel où l'armée des armées de *Marignan* de Paris se développera sur la place brisée de fusils, de ne pouvoir pas offrir à la Nation, à notre Général le même tribut qu'apportent, à l'envi, nos Cantons voisins? Non qui entourés de gardes, de la garnison des Gardes-Françaises, devons avoir appris dès l'enfance le métier des Armes.

Je rougis, Messieurs, de vous apprendre que nous avons encore quatorze Compagnies pour garder et défendre nos immenses foyers. Quoi! il nous faudra imposer des détachemens auxiliaires? Déjà nos Officiers, si dignes de vos suffrages, qui ont eu la peine et le plaisir de s'attacher ces hommes, pour se joindre à l'ordre qui ne connaît pas les excep-

tions , sont menacés de déchirer leur famille par égale moitié : et ne croyez pas qu'ils opposent à ce sacrifice provisoire la résistance de l'amour-propre qui doit toujours reculer devant les intérêts publics. Ce projet de scission vous est présenté par un Chef de Division , dont vous admireriez , comme moi , la discussion méthodique et profonde. Il paraît avoir une expérience et il a un ton qui commandent votre confiance.

Il y a des parties , nouvelles pour nous , sur lesquelles nous aurions tort , dans des Assemblées comme les nôtres , de nous livrer à des contestations trop bruyantes pour être justes. Si chacun , économe du tems et de la parole , se faisait un scrupule de ne dire que ce qu'il croit être nécessaire , on parlerait beaucoup moins , on parlerait beaucoup mieux. Ce ne sont pas les maux qui se comptent : on ne pese que les choses.

Il y a un moyen , Messieurs , de faire tomber le projet de M. Charton. C'est de ranimer cette ardeur première qui nous avait fait tous Soldats. Couvrons-nous de cet babit bleu qui doit effrayer pour toujours le despotisme. Ce n'est pas trop qu'une ligue de tous les honnêtes-gens , pour rendre le calme à ces rues solitaires

où la mendicité commence déjà à prendre le poignard du crime , où des échelles dressées contre vos murs surprennent et inquiètent votre réveil. Croyez-moi , le danger n'est pas encore passé. Hier encore presque aux barrières, deux meules de bled fumaient sous la torche incendiaire des scélérats qui mordent la main qui les nourrit. Est-ce que vous ne pressentez pas les calamités que l'hiver peut traîner avec lui. Vos ennemis n'attendent peut-être que des nuits plus obscures pour s'exposer à vos coups incertains.

Nous ne le dissimulons pas : c'est une magnifique révolution que celle qui se prépare : car elle fait envie à tous les Peuples. Mais ce doit être pour nous un tremblement de terre. Un corps comme la France ne se retourne pas sans se briser quelques membres.

Messieurs , c'est au nom de cette France , couverte de plaies , que je vous invite , que je vous presse de rapprocher toutes vos forces , toutes vos volontés , tous vos sentimens. *L'uniforme* peut seul être le signal , la preuve et le prix de votre zèle. Excitons-nous tous par des offres , par des sacrifices , par quelques actions qui passent les bornes trop étroites du devoir ; que notre Séance de ce soir mérite

d'être publiée par les trompettes de la renommée ; que la liste de nos Soldats soit imprimée ; que les pères l'affichent sous les yeux de leurs enfans , comme le plus beau titre de noblesse.

Accourez , vous tous qui avez de l'honneur , venez déposer vos noms entre les mains de ceux qui se font gloire de vous représenter à la *Commune*. Ce sont eux qui vous disent par ma bouche ; qu'il faut être soldat aujourd'hui pour être bon Français : peut-être un jour viendra où ce sera un opprobre dans les familles de n'avoir pas voulu l'être.

Que de trop sévères calculs ne vous détournent pas d'une dépense que tout concourt à alléger. Le marchand lui-même renonce à l'habitude du gain ; et des bienfaiteurs éclairés qui savent qu'il vaut mieux dans des crises politiques, équiper un utile factionnaire que de porter des pains bénits à Sainte - Genevieve , consacreront un peu de leur argent à des sentinelles qui garderont leur trésor.

La Patrie , Messieurs , est comme la providence qui n'abandonne jamais ceux qui l'aiment et qui la servent.

(80)

Il a été arrêté dans l'Assemblée générale, que ce Discours serait imprimé, et qu'il en serait envoyé un exemplaire dans chaque District.

Signé, CEZERAC, Président.

L'Abbé GUILLON, *Secrétaire.*



LETTRE

LETTRE

A LA GARDE NATIONALE,

SUR LES COMÉDIENS FRANÇAIS.

UNE Nation n'est point libre , qui conserve ses préjugés. Des préjugés sont encore des fers.

Il en est un qui , fort du génie de *Rousseau* , semble braver la Philosophie. C'était même celui de *Caton*.

Lorsque ce sévère Censeur , plus grand que *Rome* qui avait des Rois pour Sujets , sortit du Spectacle , dans la crainte de ternir ses mœurs , à peine les Pontifes et les Magistrats purent ils , par leur présence , sauver l'honneur de la Scene et rassurer la vertu.

C'est à l'opinion qui prépare un nouvel ordre de choses , que je livre et *Caton* et *Rousseau*.

Qu'il me soit permis du moins de venger de la calomnie et de l'ingratitude , des hommes utiles aux arts , dont le talent sublime est de donner au monde des plaisirs et des leçons ; qui par un instinct heureux , devançant le siècle qui a déjà supprimé les *Annates* , étouf-

faient les foudres du Vatican sous les lauriers de la gloire.

Serait-il vrai qu'un de ces conseils de guerre qui se tiennent dans les Eglises , ait condamné les enfans de Melpomée et de Thalie à ne jamais porter l'uniforme de la Nation ?

Ne savez-vous donc pas , Messieurs , que ce sont ces *Brutus* , ces *Spartacus* , dans ce moment terrible où il fallait que tout Citoyen fut un Soldat , et que tout Soldat fut un Héros , qui les premiers ont fait entendre à l'oreille des Rois le fusil de la liberté ? Je les ai vus , dans nos casernes domestiques , retrouvant dans leur cœur tous les vers que le Maréchal de *Brissac* appelait le *brandevin* de l'honneur , déclamer à une armée naissante :

Songez qu'il est des tems où tout est légitime ,
Et que si la Patrie avait besoin d'un crime
Qui pût seul relever son espoir abattu ,
Il ne serait plus crime et deviendrait vertu.

Il en est parmi eux qui servant la cause commune , de leur argent comme de leur courage , ont , d'une main invisible , poussé sous le Drapeau , des Citoyens qui , à l'écart , sans armes et sans pain , rougissaient pour la première fois d'être pauvres.

Dans les calamités publiques, lorsque le sein stérile de la nature ne suffit pas aux besoins impérieux du Peuple, ne sont-ce pas eux qui les premiers cachant leurs aumônes sous des fleurs, par de gratuites *représentations*, excusent et expient l'avarice d'une marâtre ?

Si un rejetton de *Corneille* traîne obscurément un nom que la fortune n'aurait dû méconnaître qu'à la septième génération, ne sont-ce pas eux encore qui émules de *Voltaire* et de *Pindare-Lebrun*, par des offres généreuses, semblent acquitter un legs du père de *Rodogune* ?

Ah ! que ne puis-je vous révéler plusieurs de leurs actions qui sont dignes des d'*Orbesson* et des *Melac* ! Mon Curé, qui pieux comme *Quesnel*, à l'esprit de *Languet*, me disait de deux Comédiens qui font du bien dans sa Paroisse ; ce sont d'honnêtes gens que la crainte d'une excommunication injuste n'a jamais empêchés de faire leur devoir. Leur devoir est de faire de bonnes œuvres et de jouer de bonnes pièces.

Et vous, Messieurs, que la Patrie arme pour protéger les hommes et leurs pensées, quoi ! par une prévention puérile que n'auront bientôt plus les Préfets de collège, vous prétendriez exclure des guérites municipales ces

Roscius, dont la profession a été celle de *la Noue* et de *du Belloy*.

Il est vrai qu'un valet-de-chambre de Louis XIV avait honte de faire le lit de son maître avec l'infâme *Molière*.

Mais est-ce un valet qui doit régler et vos procédés et vos suffrages ? Consultez plutôt ce Peuple philosophe qui , tributaire des talens , dépose *Shakespear* et *Garrick* dans l'Abbaye de *Westminster*. Il vous marquera la distance que vous devez mettre entre *Voltaire* et *le Kain*. *Corneille* , qui n'avait l'air que d'un marchand de Rouen , aurait-il pu seul faire pleurer le grand *Condé* ?

J'exige de vous un aveu , Messieurs , que les Français ne sont plus de ces Rois de coulisse , insolens comme *Dufresne* qui , quand il descendait de *fiacre* , criait à ses gens : *qu'on paie ce malheureux* ; crapuleux comme *Raisin* qui aurait cédé sa femme pour une bouteille de vin de Champagne. Est-ce M. *Molé* , est-ce M. *Fleuri* qui dédaigneraient de lire *la Métromanie* (*) , et qui oseraient corriger le *Glorieux* , eux qui épient le mérite comme l'indigence.

(*) Ce chef-d'œuvre de l'esprit , du goût et de la raison , toujours loué par ceux mêmes qui ne louent rien ,

Mais , me direz-vous , défendez , si vous l'osez , leurs compagnes , leurs complices , ces femmes qui , tout-à-la-fois , idoles et victimes de l'amour , promettent des plaisirs et ne donnent que des remords , ces reines mercénaires *que l'on garde à souper , et qu'à peine on salue.*

Oui , Messieurs , je les défendrai : le Théâtre a eu ses *Doligni* et ses *Fanier*. C'est votre faute si *Nanine* derrière la toile oublie qu'elle est la fille de *Philippe Humbert* , puisque l'a méprisant avant de la connaître , vous la condamnez , sous peine d'être sifflée , à souffrir jusques dans sa loge l'œil d'*Actéon* et le doigt de *Mydas*

Mais n'est-ce que sur la scène que les chances heureuses du vice dégoûtent un sexe fragile des hazards de la vertu ? combien , dans nos cercles les plus austères , de *Lucreces* qui plus adroites que sages , sous le voile de la pudeur , qui n'est pas toujours celui de l'innocence , ne pourraient pas soutenir devant

fut long-tems abandonné aux rats sur le ciel du lit de *Dufresne* qui recevait les Muses dans son anti-chambre. C'est encore lui qui ne se croyant *pas fait pour être maltraité* , força *Destouches* de ne pas punir le Comte de *Tuffieres*.

le crédule Hymen , l'épreuve de *Tutia* (*). Est-ce une *Gaussin*, est-ce une *Vestris* qui m'enivrant de leurs charmes, après trois nuits de bonheur, m'auraient tenu ce propos d'une catin de qualité que lassait déjà ma constance : *Monsieur, vous ai-je donné des espérances?*

Vous êtes trop sévères, Messieurs, dans vos arrêts sur des femmes dont la destinée est de faire ou des mécontents ou des ingrats : et il y a de la malice à vouloir ne me les montrer que sous le filet de *Vulcain*. C'est ressembler à ce peintre qui ayant pris en aversion les paons de *Junon*, avait l'art perfide de ne laisser appercevoir sur ses tableaux que leurs pieds.

Il y a un moyen pour que les prêtresses de *Racine* s'honorent et se parent de la douceur d'*Aricie*, de la bonté d'*Andromaque* et peut-être de la piété d'*Esther* : c'est de substituer à ce métal corrupteur qui ne peut payer que des vices, des hommages, des sentimens et cette considération publique qui seule élève les ames. Un Roi qui semerait sur nos théâtres

(*) Cette vestale accusée de n'avoir pas bien gardé son feu sacré, s'engagea pour sa justification, à porter du Tibre au temple, de l'eau dans un crible.

des roses de *Salency*, serait sûr d'y recueillir des vertus. Que le Gouvernement, tuteur des *Graces*, les protège, les encourage et les dote, elles deviendront la récompense la plus flatteuse des Artistes : et s'il y a des *Vénus* pour *Apelle*, il y aura pour *Phidias* des *Minerves*.

N O T E S,

Tertullien assure qu'une femme revint du Spectacle avec un démon. Lorsque l'exorciste reprocha à Satan d'avoir attaqué une fidelle, le Diable répondit : j'ai eu raison, puisque je l'ai trouvée chez moi.

C'est un raisonnement du Diable.

Dans son livre des Spectacles, Chap. 23, le même Père prétend que c'est le Diable qui chausse le brodequin aux Acteurs, afin de faire mentir Jésus-Christ qui a dit que personne ne pouvait ajouter une coudée à sa stature.

Garrick a été chargé par un des plus grands Seigneurs de Londres, de la tutelle d'un fils unique qui avait 150,000 liv. de rente.

La succession de ce Garrick a monté à trois millions 5 à 600 mille liv. C'était être encore moins riche qu'*Esope*, qui avait 125,000 ducats de rente; et que *Roscius* qui, tous les ans, pouvait gagner près d'un million 5 à 600 mille liv.

Et en France, un de nos plus célèbres Acteurs était réduit à préférer à son sort celui d'un Gentilhomme qui

mange paisiblement douze mille liv. de rente dans le château de ses pères.

Je voudrais avoir dans une Chapelle de Saint-Sulpice une épitaphe comme celle qu'on lit à Lyon : elle est du seizième siècle.

D. O. M.

*Isabella Andreina , Patavina , mulier magnâ virtute
praedita , honestatis ornamentum , maritalisque pudicitiae
decus , ore facunda , mente fecunda , religiosa , pia ,
musis amica , et artis scenicae caput , hic resurrectionem
expectat.*

*Ob abortum obiit 4 idus Junii 1604 annum agens 42.
Franciscus Andreinus maestissimus posuit.*

Toute la Ville assista à ses funérailles.

Louis XIII , qui ne voyait pas très-loing , sentait pourtant qu'il était nécessaire de ne point accoutumer au mépris des Précepteurs Nationaux qui pouvaient devenir utiles aux mœurs et aux loix. — Nous voulons que l'exercice des Comédiens , qui peut innocemment divertir nos Peuples de diverses occupations mauvaises , ne puisse leur être imputé à blâme , ni préjudicier à leur réputation dans le commerce public.

Cet Arrêt est du 16 Avril 1641. C'est la Tragédie de *Polieucte* qui fit appercevoir au *Conseil* que des Acteurs pouvaient devenir des Officiers de Morale. Quelques

Prêtres , de la race de ceux qui ont persécuté *Œdipe* ,
obtinrent , au nom de Dieu , que ces 4 vers fussent
supprimés , même dans la bouche d'un Payen.

Peut-être qu'après tout , ces croyances publiques ,
Ne sont qu'inventions de sages Politiques ,
Pour contenir le Peuple , ou bien pour l'émouvoir ,
Et dessus sa faiblesse affermir leur pouvoir.

Ils auraient encore pu se plaindre de ce que *Pauline* ,
la plus honnête des femmes , aime si peu son mari. Mais
un mauvais ménage n'est pas ce qui scandalise le plus
les Célibataires.



L E T T R E
A UN CENSEUR ROYAL,
Sur la liberté de la Presse.

Q u o i ! Monsieur , c'est lorsque les Rois et les Peuples travaillent à réparer leurs vieilles erreurs , que vous voulez encore , *commis à la phrase* , exercer sur les livres un despotisme qui ne pese plus sur les hommes ? N'y a t-il pas assez long-tems que les inquisiteurs de la pensée ferment cette bouche publique par où ne s'échappait que de loin en loin le cri fort de la vérité ? Car pour un Docteur *Morrel* qui ne trouvait rien dans l'*Alcoran* de contraire ni à la religion ni aux mœurs , combien de *Philippe de Prétot* qui n'auraient pas même laissé passer un *pardieu* , fût-ce dans une comédie que jouent des excommuniés ?

Le tems est enfin venu où l'Histoire qui se traînait dans l'ornière étroite des préjugés , marche libre et fiere , sans entrave comme sans bandeau. C'est elle qui naguère disait au Roi :

» Sire , qui êtes-vous ? la Nation vous a fait
 » ce que vous êtes ! Hugues-Capet , dont vous
 » tirez votre droit , était sujet comme nous ;
 » elle l'a reconnu pour Roi ; et si vous l'igno-
 » rez , elle peut faire éprouver à votre Maison
 » le sort qu'a éprouvé celle de Charlemagne.
 » La France ne vous appartient pas ; c'est
 » vous qui lui appartenez ; vous êtes son
 » homme , son procureur , son intendant.
 » C'est par surprise , par adresse et par am-
 » bition que vos pères se sont emparé de la
 » puissance législative ».

Et Louis XVI n'a dû voir dans cette apos-
 trophe que du courage et de la raison. C'était
 à lui à sentir qu'une usurpation heureuse
 n'est point un titre si respectable , si saint , si
 divin , que les Français ne pussent plus ré-
 clamer les loix éternelles , invariables et im-
 prescriptibles de la nature.

Il ne me paraît plus possible , Monsieur ,
 que les Rois prennent encore leur *bon plaisir*
 pour la regle de leurs actions. Les *Rousseau* ,
 les *Mably* , les *Raynal* ont semé dans les
 têtes de ces idées-mères qui n'attendaient
 pour éclore qu'un rayon de liberté. La plume
 de ces Hommes de Lettres en a plus fait en-
 core que l'épée des Gardes-Françaises. Ce

sont les lumières qui font la force et la sûreté des empires : et le Maréchal de Broglio était un sot de vouloir *tirer* sur l'opinion. La *cocarde*, ce signe sacré de notre rédemption, fera le tour du monde. En vain le Roi d'Espagne l'a consignée sur ses frontières ; vous la verrez un jour sur le coqueluchon du Récollet qui regne pour lui. Un jour elle préservera le turban du sabre de Mustapha. Un jour, sur le front lanugineux des Nègres, elle suspendra le fouet des barbares Colons qui oppriment la race utile de Caïn.

Non, Monsieur, je ne désespère pas que les Peuples, rapprochés enfin par le lien des principes et des procédés, ne s'envoient des députations, comme de district à district, pour se féliciter et s'entendre, et que la diète européenne, qui n'est plus un rêve, ne partage la terre comme un gâteau des rois, en laissant au Pape *la part du bon Dieu*.

Voilà pourtant les miracles de la Philosophie ! et ne méritait-il pas bien une couronne civique, l'abbé Fauchet qui, en chaire, dans une église, lui a solennellement demandé pardon des outrages que lui fait, depuis des siècles, la religion des sacristies ?

Si quelque chose pouvait retarder la révo-

lution que je prédis , ce ne pourrait être , Monsieur , que l'ignorance des Cours. Elles n'ont pas toutes des d'Orléans, des Noailles , des Beauharnois, des Montmorency, des Liancourt. Il y a encore là beaucoup de ces lâches flatteurs qui trouvent juste la querelle que les loups font aux agneaux. Il faut les voir humblement prosternés devant le berceau d'un *Infant* , lui prodiguer de l'encens qu'ils refuseraient à des héros. Ne vaudrait-il pas mieux , pour l'accoutumer à ses devoirs et à nos droits , lui inculquer de bonne heure ce que disait *Frédéric* , avec autant de bon sens que de gaieté : Dieu a créé les ânes , les colonnes doriques et les Rois , pour porter les fardeaux du monde.

C'était-là un homme , que ce roi de Prusse ! il ne lui a manqué qu'un royaume tout conquis. Le tems qu'il a perdu à la guerre , il l'eût employé à faire des lois , qui sont les vrais triomphes.

Vous savez , Monsieur , que ce Prince , qui maniait la plume d'Homère comme la lance d'Achille , se délassait de sa couronne par la lecture de l'Almanach de Versailles. Rien ne l'amusait comme le capitaine des mulets , le capitaine des levrettes , le capi-

taine du vol des oiseaux , les porte-chaises d'affaires , un cravatier ordinaire qui a les honneurs du service , les maîtres-queues , les hâteurs , les avertisseurs , les enfans de cuisine-bouche , les sommiers des broches , les serdeaux , les verduriers , les galopins extraordinaires , les chirurgiens-pédicures , enfin tous ces emplois que l'étiquette décore du nom pompeux de titres et de dignités.

Mais avec l'almanach de *Blaizot* , il voulait avoir celui de d'*Houry* : et en lisant le catalogue immense des *Censeurs royaux* , il ne pouvait pas trop admirer qu'il y eût dans la seule ville de Paris tant de Juges capables de prononcer sur les ouvrages d'un *Buffon* et d'un *Bailly* ; et il demandait à tous les voyageurs Français , s'il était bien vrai que l'Académie des d'Alembert , des Condorcet , des Marmontel , fût soumise aux suffrages de la Sorbonne.

Malgré toutes les représentations de Voltaire et du marquis d'Argens , il ne voulut jamais avoir chez lui ni *Sorbonne* ni *Censeurs*. Persuadé que c'était déjà assez pour un Roi d'ôter aux Citoyens le droit de tout faire , sans leur ôter celui de penser et d'écrire , il permettait tous les livres , comme Dieu

permet tous les cultes. Il n'y a que les ignorans ou les méchans qui peuvent craindre qu'on les éclaire ou qu'on les corrige. Il faisait même grace à un libelle , quand il y trouvait une leçon. Sa maxime était celle d'*Arcadius* et d'*Honorius* , qui écrivaient à *Ruffin* , préfet du Prétoire : si quelqu'un parle mal de notre gouvernement , nous ne voulons pas qu'on le punisse : s'il a parlé par légèreté , il faut le mépriser ; si c'est par folie , le plaindre. Est-ce une injure ? qu'on la lui pardonne.

La tolérance est la vertu des ames fortes.

Je ne me dissimule pas , Monsieur , que toutes ces *brochures* qui naissent et meurent comme des mouchérons , peuvent servir la malice et la calomnie. Mais , après tout , ce ne sont pas des pamphlets qui fixent les réputations : et si l'abbé Royou n'eût été qu'accusé de faire le tourment de quelques maris incommodés , il n'aurait pas été forcé de s'enfuir comme un *Prince*. On a beau faire imprimer que *M. de Beaumarchais* a mangé son père en salmi , et étouffé sa femme entre deux épaisses tartines , il n'en sera pas moins reçu dans la *Milice Bourgeoise*.

J'y ai réfléchi , Monsieur , la liberté de la

Presse peut seule changer nos mœurs hypocrites. Les fripons craignent les *reverbères*. Croyez-vous que *Calonne* qui n'estimait que l'art de voler sans être pris, eût osé gaspiller avec autant d'impudence le trésor de la Nation, s'il eût pu craindre que moi, dont l'œil austère le suivait jusque dans les ruelles, je fisse mettre dans des affiches dénonciatoires :

Hier, veille du premier jour de l'an, le Contrôleur général, dont le bilan est à l'assemblée des *Notables*, a donné pour étrennes, à une des femmes qu'il aime le plus souvent, un cornet de diamans enveloppé dans des *billets de caisse*.

Et s'il y avait eu à Versailles comme dans le palais S.-Marc à Venise, des gueules de lion où tout Patriote jette d'une main sûre des avis au Roi, j'aurais voulu le premier avertir son maître que pendant que le plus riche des Monarques jouait un écu au *piquet*, le gardien de ses finances payait avec tout l'or et l'argent de ses Provinces, un souper d'*Aspasie*.

Avouez, Monsieur, que si j'étais venu vous prier de lire et d'approuver ces vérités courageuses, vous m'auriez conseillé de fuir

à cent lieues de la *Bastille* , ce qui n'eût pas encore été assez loin pour échapper aux menottes d'un *Desbrugnières*.

Il n'y a plus de *Desbrugnières* , il n'y a plus de *Bastille* : mais les *Censeurs* sont encore de trop. Il ne nous en faut plus que comme ceux qui étaient à Rome. Quand verrai-je sur nos places une statue avec cette inscription : à la gloire de *Caton* qui a remédié à la corruption des mœurs ?

Croyez-moi , Monsieur : devancez les événemens : ils ne poussent que les hommes médiocres. Celui qui a du génie les calcule et les pressent. Puisque toutes les Compagnies , tous les Ordres se disputent la gloire de faire des sacrifices à la mère commune , que le Clergé lui offre ses dixmes , la Cour ses soldats , le Parlement ses charges , la Noblesse ses lapins et la Religion ses Moines , renvoyez votre serpe stérile à *Monseigneur le Garde des Sceaux* qui lui-même doit rendre au Roi son cachet et sa cire jaune. Ne savez-vous pas que Monsieur *Sélis* a déjà rendu les aîles au *Mercur* ?

Il est étonnant que la *Chambre Syndicale* qui recelant tant de bons écrits , doit avoir du moins les lumières d'une lanterne sourde ,

persiste encore à percevoir les huit ou dix exemplaires que lui paye le génie. J'aurais bien voulu que son Inspecteur, le Chevalier *d'Hémery*, qui a gagné la croix de S. Louis à la Police, eût entendu le mot ingénu du Libraire qui vendait *la Botte de Foin*. C'était une de ces feuilles que le vent emporte: mais le titre était appétissant. Fidèle au règlement, avant de la lâcher au Peuple, il cria à son garçon de magasin: qu'on *porte huit bottes de foin à la Chambre*.

Cette plaisanterie qui n'est point une raison, a indisposé le Sénat Typographique contre cette armée de *Colporteurs* qui s'élançant du Quai des Augustins dans les rues et carrefours, semble forcer la *populace* à connaître et à discuter toutes les opérations d'un Gouvernement qui n'a plus de secrets.

Ces mille voix de la renommée ont été utiles pour souffler cet esprit public qui seul pouvait renverser l'édifice révérend des abus. Ce sont elles qui s'élevant contre de vils aristocrates dont le piège était de faire croire que les Etats-Généraux en voulaient au Trône, ont enfin persuadé à une multitude qui jusqu'alors avait eu plus de langues que d'oreilles, que le vœu unanime de ses Représentans était de

rendre l'héritier de Saint Louis et de Henri IV plus puissant et plus heureux, puisque son sceptre étant ôté à ses Ministres, il ne dépendrait plus que de Dieu et de la loi.

L'honneur est de tous les états, Monsieur : ne vous étonnez donc pas si ces *Stentor* qui jadis hurlaient avec délices la sentence humide d'un *assassineur*, dédaignant la médaille comme le privilège de vendre le nécrologe des pendus, ne veulent plus être que les trompettes de la Nation. A peine se chargeraient-ils de promener un *mandement*, un *requisitoire*, pas même des *remontrances*.

Tant mieux, si les dernières classes de la Société s'estiment un peu. Ce sont les esclaves qui font des tyrans. On peut sous les haillons d'*Epictete* avoir l'ame de Marc-Aurele.

Bénie soit à jamais la révolution qui nous promet des vertus et des hommes !

J'ai l'honneur d'être, &c.

MONSIEUR,

Votre très-humble et très
obéissant serviteur,

M.

G 2

P. S. J'ai eu hier audience de notre Evêque. Comme il est changé ! lui parle qui veut. Il dîne avec des Curés , et on ne lui porte plus la queue. C'est lui qui fera ses *Mandemens* , et je crois presque qu'il dirait la messe en cas de besoin. Vous savez comme il était fier et de ses grands-vicaires , et de ses laquais , et de ses chevaux ! Depuis qu'il n'a plus de dîmes , on le prendrait pour un Apôtre. Il me parut si fâché d'être gentilhomme , que je ne pus m'empêcher de lui dire avec ma franchise roturière: *que voulez-vous, Monseigneur? on n'est pas maître de sa naissance.*

Le Président d'Aligre n'est pas si facile à convertir qu'un Evêque. Il trouve que c'était assez que de payer au Roi 450 livres , par abonnement , pour les deux cents mille écus de rente qu'il a : et il est très-décidé à se pourvoir au Parlement contre la Nation. Les Procureurs et les Huissiers sont pour lui.

16

A M. CAMILLE DESMOULINS.

UNE Lettre m'arrive , Monsieur , elle est de Metz. Celui qui me l'écrit recevra mes remerciemens : car on en doit toujours aux procédés : mais je ne vous le dénonce pas moins , parce que les préjugés ne se pardonnent plus. *Lisez :*

Monsieur ,

IL vient de paraître à notre Chambre , un ballot à votre adresse , dont j'ai fait la visite. Je l'ai fait plomber et mettre à la Diligence qui part demain. Il s'est trouvé dans ce ballot , l'Histoire philosophique et politique des deux Indes. Or vous savez que ce livre est très-prohibé en France. J'ai cependant passé légèrement sur la visite de cet ouvrage sans *rien retirer*. Mais comme la Chambre de Paris n'aura peut-être pas la même indulgence , je vous conseille de prendre des précautions pour retirer cette balle de la Messagerie , et je vous prie de ne plus faire passer par notre Chambre de pareilles productions.

Signé, COLLIGNON.

Grand Dieu ! qu'est-ce donc qu'une tête de Syndic , si la révolution ne peut rien sur elle ? Avoir encore en France les mêmes idées qu'en Espagne ! Y croire que celui qui , de sa plume a secoué les Mondes , devait baisser son génie sous un privilège du Roi ! Cet abbé Baynal qui a préparé tant de conquêtes à la philosophie , espère bien qu'elle dira bientôt comme Louis XIV , il n'y a plus de Pyrénées.

Sans doute ce ne sera pas tant que la Capitale tiendra à ses trente-six Imprimeurs , Lyon , à ses dix-huit , Bordeaux , à ses seize ; tant qu'un Barbou , qui n'aura pas payé un arrêt du Conseil , pourra craindre la saisie de ses caractères , depuis le Gros-canon jusqu'au Petit-texte.

Le devineriez-vous , Monsieur ? cette semaine , dans la rue du Foin-S.-Jacques , un Imprimeur nouveau subit les anciennes formes. Avec un peu de grec et pas plus de latin , mais muni d'un certificat de Monseigneur le Garde des Sceaux , par la main de deux Adjoints , il recevra la permission d'exercer cet art que la Sorbonne croyait un sortilege ; comme si on avait plus besoin du consentement d'un Ministre pour avoir une presse , que pour avoir une plume.

Oh ! que je suis fâché de n'avoir pas demandé à M. Champion de Cicé , le jour même où avec tant de bonté , il ouvrait sa bourse à un malheureux que je lui recommandais , pourquoi il cache dans l'Abbaye S. Germain , les bureaux que lui a rendus M. de Maissemy ? C'eut été récompenser sa bonne œuvre que de lui dire quelques vérités.

A ce titre là , j'en aurais quelques-unes à dire à M. le Maire ; mais il a si peu le don de vivre avec ses égaux ! et peut-être se fâcherait-il , si je lui demandais seulement pourquoi , le mois dernier encore , il a écrit de sa main , sous une approbation du censeur Suard , permis de représenter. *Bailly*. Il y a pourtant des conseils qui prouvent de l'estime : et malheur à l'homme en place dont l'amour-propre se contenterait de cajoleries domestiques. Il ne fait que des faux pas dans le chemin de la gloire.

Je vous en prie , Monsieur , prévenez bien Madame veuve d'Houry et M. son gendre Debure , que si , en 1791 , son quatre-vingt-douzième almanach-royal , renferme encore la liste des cent soixante-treize Inspecteurs de pensées , aucun des Amis de la Constitution ne l'achètera ; quoique ce soit de tous les li-

vres , celui qui ait toujours contenu le plus de vérités. M. Blaizot m'a promis de supprimer dans celui de Versailles , qui a tant fait rire le Roi de Prusse , tous les titres de Prince , Duc , Baron , Comte , Marquis , puisqu'il n'y a pas plus de mérite pour un Noble de descendre de la tribu de Levi , que pour un loup de descendre de Lycaon. Si Messire de Bievre vivait encore , il dirait , en se *désarmant* ; qu'il n'y a plus de grands *Seigneurs* en France , que M. Cadet , son chirurgien.

Pardon , Monsieur , on sonne. — Entrez.... ce sont des Pâtissiers , Traiteurs et Rôtisseurs qui demandent ma protection pour être chargés , le 14 Juillet , du gala de l'Hôtel-de-Ville. Est-ce qu'ils prennent des Représentans de la Commune pour des Echevins ? Un d'eux me demande dans quelles places on jettera à la populace , les pains et les cervelats. — Partout où il y aura des Français qui voudront les ramasser. On verra si un Peuple libre se courbe pour vivre.

J'ai l'honneur d'être , etc.

P. MANUEL,
de la Société des Amis de la Constitution.

ME permettez-vous , mon cher Camille ; à moi qui ne vous vois jamais , mais qui vous lis toujours , de vous prier d'insérer dans votre journal , si plein de principes vigoureux , ma lettre à des *Jacobins* de Province. Il me semble que ce qu'on trouve chez vous , gagne par-tout. Aidez-moi à faire ce peu de bien.

MANUEL.

LETTRE à la Société des Amis de la Constitution de Montargis , affiliée à celle de Paris.

Messieurs ,

JE vous félicite : vous avez été des premiers à faire vos vœux sur l'autel de la Patrie , et ce sont les seuls vœux qui désormais seront permis à la France,

Le fondateur des *Jacobins* l'avait bien prévu que les apôtres de la révolution trouveraient des frères par-tout où il a des hommes , quand il leur dit : allez et prêchez l'Évangile par toute la terre. Son évangile , c'est la Liberté. Et quel Peuple n'accueillera pas cette bonne nouvelle ? Elle s'inscrira jusques dans l'alcoran ; car s'il le faut , la philosophie aura aussi ses croisades

qui expieront celles de la religion. Mirabeau, Barnave et Lameth auront peut-être autant d'éloquence que S. Bernard et Pierre l'hermitte.

Ce qui m'a un peu fâché, c'est de voir avec quel délire un Peuple libre élevait jusqu'aux nues le premier de ses soldats ; on l'adorait, comme s'il était prudent de faire des dieux de ceux qui vivent encore. J'ai vu le moment où l'ivresse décernait, même au Roi, une statue. Une statue ne doit jamais être que l'image posthume d'un bon Roi ; tout au plus on coule sous ses yeux le cheval de bronze prêt à le porter.

Se plaît-on toujours dans nos Provinces, à grossir les accidens de la révolution ? Quels accidens en effet, que des Ministres sans lettres de cachet, des Juges sans épices, des courtisans sans pensions, des terres sans vassaux, des temples sans écussons, des Princes sans livrées, des Evêques sans abbaye ; que des Religieuses qui peuvent devenir mères, des Curés qui se marieront ; des époux mécontents qui se sépareront ; des citoyens qui se feront soldats ? Plus de Parlemens, plus de Privilégiés, plus de Censeurs, plus de Chambres syndicales.... Si ce sont là des mal-

heurs , ce sont les malheurs d'un Peuple heureux.

Que n'étiez-vous tous , mes chers compatriotes , au champ fédéral ! quelle fête !... mais quel tems ! Eh bien ! pendant que le ciel , pour m'éprouver sans doute , m'inondait , je pensais à ce vil courtisan qui , parce qu'il avait l'honneur de se promener avec Louis XIV , dans les jardins de Marly , lui disait , en s'essuyant : Sire , la pluie de Marly ne mouille pas.

Oui , Messieurs , voilà comme toutes les Nations devraient sacrer leurs Rois. Celui des Français me paraissait bien plus grand , lorsque , sur la même ligne que le Président de ses Législateurs qui ne souffrirent pas entre l'un et l'autre l'épaisseur d'un *Brissac* , il promettait à Dieu de ne jamais faire que la volonté de tous ; qu'à Rheims , sous la sainte Ampoule , lorsque l'Eglise , en lui souhaitant dans ses prières hébraïques , la force d'un éléphant , lui laissait croire qu'il avait le don de guérir les écrouelles.

C'est moi , Messieurs , qui ai proposé au département de la Police , la suspension des voitures , même celles de ces cochers à moustaches , qui roulent plus de filles que de prin-

tes , et où la vertu ne monte pas encore. N'était-il pas juste qu'il y eut au moins un jour où les riches ne pussent pas écraser le pauvre ? Lorsqu'un feu Duc , qui n'avait jamais marché que sur des tapis , vint humblement me demander le privilège de son carrosse , je le renvoyai à M. le Maire qui avait obtenu du Roi le droit de distribuer des dispenses , en lui observant que les abus naquirent toujours des exceptions. Les prérogatives trop souvent deviennent des injustices , et les favoris sont toujours , pour le moins , des flatteurs.

Oui , oui , la France aura enfin des loix. Mais que pourraient - elles sans les mœurs ? Ce n'est point assez qu'Aspasie ne décide plus du droit de faire ou la guerre ou la paix. Sans qualités privées , les Nations ne se régénèrent pas. Que chaque ville demande donc des Tribunaux domestiques , où la censure réproouve et flétrisse les vices qui savent se soustraire à la loi , où les enfans apprennent par des exemples que faire des dettes , c'est commettre des vols , et sur-tout que la gloire n'est jamais où la vertu n'est pas. Car qu'importe que l'Univers admire le talent sublime de Démosthène , si , traître à la République ,

il boit la honte dans une coupe d'or d'Alexandre ! Je le demanderai à l'abbé Maury , qui sait si bien son histoire ancienne , s'il n'est pas vrai qu'à Rome celui qui avait une mauvaise réputation , quand il avait proposé un bon avis , était obligé , pour qu'il fut accueilli , de le faire passer par la bouche d'un homme de bien. Le patois du père *Gérard* doit inspirer plus de respect au Louvre que l'esprit frelaté du jeune Mirabeau. La première fois que ce colonel des *Noirs* a paru dans la tribune des Solons , avec le manteau des Crispins , comment ne s'est-on pas rapelé dans la diète auguste , le Décret dont furent frappés à Sparte les polissons de Clazomène qui avaient sali la place des Ephores ? » Que l'indécence et la malhonnêteté soient permises aux Clazoméniens. »

Des honneurs parmi des Citoyens qui se gouvernent , sont des peines ; il ne faut ni les désirer , ni les craindre. Chacun se doit à la chose commune. Heureux celui qui , quand il l'a servie avec succès , trouve du plaisir à reprendre le métier de ses pères ! En Amérique , lorsque les frères Bicker quittèrent leurs fonctions publiques , ils s'empressèrent de mettre dans les Journaux cette annonce touchante :

« Les frères Bicker donnent avis qu'ils
 » viennent de reprendre leur ancienne pro-
 » fession de chapellier , qu'ils avaient aban-
 » donnée pour défendre la liberté de leur
 » pays. Ils espèrent que leurs Concitoyens
 » voudront bien , en récompense de leur
 » courage et de leurs services , les favoriser
 » dans leur commerce et les préférer aux
 » autres. «

Quand connaîtrons-nous , comme les frères
 Bicker , le véritable prix des écharpes et des
 épaulettes ?

MANUEL.

P. S. J'aurai bonne idée d'une ville qui a
 choisi M. Gastellier pour Maire , s'il lui rend
 l'honneur qu'elle lui fait ; mais je dois , puis-
 que je l'estime , le prévenir que c'est être
 aristocrate que de censurer et d'approuver
 des *affiches*. N'est-ce pas à moi à répondre
 de mes pensées , et à l'Imprimeur à répondre
 de moi ?

Hôtel de la Mairie. A Paris 24 Juillet 1790.

L E T T R E

A CAMILLE DESMOULINS.

J'E n'ai pas l'honneur de vous connaître ; Monsieur , mais j'en ai bien le désir ; car je vous lis. Votre Journal est un de ceux dont l'Assemblée-nationale a besoin. Ce sont les Gens de Lettres , quand ils ont votre courage et vos principes , qui font les révolutions. Il ne faut rien moins que mon dévouement à la chose publique , qui prend mes jours et mes nuits , pour ne pas me rendre aux Lettres dans un moment où elles peuvent seconder si puissamment l'Assemblée-nationale , et vers lesquelles je tourne incessamment les yeux , au milieu de mes fonctions , à la *Police*.

Jugeriez-vous à propos d'insérer ma lettre ci-jointe , sur M. le Maire. Elle est , ce me semble , dans les bons principes.

Manuel , *Administrateur*.

LETTRE A J. P. BRISSOT.

ON me calomnie , Monsieur ; et vous me vengez : l'estime d'un honnête homme est le désespoir des méchans.

Qui ose donc m'accuser de faire de malins pamphlets ? Voué à la *révolution* , je n'ai pas même le tems d'en lire.

Une fois , il est vrai , j'ai quitté la *Police* pour dire , dans l'Assemblée générale des Représentans , quelques vérités au Maire de Paris. Eh bien ! n'est-il pas bon que les hommes , ceux même que leur mérite seul poussera dans la carrière des honneurs , y trouvent dès leurs premiers pas , des citoyens méconnus de la fortune et de la gloire , mais non pas de la Patrie , qui d'un doigt ferme leur montrent le tribunal où doivent se peser leurs services et leurs fautes ?

Mais en dénonçant quelques abus d'une autorité naissante , je n'ai point oublié que je parlais à celui qui a commencé la conquête de la liberté , lorsque , le chef des Législateurs , il annonçait au Roi les vœux irrésistibles de la France.

Qui , Monsieur , je l'ai dit et je le répète :

un

un Maire ne peut se réserver aucune partie de l'administration. Lui en laisser une , c'est les lui livrer toutes ; bientôt il ne nous resterait que la poussière des bureaux et la visite affligeante des prisons. M. le Maire peut et doit tout voir, mais, M. le Maire ne peut et ne doit pas tout faire. Eh quoi ! ne suffit-il donc pas au cœur d'un homme qui ne veut que le bien, de pouvoir empêcher tout le mal ! c'est un privilège qui flatterait les Rois. Avec le désir que ne dissimule pas M. Bailly, de faire couler dans son cabinet les plus petits ruisseaux de chaque Département, son secrétariat deviendrait un gouffre où toutes les affaires se déroberaient à la surveillance utile de ses Juges ; et MM. les Administrateurs, qui ne pourront jamais aspirer qu'à de l'estime, partageraient, peut-être à leur insçu, la célébrité injurieuse d'un commis.

Les *Sections* ont bien senti que huit Lieutenans ne suffiraient pas pour contenir dans des bornes citoyennes, celui qui, par le poids ou par le luxe de la représentation, aurait tant de moyens de courber sous ses faisceaux le vulgaire qui s'éblouit. Ils l'ont sagement entouré de soixante Administrateurs qui, chargés de combiner et de préparer des plans di-

gnes de sa sanction, sans raison ni de le craindre ni de le flatter, avec cette fermeté que donnent les bonnes intentions, ne lui permettront jamais de porter sur la chose publique la main usurpatrice d'un maître.

Mes Collegues et moi, nous pensons tous qu'il n'est plus permis à personne d'être courtisan. Plus de ces considérations pusillanimes, de ces ménagemens serviles, de ces procédés hypocrites, de cette indulgence complice qui énerve les caracteres et les principes. Il faut que les hommes s'estiment assez pour s'accuser et se défendre. C'est à la censure à éprouver les réputations.

Celle de M. Bailly, pensionnaire du Roi, est cimentée dans toutes les Académies : mais celle de M. Bailly, Maire de Paris, doit subir l'examen d'un Peuple libre qui juge les Rois.

J'ai l'honneur d'être, etc,

MANUEL, Administrateur.

LETTRE

AU COMTE D'ARTOIS,

Sous le nom de Mlle ARNOUX.

Vous êtes bien loin ! et je suis encore près de vous. Eloignez un moment, s'il vous plaît, ceux qui vous flattent : j'ai quelques vérités à vous dire.

Savez-vous , au juste , où en est la révolution ? C'est une affaire finie. Demandez plutôt au *Roi*, demandez à *Monsieur* ; ils ont vu , de leurs yeux , les abus & les préjugés tomber comme des quilles. Les nobles , les prêtres , les parlemens même , tout le monde est rendu. Que pouvaient-ils contre l'opinion , dans une ville sur-tout où un la Fayette , d'un coup de pied , fait sortir cent mille soldats.

Vous a-t-on dit , Monseigneur , ce que coûte à la France cette *révolution* ? Pas si cher que la fête qui a été donnée à la place Louis XV , pour le mariage de ce frere que nous aimons

tous. Il est vrai qu'elle vous coûtera un peu d'argent ; mais vous y gagnerez encore , puisqu'on vous débarrasse de tous ceux qui vous volaient.

Moi, qui vous parle , Monseigneur , j'ai eu beaucoup de peine à me faire aux *droits de l'homme* : mais réflexion faite , c'est un beau spectacle qu'un peuple libre. Chacun y sera jugé selon ses œuvres ; & fût-on né , comme vous , Monseigneur , de la côte de S. Louis , si l'on n'a point de mérite , il faudra du moins se faire oublier , pour échapper au mépris. L'abbé Maury lui-même sent déjà la nécessité , pour vivre de l'autel , de paraître un bon apôtre.

Je ne ris plus , Monseigneur ; vous êtes dans une position à avoir besoin d'une *Minerve*, et je la deviens pour vous. Assez et peut-être trop de femmes s'occupent de vos plaisirs ; je ne songe qu'à votre gloire et à votre repos.

Encore une fois la *révolution* est consommée : faite sans vous , que du moins votre retour lui paraisse un hommage : elle ne vous implore pas ; mais elle vous attend , elle vous espère encore. La France aime ses princes ; elle les aime jusqu'à croire que leurs défauts ne sont point à eux.

Voulez-vous goûter, Monseigneur, le plus grand plaisir de la vie? Montez à cheval : presque seul, accourez, sans qu'on s'en doute, à l'Assemblée-nationale. Si vous passiez par Cl , je vous y préparerais un uniforme de la Garde parisienne, qui vous irait tout aussi bien que celui des Suisses. Vous ne tarderiez pas à être dans cette salle où se font les loix. On vous reconnoît, on vous annonce; déjà vous êtes à la tribune : là, une main sur votre épée, vous direz, avec la fierté et la franchise de Henri IV : *Je jure de défendre la Loi, le Roi et la Constitution.* Les bravo retentiront jusqu'aux Tuileries, et la foule vous portera dans les bras de Louis XVI qui versera des larmes de joie; et moi, qui vous suivrai de la pensée, je regretterai tout bas de n'avoir pas à vous offrir tout ce que j'ai perdu.

E X T R A I T

*D'UNE Lettre à M. COUET, Vicaire de
Montargis.*

ENFIN la religion triomphe, la vente des biens du clergé, après décès, est presque affichée. Il avait fait une immense fortune avec des miracles ; il n'a qu'à la recommencer avec des vertus. Elle sera l'ouvrage de ces bons curés à qui la Nation rend tous les honneurs de l'église. Ce sont eux qui rétabliront, dans sa pureté primitive, la morale de celui qui a ordonné de rendre à César ce qui est à César, qui a institué le mariage, qui plaignait la femme adultère, de celui qui n'a jamais fait un crime des opinions, pas même de l'erreur.

Au lieu de bercer les campagnes de légendes, de faire prosterner toute une paroisse devant un gros Saint de bois qui guérit le mal de dents, les Ministres de l'évangile expliqueront, dans la chaire de vérité, les tableaux champêtres de l'écriture. Ici ce sera Noé, ivre et nud, dont un fils respectueux cache de son manteau la gaieté folle et peu décente.

Là , ce sera Jacob qui , pour mériter une femme , ne dédaigne pas de garder les troupeaux. Plus loin , Dieu lui-même punit Achab qui s'empare de la vigne du pauvre.

A cette école simple , que d'influence n'auront pas les Prêtres sur la nouvelle race d'hommes que promet la *révolution* ; les Prêtres qui , toujours maîtres des deux passages de la vie , ne perdront jamais leur empire sur les jeunes cœurs et sur les têtes mûres.

On ne saurait donc trop accorder de respect et d'estime à ces Pasteurs-citoyens qui , sous des toits rustiques , décorés tour-à-tour de l'étole et de l'écharpe , prêchant quelquefois sur les dogmes , plus souvent sur les *décrets* , assureront le bonheur de leurs frères , sur la terre et dans le ciel.

P. S. On m'écrit de ma province qu'un village a fait chanter une *messe* pour la santé de l'*Assemblée-nationale*. Le Curé a refusé ses honoraires ; mais le Sonneur a pris les siens. Il est rare que ceux qui veulent faire du bruit , fassent du bien : c'est une maxime que je soumets à M. Bergasse.

L E T T R E

A M. S O S N E T , Avocat.

Vous me demandez , Monsieur , une permission que je suis honteux de vous donner. Quoi ! l'homme de lettres qui voyage avec ses livres est encore obligé , dans cette ville qui a rendu libre toute une Nation , de soumettre sa bibliothèque à la visite arbitraire d'un Inspecteur de police , dont la main ose toucher Rousseau , Raynal , etc. ? Une Chambre syndicale dont l'unique fonction devrait être d'assurer , sous l'égide des Municipalités , le patrimoine du génie , cite encore à la barre des Censeurs royaux , même *les lettres-de-cachet* de Mirabeau ; et si l'Administrateur de la librairie propose de soustraire à l'espionnage , qui suppose toujours de mauvaises lois , les malles ambulantes des Muses , deux Inquisiteurs de la pensée sont là avec des commis à la phrase , qui citeraient à Apollon lui-même l'ordonnance de Henri II du 27 Juin 1551 , l'arrêt du Parlement du 15 Février 1611 , l'ordonnance de Louis XIII en 1629 , l'arrêt du Conseil d'état du 20 Octobre 1643 , jusqu'à des sentences du Châtelet , et peut-être l'ordon-

nance du Prevôt de Paris du 8 Novembre 1670.

Je ne sais pas trop si les trente-six privilégiés ne regrettent pas un peu le pouvoir arbitraire : ce qu'il y a de sûr c'est qu'ils ne paraissent pas encore bien entendre les *droits de l'homme*. J'en juge par l'étonnement où les jeta une proposition que je leur fis, pour arrêter l'indépendance qu'a produite enfin le despotisme , d'établir entre eux et leurs ouvriers , par une conférence amicale , cet équilibre de devoirs que commande, dans tous les états, aux maîtres et aux garçons le besoin qu'ils ont les uns des autres. C'est qu'ils ignoraient que c'est sur les remontrances des Ouvriers - Imprimeurs que Charles IX lui-même changea un réglemant qu'il avait fait de *son bon plaisir et de sa certaine science*. J'aurais pu leur rappeler qu'Érasme et Chapuis ont été correcteurs : mais Franklin qui , dans sa jeunesse , a travaillé à la casse, ennoblit plus, lui tout seul, l'art des Didot, que Marc Mazurus, que Jean Lascaris qui, Protes, n'en ont pas moins été l'un Archevêque de Raguse, et l'autre Ambassadeur de Louis XII.

Que d'Ambassadeurs et d'Archevêques qui ont été, qui sont et qui seront moins utiles que des Protes !

L E T T R E

A M. L'ARCHEVÊQUE DE BORDEAUX.

M O N S I E U R ,

Si j'ai un peu forcé les principes , je ne les méconnais pas ; et me les rappeler avec tant de graces , ce serait m^e les recommander. Vos *instructions* n'en étaient pas moins nécessaires à un homme de Lettres qui se trouve Magistrat ; car je n'ai que du zele , et le zele a ses dangers et ses fautes.

Il est très-vrai que ma main compâtissante a soulagé quelques-uns de ces malheureux , qui , pour conserver une vie , perdaient la liberté. Devançant les Décrets de l'Assemblée nationale , les longues détentions m'avaient toujours paru les douceurs hypocrites du despotisme. N'est-ce pas une bienfaisance barbare que celle qui substitue la honte obscure des cachots , à la leçon publique des gibets ? La justice ne doit pas flétrir celui

qu'elle espère corriger : il ne faut pas que la loi lui ôte jamais le moyen de recouvrer l'estime même de ses Juges , puisque

Dieu fit du repentir la vertu des mortels.

Je ne connais aucun des prisonniers dont j'ai allégé les fers : ils ne m'ont été recommandés que par leurs malheurs. Mais, Monsieur , comment repousser un fils qui ne demande qu'à fermer du moins les yeux de son père ? Il reviendra , car je suis sa caution , et plus d'une fois ma confiance a donné de l'honneur. C'est parce que j'ai vu *Bicêtre* , que je ne crois plus à la gangrenne des ames. - Veuillez demander , Monsieur , à l'*Econome* si , fiers de leur parole , ils ne viennent pas tous les soirs chercher le sommeil sur leurs lits de pierre , ceux à qui j'ai permis de venir dans la ville , offrir au commerce , en excitant la pitié par l'intérêt , ces merveilles de paille que pouvait seule concevoir et exécuter l'industrie paisible d'un captif. Je leur ai fait acquérir un nouveau titre à la clémence du Prince.

Vous les abandonner , Monsieur , c'est assurer leur sort. Le privilege de votre place est de semer de ces pardons qui font bénir les Rois.

Vous sentez, Monsieur, que dans la mienne de Représentant provisoire d'un Peuple libre qui médite des choix plus heureux, j'ai dû m'empresser de faire du bien : et peut-être les forces me manqueraient dans le chemin épineux de la *révolution*, si ma tête fatiguée n'avait pas quelquefois à se reposer sur mon cœur.

Un espoir me soutient encore : je compte demander à la *Commune*, pour preuve et pour prix de mes services, de passer un mois dans chacune des maisons de force, dont les abus échapperaient toujours aux visites solennelles des Ministres et d'un Maire. Il est tems que la philosophie y promene le flambeau de l'humanité. La misère ne doit plus s'expier comme le crime. La première Municipalité du monde doit à tous ses enfans, à ceux même qui sont sous la verge des Tribunaux, de l'air, sans lequel il n'est point de santé, et du travail, sans lequel il n'est point de vertu.

Je suis avec respect, etc.

MANUEL.



LETTRE

A M. B A I L L E.

MONSIEUR LE MAIRE,

J'AI essuyé vos reproches, et je vous ai fait mes excuses. Je vous les devais, quoique ma faute même fut la preuve de mon zèle : car c'était pour obliger plus vite, que, pressé par la personne même qu'il intéressait, j'ai ouvert le *billet* que réclament vos stériles bureaux.

Mais je me dois de vous observer que le ton impérieux ne convenait ni à votre place ni à la mienne. Je reçois des conseils ; mais je ne souffre point de leçons publiques devant des témoins, sur-tout, qui doivent ignorer que nos Dieux ne sont souvent que des hommes.

Si vous saviez, M. le Maire, tout ce que font mes collègues et moi pour la *Révolution*, en les rapprochant de vous pour nous éclairer

tous, vous les dédommageriez par des marques d'attachement , de leurs sacrifices et de leurs peines. Élus par scrutin , comme vous l'avez été par acclamation , vos commettans sont les nôtres. Magistrats comme vous , décrétés par la Nation et sanctionnés par le Roi , les Administrateurs d'un peuple libre sont des Maires qui se forment.

Enchaîné à mon Département, comme une sentinelle à son poste , je me dépêche d'y faire le plus de bien que je peux : quelques bonnes œuvres seront mes honoraires. Sans espérances , puisque je suis sans désirs , que du moins je remporte dans mon cœur quelques souvenirs.

Un nouvel ordre de choses , Monsieur , nous est nécessaire ; car rien n'énerve les autorités comme les prétentions. Il faut que vous et nous , nous connaissions nos droits , je veux dire nos devoirs ; c'est à la Commune à les tracer. Elle n'aura pas besoin de nous prescrire pour vous des honneurs et de hommages.

Je suis avec respect ,

Monsieur le Maire ,

Votre très-humble et très-obéissant
serviteur, MANUEL.

LETTRE

AUX AUTEURS

DE LA CHRONIQUE DE PARIS.

MESSIEURS,

Le grand jour approche , qui doit effacer tous les plus beaux jours de la Grece et de Rome. Est-il une nation dans l'histoire , dans la fable même , qui , pendant le court espace d'un an , corrigeant tout-à-la-fois ses Princes , ses Prêtres et ses Juges , ait changé de lois et de mœurs ? Oui , de mœurs ; car il y a bien loin de ce Peuple qui portait le deuil de Cromwel , à celui qui porte le deuil de Francklin.

Quel spectacle , Messieurs , pour l'univers que cet anniversaire de la liberté , où toute la France à Paris , croyant avoir fait un nouveau choix , criera jusqu'au ciel : *vive Louis , pre-*

mier Roi des Français ! Pourquoi faut-il que tous les Rois ne méritent pas encore d'assister à cette fête où ils jureront enfin , où ils signeront ensemble le bonheur des hommes ?

Je ne doute point , Messieurs , que tous ces soldats , et ceux de la Nation et ceux du Roi , qui accourent de toutes les provinces , pour se mêler , se confondre sous les drapeaux de la Patrie , ne reçoivent , dans toutes nos villes hospitalières , les marques d'estime que se doivent les défenseurs de la constitution. Mais c'est sur-tout aux conquérans de la Bastille à faire les honneurs de la France. Il faut qu'une armée qui ne sera qu'une famille , trouve nos maisons ouvertes comme nos cœurs.

Voulez-vous bien prévenir ceux de mes concitoyens qui seront jaloux de loger de nos frères , que j'inscrirai avec plaisir leur nom , leur demeure et leurs offres,

MANUEL , *Administrateur.*

CONFÉDÉRATION

CONFÉDÉRATION NATIONALE.

*Assemblée des Députés des soixante Sections
de la Commune de Paris.*

L'ASSEMBLÉE des Députés des 60 Sections de la Commune de Paris, réunis à l'Hôtel-de-Ville, ayant entendu le rapport de son Président sur une lettre adressée au rédacteur du Journal de Paris, par une personne qui a signé *Manuel, Administrateur*, laquelle personne s'attribue la mission d'inscrire à l'Hôtel de la Mairie, les noms des citoyens qui se proposent de loger leurs frères, Députés des provinces pour la Confédération nationale; bien convaincue qu'elle n'a délégué cette mission à aucun particulier, pénétrée d'ailleurs de cette vérité qu'aucun Membre du Conseil de Ville n'a pu enfreindre les conventions arrêtées entre MM. les Administrateurs et l'Assemblée, qui consistent à préparer, par leurs Commissaires respectifs, les opérations ultérieures du Pacte fédératif et à en référer ensuite à l'Assemblée générale.

A arrêté que M. Manuel, Administrateur, serait invité de se rendre à l'Assemblée, pour

avoir de lui le désaveu de la lettre en question, ou pour expliquer ses motifs, dans le cas où il l'avouerait.

CHARON, *Président.*

R É P O N S E.

M E S S I E U R S ,

Votre *arrêté* m'afflige; car je ne le méritais pas. Celui qui, comme moi, ne tenant à sa place que par le bien qu'il y fait, sans crainte comme sans espérance, s'immole à la chose commune, a le droit d'être étonné quand il ne reçoit pas des marques d'estime.

Ce que j'ai fait, Messieurs, tout Citoyen pouvait le faire: c'était pour me délasser de mes peines publiques que je voulais avoir le plaisir de composer moi-même la liste des bons patriotes qui sont fiers de loger un Soldat.

Mais comme c'est vous, Messieurs, qui préparez cette fête sublime d'un peuple souverain, il est dans mes principes, comme dans mes procédés, de vous présenter cette liste civique: elle sera imprimée sous vos auspices. Qui doit mieux que vous mettre sur le *billet* du nos hôtes le cachet de la liberté?

Un vœu m'échappe, Messieurs, et il est per-

mis à un Administrateur qui voit de près les maux qu'il cache. Puisse une nouvelle *Municipalité* signer le Pacte de famille. En cédant l'*Écharpe*, je ne vous demanderai qu'un fusil.

Je suis , etc.

MANUEL.

Ce 16 Juin.

D I L L E T

A U X A U T E U R S

DE LA CHRONIQUE DE PARIS.

LES Officiers Municipaux passent les religieuses en revue ; ils leur lisent le décret de l'Assemblée nationale qui supprime les vœux ; mais on s'apperçoit bien que leurs Directeurs, zélés *Montans*, repètent souvent à ces *Priscilles*, à ces *Maximilles*, que ce décret n'est pas sanctionné par le Pape.

Au reste, que ferait la nouvelle France de ces bonnes filles à stériles vertus, qui croient

que l'église conserve encore tous les cheveux de la Vierge , qu'il ne s'est pas perdu une goutte de son lait , qu'un de ses peignes est à Rome , ses souliers à Saint-Flour , une de ses pantoufles en Bretagne ; que la mesure de son pied est entre les mains des Espagnols , et que Jean XXII octroya sept cents jours d'indulgence à quiconque baiserait trois fois la sainte mesure ?

M. Manuel n'a pas été peu surpris de trouver , dans un de ces monasteres où l'éducation prépare des femmes et des mères , sur la porte de la classe dans laquelle brûlait un cierge , cet *avis* qu'il a copié mot pour mot , aux fautes d'ortographe près :

» Mes Sœurs , vous êtes priées de vouloir bien fermer les portes lorsqu'il y a un cierge allumé : c'est en l'honneur de notre bonne Mère qu'il brûle : il est du zele de ses enfans de le faire durer. Sa femme-de-chambre vous assure qu'elle agréera votre intention ».

Cette femme-de-chambre qui s'appelle madame des Cinq-Plaies , récitait le chapelet aux pieds de sa maîtresse.

Si Rousseau eût pu voir de près , comme M. Manuel , ces précepteurs en guimpe , croyez-vous qu'il leur eût confié *Sophie*.

 EXTRAIT D'UNE LETTRE.

L'HUMANITÉ vient d'arracher une victime à la Religion.

Une Religieuse mourait tous les jours dans le couvent de l'Assomption, proche la salle des *Feuillans*, près loin des *Jacobins*. Sa santé exigeait l'air natal ; elle avait pour elle l'ordonnance du Médecin et le décret de l'Assemblée nationale : mais sa Supérieure croyait qu'il fallait encore la permission du grand Aumônier, qui la renvoyait au Curé de Saint-Eustache, qui lui donnait rendez-vous au confessionnal. Une de ses parentes vint la chercher au moment où les Officiers Municipaux plantaient la Constitution dans son Monastère. A cette séance, M. Osselin se trouvait seul, attendant MM. Thorillon et Beaufile, ses collègues ; et madame l'Économe prétendit que, pour mieux faire les choses, il fallait être deux. On vint chercher un Administrateur à la mairie. M. Manuel vint pour racheter une captive. Les *Noirs* en guimpes le méconnaissent : on veut examiner ses pouvoirs. — Mesdames ; ils sont au District, un détachement

de vingt hommes les apportent. — Toutes les Sœurs de se sauver et les murs se baissent.

La malheureuse Mélanie , pâle , faible , appuyée sur les deux Magistrats du Peuple , après douze ans de vertus , n'emporte pas même un regret de sa Communauté.

RÉPONSE A M. MAMUEL,

Sur le Post-scriptum d'une Lettre insérée dans la Chronique , en date du 24 Juillet dernier.

JE suivrai avec plaisir , Monsieur , le conseil que vous me donnez de ne plus signer à l'avenir les Affiches de Montargis ; *quoique bien j'en aie le droit* ; je suivrai ce conseil avec d'autant plus de plaisir , que vous me le présentez avec une honnêteté infinie , et que vous l'appuyez de très-bonnes raisons. Si j'ai continué un usage qui m'a été transmis par mes prédécesseurs , c'est que j'avais pour moi ce qu'ils n'avaient pas pour eux , votre exemple. J'ai dans ma bibliothèque une brochure *censurée , approuvée et signée Manuel , Administrateur de la Police*. Quoique cet Opuscule ait

paru précisément à l'époque de la conquête de la Liberté, et dans le fort de la liberté de la Presse, je n'en ai pas tiré les mêmes conséquences que vous. Vos principes m'étaient connus comme vous connaissez les miens ; mais ce que vous ne connaissez pas, c'est la latitude des sentimens d'estime et d'attachement avec lesquels je suis, Monsieur, votre très-humble et très-obéissant serviteur,

GASTELLIER, *Maire de Montargis.*

LET T R E

AU MAIRE DE MONTARGIS.

M O N S I E U R ,

CHACUN a sa maniere d'éprouver ses amis ; la mienné est de leur dire des vérités ; et encore faut-il qu'ils m'en remercient.

Mon conseil vous a paru bon : vous l'avez suivi ; et c'était la meilleure réponse que vous puissiez me faire ; elle nous honorait tous deux.

Si je vous ai parlé en public , Monsieur ; c'est que je voulais me faire entendre de plusieurs Maires de Province , qui attachent encore à leur *écharpe* la *serpe des Censeurs*. Ils ne sont pas tous persuadés , comme vous , que la *Constitution* dépend de la *liberté de la Presse*. Il y a des *Malouet* par-tout.

Comment, Monsieur , vous avez dans votre bibliothèque un livre qui finit par ces mots : *Permis d'imprimer, Manuel*? C'est une malice des *trente-six privilégiés* que désolent mes principes ; car ma main n'a jamais signé cette formule des *Sartine* et des *Lenoir*.

Oui , Monsieur , j'ai le désir et l'espoir de me rendre aux lettres. La *Révolution* a autant besoin de plumes que d'épées ; et comme on se doit à sa Patrie , avec le zèle d'un simple Soldat , j'irai servir sous vous. Vous verrez si dans cette *Société* d'hommes libres que doit protéger toute Municipalité qui ne les craint pas , avec un caractère ferme , mais des mœurs douces , loin de ces coteries oisives où l'on se calomnie sans se connaître , je ne me plais pas à rapprocher , du moins par les procédés , les Citoyens que des sentimens séparent. La concorde peut seule faire la gloire et le bonheur d'une Ville. Je n'en ferai pas moins la

guerre aux abus et aux préjugés. Se dénoncer mutuellement, ce n'est point se trahir. La censure de l'estime, flatte et corrige. C'est l'indulgence du mépris qui offense. Il faut surtout donner des leçons au Peuple ; car il n'a encore que le secret de ses forces. Apprenons-lui ses devoirs, pour qu'il ne devienne pas plus dangereux encore que des Rois.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, non pas *voire très-humble Serviteur*, je ne le suis de personne ; mais un de ceux qui vous estiment et qui vous aiment.

P. MANUEL.

Ce 7 Août 1790.

LETTRE

A. M. PALOY.

C'É n'était donc point assez pour vous, Monsieur, d'avoir contribué à la conquête de la Bastille, si ce jour où, le sabre à la main, la ceinture hérissée de pistolets, comme un Paul-Jones, vous aviez fait de vos douze cents

ouvriers une armée de héros ! Il a fallu encore , dans la crainte sans doute que ses pierres éparses ne se réjoignissent à la voix des Ministres , que les huit tours , étonnées de n'être plus ensemble , perdissent sous le ciseau et leurs formes et leurs forces ; et d'une seule Bastille vous en avez fait quatre-vingt-trois. Quelle idée heureuse d'envoyer dans chaque Département la preuve éternelle que des Rois ont voulu comme les Dieux avoir aussi leur *Ténare* ! Cette image , qui est d'une ressemblance à faire frémir , sera portée dans toutes les cérémonies , mêmes religieuses , comme le *Palladium* de la France. C'est la seule chässe que désormais doive promener un peuple libre.

Je les reconnais bien , Monsieur , ces portes de fer à triples verroux. Ici était ce prince de l'église qui , après avoir été le jouet et le martyr des cours , ne peut pas se consoler de n'être plus le premier valet d'un Monarque. Là soupirait cette fille dernière des Valois , qui peut-être n'a couru les chances du vice , que pour ne pas recevoir l'aumône des Bourbons. Il me semble encore être sous cette voûte silencieuse où plus d'une fois j'ai demandé à la Providence si c'était bien elle qui de son soufle animait les despotes.

Rien ne vous a échappé , Monsieur ; et je ne vous demande pas pourquoi vous conservez de ces os que des *Louvois* ont oublié de manger. Sans doute le fauteuil de Dagobert sera moins curieux pour la postérité , que ce collier , qui n'est peut-être pas celui d'un chien , où on lit : *J'appartiens à M. le Marquis de Launay.*

Il y a du plaisir à vous voir , Monsieur , vous êtes de ces citoyens qui aiment la patrie , comme Fénelon aimait Dieu , pour elle-même. Peu vous importe votre fortune. A vos yeux l'indépendance des nations ne se paye jamais trop cher. Votre cœur saigne , j'en suis sûr , à la rencontre de ces *frondeurs* nouveaux , qui , sur le *bréviaire du Cardinal de Retz* , invoquent la guerre civile. Les malheureux ! croient-ils donc que tous les patriotes mourront en un jour ? Ils ne savent pas ce que produit le danger dans des âmes fortes. C'est lorsqu'Annibal était aux portes de Rome qu'un Romain acheta le champ où il était campé : et les d'Artois , les Condé , les Maillebois sont-ils des Annibal ?

En vérité , en vérité , je vous le dis , Monsieur , ils se briseront tous sur la *constitution* qui sera celle de tous les peuples , à l'instant

même que les Rois aveugles s'aviseront de les armer les uns contre les autres. Il y a trop long-tems que la raison nous crie que le plus barbare des crimes, c'est la gloire des combats. On ne doit plus être soldat que pour défendre ses foyers.

Une chose cependant m'afflige, Monsieur : c'est la presqu'insouciance de ceux même qui ont fait la révolution. La ville de Paris s'endort sous des lauriers, comme si quelques brillantes actions suffisaient à sa renommée. Ces actions-là ne supposent quelquefois que des têtes vives. C'est la constance et de la vertu et du malheur, qui prouve des hommes libres. Ne vous paraît-il pas, comme à moi, que les principes ne prennent pas encore la place des préjugés, que les abus restent là où l'on sème des lois, et qu'enfin l'argent a toujours plus de valeur que l'estime? Nous n'avons pas encore beaucoup de ces Catons, de ces Aristides, dont la philosophie rebuterait la fortune jusque sur les marches du trône. Je ne connais qu'un le Camus qui, avec la probité et la franchise de Sully, aurait osé dire à Louis XVI, le jour où il voulait habiter dix-sept maisons, ce mot gai et profond de Frédéric : Dieu a créé les ânes, le colonnes

doriques et les Rois , pour supporter les fardeaux de ce monde. Ce serait-là un bon précepteur pour notre Dauphin , et non pas de ces Sénèques corrupteurs qui loueraient jusqu'au génie de l'imbécille Claude.

Avec vos talens et votre civisme , Monsieur , c'est encore à vous à élever une statue à la liberté. En attendant qu'on ait assez d'*assignats* pour lui bâtir un temple digne d'elle , on la déposerait dans le sallon de M. Camus. Le Sénat romain n'ordonna-t-il pas que celle de Cybelle serait portée chez Scipion-Nasica , comme le plus homme de bien de tout l'empire ?

Je vous salue et vous embrasse , P. MANUEL,

A la Mairie le 30 Août 1790.

Voici une approbation qui n'est pas du censeur *Suard*. M. Manuel l'envoya à l'Auteur du *Code de la France*.

» Le droit de permettre , Monsieur , suppose le pouvoir de défendre. Ce pouvoir , » la police ne l'a plus sur les Ecrivains qui

» signent leurs ouvrages. Ils ne doivent des
» comptes qu'à la loi. Jouissez de la *liberté*
» *de la presse*, et que votre *Code de la France*
» la consigne et la justifie «. *P. Manuel.*

Cela vaut bien le, *J'ai lu par ordre de Mon-*
seigneur le Garde des Sceaux, etc. *Lourdet.*

L E T T R E

AUX AUTEURS DE LA CHRONIQUE.

UL y avait long-tems, Messieurs, que *Platon* nous le disait : un laboureur est très-utile dans un état, et sa profession mérite d'être honorée. Sous ce prétexte, donnez-lui une charue d'ivoire, un habit de pourpre, une table délicate ; il ne voudra plus s'exposer au soleil.

Sans examiner si des Evêques sont aussi nécessaires que des Laboureurs, du moins est-il vrai que ce n'est que parce qu'ils étaient trop riches qu'ils ressembraient si peu à des apôtres. Si, comme S. Martin, ils eussent toujours visité leur diocèse, montés sur un âne, l'Eglise gallicane aurait plutôt compté sur des vertus que sur des miracles.

Puisqu'enfin l'Assemblée-nationale nous a appris que la plus grande preuve de la barbarie d'une Nation , c'est un respect aveugle pour ses Prêtres , exigeons donc d'eux qu'ils remplissent tous les devoirs que leur impose la religion qui les nourrit. Je fais la motion, moi , que l'Archevêque de Paris , à qui il reste encore , dans ces jours de conversion et de réforme , soixante-quinze mille livres de rente , vienne sous deux mois dans son chapitre distribuer aux fideles du moins le pain de la parole : et si sa *grandeur* craint toujours le mauvais air de la *révolution*, il faut que le peuple, qui a encore plus besoin de ses exemples que de ses *mandemens*, dispose de son siege. La résidence est une des premières lois de l'Évangile ; les Payens eux-mêmes en avaient fait un décret. Chez les Romains , il était défendu aux Prêtres de Junon de jamais monter à cheval , *Ne*, comme dit *Festus-Pompeius*, *si longius urbe discederent sacra negligenterur.*

Comme la religion ne peut plus guère se soutenir que par les mœurs de ceux qui la prêchent , je voudrais aussi que les Prélats , qui ne trouveront plus de *Constantin* pour couvrir de son manteau un adultère , fissent ,

comme dans les premiers siècles, coucher un Diacre dans leurs chambres, fussent-ils aussi chastes que ce Montan, Archevêque de Tolède, qui, pour caution de son innocence, conserva pendant la messe, l'an 530, des charbons ardents dans son aube. Au reste, le moment n'est pas loin où les ministres d'un Dieu qui a maudit le figuier stérile, citoyens et pères, s'attacheront une de ces femmes qui sont les délassemens de l'homme sensible; et si M. de Châlons se scandalisait des enfans que donnera à la Patrie M. d'Autun, on lui dira : La différence qu'il y a entre vous et lui, c'est qu'il avoue et élève les siens.

Voulez-vous bien, Messieurs, faire passer cet apologue à l'ex-abbé *Maury*, qui prétend toujours que la piété se refroidira, si elle ne porte plus la longue robe des cloîtres ?

Un corroyeur avait un chat tout blanc qui

Passait, chez la gent misérable,
Non pour un chat, mais pour un diable.

Un jour ce Rodilard tombe, par hasard, dans la cuve où trempaient les cuirs; il en sort tout noir, et la gent trotte-menu crut que Grippeminaud avait pris l'habit monastique,

tique , et qu'il ne mangerait plus de souris :
Souris d'aller et venir : c'était une fête. Maître Mittis fait le dévot. Un dévot est bientôt tenté. Il blesse l'une , tue l'autre , les mange toutes des yeux. Enfin

Il voulait de souris dépeupler tout le monde.

L E T T R E

A M. FEYDEL.

TENEZ bon, Monsieur l'*Observateur*. C'est la Patrie qui vous a mis en faction. Criez souvent , *qui vive*.

Il paraît que vous n'en voulez pas seulement aux *aristocrates* ; mais aux abus , mais aux préjugés.

Eh bien ! apprenez donc au public , qui a le droit de juger les Rois , que M. Bailly , si cher aux Lettres , commence à oublier que c'est la *Commune* qui lui a donné ses gardes ; et que tout occupé de la représentation , il dédaigne les Administrateurs que les Sections ont chargés de leurs intérêts et de leurs droits ;

et que disputant à ces Citoyens si courageux , si désintéressés , jusqu'à leurs fonctions , s'il leur laisse les *prisons* , il leur prend les *spectacles*. Vous verrez que bientôt ce sera un de ses Secrétaires , *M. Boucher* , qui gouvernera Paris. Ce ne sera pas ma faute ; car j'écrivais un de ces jours à M. le Maire : « je dois vous prévenir que le Peuple se plaint beaucoup du ton et des airs ministériels de *M. Boucher*. Ces airs et ce ton ne conviennent point au nouveau régime. Je ne donne ce conseil à *M. Boucher* , qu'afin qu'il me le rende dans l'occasion. »

La lettre ne lui est pas parvenue.

P. S. Vous avez bien raison : il n'y a que les bons Citoyens qui sentiront tout de suite le prix d'une *révolution* , la plus glorieuse qui se soit faite encore dans le monde. Sans doute culbutera des fortunes et des maisons. Mais enfin l'année en est-elle moins bonne , parce qu'il a grêlé dans quelques cantons ? Ceux qui ont la vue basse murmurent : ceux qui verront vingt-cinq ans à la fois , jouiront du bonheur de leurs enfans. Bien gouvernée , la France , après le paradis , sera le plus beau séjour.

A U M Ê M E.

C'EST n'est point assez , M. l'*Observateur* ; qu'on sème des lois en France : il faut y semer de l'honneur. Il faut que les hommes , ceux même qui ne craignent point leur conscience , tremblent devant l'opinion qui flétrit comme la loi.

Quand commencerez-vous donc la liste des banqueroutiers ? puisque l'Assemblée nationale les a exclus de toutes les charges publiques , leurs noms gravés dans tous les Districts , sur des tablettes diffamatoires , ne doivent plus tomber dans l'urne où l'estime prépare des places qui seront la preuve et le prix de la probité.

P. S. A propos , vous m'aviez promis de demander à MM. les Directeurs de la Monnoie , pourquoi ils veulent que le *Roi des Français* , soit toujours sur les écus le *Roi de France et de Navarre*. La vaisselle donnée par les citoyens mérite bien l'empreinte éternelle de la *révolution*.

LETTRE

A M. MUSQUINET DE LAPAGNE ,

PRISONNIER A BICÊTRE.

Je voulais vous voir encore, Monsieur ; car il paraît que je vous ai causé du plaisir ; et il est si doux d'être utile aux malheureux ! vos dix-huit ans de prison me pesent sur le cœur ; le monde devrait bien vous arracher même à la loi. Mais, Monsieur, c'est elle qui vous rendra au monde. L'ordre a été donné de vous transférer à la Conciergerie. Il paraît que vous ignorez que les événemens, qui changent tous les jours, influent sur toutes les affaires : et la vôtre, qui dans un autre moment occuperait toute l'Europe, occupe à peine un Procureur du Roi.

Le *Décret* sur les Maisons de force a passé. On va enfin prononcer sur les victimes du despotisme ; et vous serez la première sous les yeux d'un Peuple libre. Un peu de patience ; ne demandez pas même la liberté des *cours*. Il faut que la justice vous prenne où le despotisme vous a mis, etc.

L E T T R E

A M. LE PRÉSIDENT DE ROSAMBO.

MONSIEUR,

J'OUVRE une lettre et je ne peux la lire ; elle soulève mon cœur. C'est du sang ! les caractères s'effacent encore sous mes doigts ! Lapagne !... un prisonnier de dix-huit ans qui trempe sa plume dans ses veines ! je l'avais pourtant livré à la loi ; est-ce que la justice a ses cachots comme le despotisme ? Monsieur, s'il est coupable, du moins ne doit-il plus souffrir que la mort. Il l'invoque et vous la lui devez ; on n'a le droit de rendre les hommes malheureux, que pour les corriger. Il demande un juge ou un bourreau.

Me permettriez-vous, Monsieur, d'entrer dans la Conciergerie ? Un Magistrat n'est jamais de trop dans une prison ; sur-tout quand il a éprouvé, comme moi, que la vie ne vaut pas la liberté.

MANUEL, *administrateur.*

DISCOURS

PRONONCÉ

PAR M. MANUEL,

*A la Société des Amis de la Constitution,
de Montargis.*

Le plaisir d'un Soldat , lorsque sous les drapeaux de son Roi , il a couru tous les dangers de la guerre , est de venir raconter à ses parens , à ses amis , ce qu'il a fait , ce qu'il a vu , surtout si l'armée a cueilli des lauriers.

Quel doit être celui d'un citoyen qui , un des premiers à prendre la cocarde sur l'autel de la Patrie , a fait la campagne de la Liberté ?

Ce n'est pas moi , à la vérité , qui ai eu la gloire de planter l'étendard de la Révolution sur les tours de la Bastille. Le brave *Arné* nous devança tous. Mais pendant qu'il était sous le canon , j'étais presque sous la lanterne. Le peuple trop pressé de se venger , prenait ma tête pour celle d'un Launay.

J'ai suivi, acteur ou témoin, tous ces événemens que doit subir une Nation qui s'éveille étonnée de ses fers. J'ai vu la Capitale du monde, promenant, tantôt le glaive des bourreaux, tantôt la torche des furies, pour faire juger les Rois, sonner le tocsin des Nations. J'ai vu le plus puissant des Monarques, escorté de Héros qui n'avaient que des piques, reconnaître, sous le dais de la *Commune*, que régner, c'est faire la volonté de tous. J'ai vu cette horde d'Amazones, qui faignant, le thyrses en main, de vouloir corriger la trop superbe fille des Césars, n'en respectèrent pas moins la mere d'un Dauphin.

Tous ces malheurs étaient les pustules d'une forte Constitution.

C'est alors, Messieurs, que la France désespérée recouvrit et ses forces et ses pouvoirs. Tous ses enfans, libres, les uns comme les autres, sont appelés à partager les honneurs qu'elle décerne, comme les devoirs qu'elle impose. Il y avait assez long-tems que la fortune se prostituait à des fripons ou à des valets ! Avoir du bonheur, ce ne sera donc plus avoir du mérite, et la naissance ne sera désormais que le plus inutile comme le plus équivoque des titres. Chacun sera maître de

sa conscience , de sa pensée et de son industrie. L'autorité ne s'arrêtera dans aucunes mains : elle circulera dans toutes. La philosophie , que n'ont jamais pu étouffer les Parlemens , a étouffé elle-même la chicane et la superstition : les juges et les prêtres ne seront plus riches que de leurs vertus.

Qui donc a fait tous ces miracles, Messieurs ? ce sont vos Représentans. Vous les aviez chargés de réparer encore une fois le vaisseau de Clovis , où des pilotes couronnés ont si souvent joué les destinées de l'Empire. Connaissant mieux que vous-même vos maux , vos droits et vos moyens , ils ont conçu le hardi projet d'en construire un autre , jusqu'au sein des orages , qui étonnera l'incrédule postérité. Que disons-nous quand on nous parle des travaux d'Hercule ? Eh bien ! comme lui, l'Assemblée Nationale a coupé les têtes d'un Hydre : comme lui elle a eu des étables d'Au-gias à nettoyer , des Diomèdes à punir , des Corbeaux à chasser du lac de Stymphale. Un Dragon n'a-t-il pas voulu aussi l'empêcher de cueillir des pommes d'or ? Enfin sans elle l'Atlas qui portoit la France sur ses épaules succombait.

Mais ce n'est point assez pour elle, Més-

sieurs , d'avoir fait des prodiges. Ce ne serait pas même encore assez de nous faire de bonnes lois , de ces lois qui ne seront ni trop faibles pour les forts , ni trop fortes pour les faibles. Elle espere bien semer des mœurs , de ces mœurs qui font préférer ce qui est juste à ce qui n'est qu'utile. Les mœurs arrêtent le Citoyen par la crainte de l'opinion : les lois ne l'arrêtent que par la crainte des peines. S'ils avaient eu des mœurs , ils ne resteraient pas opiniâtement dans leur place ces Ministres incurables qui n'ont jamais fait que ce qu'il faut pour n'être point pendus.

Nous pouvons déjà juger de quelle influence sera le nouvel ordre de choses sur les vertus privées. Un duc de Chartres n'est plus qu'un Citoyen qui monte la Garde. Le jeune Vicaire de *Creteil* qui savait avec quel respect le sénat auguste avait fait asseoir à la barre le doyen du genre humain , ce vieillard du Mont-Jura , servit à table , le jour du Pacte fédératif , toutes les femmes sexagénaires du canton. Je crois m'être aperçu que Louis XVI lui-même a été flatté de m'entendre , jusques dans son Louvre , lorsqu'un huissier de la Chambre annonçait sa Majesté , criant encore plus fort , c'est un brave homme.

Que ne puis-je vous raconter quelques actions touchantes de ces Ministres de paix, de ces Officiers de morale, de ces bons Cures qui sentent bien que le siècle des lumières, où les couvens s'écroulent, où des Moines ont pris le tablier des Sapeurs, ne doit plus être celui des légendes, des neuvaines, et de toute cette charlatanerie qui a procuré à l'Église une fortune dont la religion rougissait. Le pasteur de Coulommier n'est pas le seul qui, dans la chaire, lise les Décrets comme l'évangile et qui renvoie à Dieu l'encens que lui offre une main féodale. Croirait-on que c'est de ce même Clergé si docile, si désintéressé, si pur, que sortirent, dans les temps orageux de la ligue, un Jean Hamilton, curé de Saint-Côme, qui, caporal d'une milice tonsurée, passa la revue du Légat; un Jean Boucher, curé de Saint-Benoît, qui, l'apologiste de Châtel, ne levait les mains que pour maudire la race des Bourbons; un Chris. Aubry, curé de S. André-des-Arcs, qui assura la main de Barrière sur le cœur d'Henri IV; un Jac. Coeuilly, curé de S. Germain-l'Auxerrois, qui n'étudiant que la bible des Harangères, débitait plus d'injures dans ses sermons, que de passages

de l'Écriture sainte ; enfin, un docteur Pugenot, curé de Saint-Nicolas ; un Jean Lincestre, curé de Saint-Gervais ; un Pelletier, curé de S.-Jacques-la-Boucherie, commentateur des actes des apôtres, qui tous recevaient les doublons de l'Espagne ? Dans la crise où nous sommes, dans ce tremblement de tous les diocèses, est-il une paroisse qui ait eu à se plaindre des scandales, des sacrilèges de ce conseil des seize ? Nos pères n'étaient méchans que parce que l'ignorance serrait sur leurs yeux le bandeau du fanatisme.

Le vrai moyen de propager les lumières, vous l'avez saisi, Messieurs : c'était d'établir une congrégation de citoyens libres qui, supérieurs aux intérêts, à l'intrigue, sans autre adresse que celle de présenter des vérités, épanchent par-tout la doctrine des *Jacobins*. Cette salle ne doit pas être un rendez-vous d'oisifs, qui sortent sans avoir rien à faire, qui parlent sans avoir rien à dire. A Londres, des clubs sont des tribunaux de politique ou de bienfaisance. Les uns ne perdent jamais de vue le Roi, pour qu'il n'allongé pas son sceptre : les autres veillent sur les privilèges de la Nation : ici le talent trouve des récompenses : là le malheur, des amis. Partout c'est

liberty, the object of the club and the

le génie républicain qui inspire les grandes choses. Jusques dans les villages , ce sont les plus éclairés qui forment le caractère de leurs voisins , ou menent par les exemples ceux qui ne se mènent pas par les principes.

Est-ce que la Patrie ne verra pas s'élever un de ces ordres , comme en a eu la religion , où des Missionnaires , réunis par leurs mêmes sentimens , sans autres vœux que le serment civique , sans autres regles que celles de la probité et de la décence , prêcheraient le catéchisme des Nations ? S'attachant sur-tout à cette classe nouée des campagnes , en lui développant avec ses droits ses devoirs , ils ne lui laisseraient pas oublier qu'une société , qui n'est pas l'Académie française , a promis une médaille d'or au fils du laboureur qui , à vingt-cinq ans , aura appris , en 1791 , à lire couramment la déclaration des droits de l'homme , qu'il récitera par cœur aux Officiers de la municipalité ; parlant tour-à-tour au Peuple et à ses Magistrats , ils diraient à l'un qu'il est indigne de sa justice , comme indigne de sa gloire et de son intérêt , de se laisser diriger par les chefs qu'il s'est choisis lui-même : et aux autres , que la plus coupable des impostures est de se charger de fonctions que l'on n'a ni le tems ni le courage de remplir.

Si j'essaie quelques-unes de mes pensées devant vous , Messieurs , c'est pour vous prouver que votre confrere méritait du moins , par ses bonnes intentions , l'estime que lui paie la ville de Paris. Je n'avais que l'ambition de toujours obéir ; quand elle me donna le pouvoir de commander. Elle sait avec quel zèle , avec quel dévouement , épiait les complots de l'aristocratie jusques sous la tente de Mars , jusques dans le sanctuaire de Thémis , jusqu'aux pieds du trône , j'ai concouru a contenir un Peuple qui , échappé aux verges du despotisme , penchait sur les précipices de l'anarchie. Que de mal j'ai empêché ! mais que de bien j'ai laissé à faire ! Si le suffrage de mon District m'eût condamné à continuer un emploi où je m'épuisais , un désir eût ranimé mes forces , celui d'être tout-à-la-fois l'administrateur et le concierge des prisons. C'est dans ces repaires crapuleux où l'enfant , sur la même ligne que les scélérats , aspire le crime , que des générations entières s'empoisonnent. Les Lieutenans de police n'ont jamais cherché qu'à enfermer les hommes : le grand art serait celui de les rendre meilleurs. Il est digne de nous , Messieurs , de le trouver.

(158)

A D R E S S E

*DE la Société des Amis de la Constitution
de Montargis , aux Maires et Officiers
Municipaux du District.*

MESSIEURS ,

LES Amis de la *Constitution* qui ont fait vœu de conserver sur l'autel des *Communes* le feu sacré de la liberté, croient pouvoir, en vous renouvelant leurs hommages, recommander les *Impôts* à votre vigilance, à votre justice, à ce zèle enfin qui doit soutenir la *Révolution* qu'il a faite.

Les *Impôts* ne sont plus ce tribut honteux que des esclaves payaient à des Despotés qui ne vendaient leur Peuple à des Traitans, que parce qu'ils avaient l'art de le cribler, de le vanner, de le pressurer, de lui faire suer de l'or comme du sang. Encore un peu de tems

et elle disparaîtra cette armée de Commis qui tout-à-la-fois espions et juges , semaient , jusques dans nos foyers , des pieges et des procès. Un Peuple qui a tous les besoins , mais toutes les ressources de la puissance , ne souffrirait plus que la force qui flétrit toutes les actions , lui arrache ce qu'il est de son droit et de sa gloire de donner lui-même. On lui a appris que les contributions qui , l'an passé , peut-être , servaient encore à lui acheter des chaînes , à payer ses bourreaux , à couvrir les complots de ses tyrans , et qui , sous tous les regnes , se sont perdues dans la fange des cours , ne seront plus que des sacrifices libres et généreux que chaque citoyen déposera dans le trésor de la Patrie qui , tutrice économe , protégera tous ses enfans. C'est la volonté de tous qui les décidera , qui les pesera , qui les emploiera. Ne coulant que dans des mains pures , elles purgeront la France de ces emprunts dévorans , source de toutes ses bassesses , que les Rois ne se permettaient que parce qu'ils se croyaient le droit qu'une Nation entière n'a pas , de faire banqueroute. Mais pour fermer ce gouffre immense sur lequel d'aveugles Ministres balançaient hardiment la Monarchie , il faut que

chaque Français , lié par l'honneur encore plus que par les sermens , acquitte , avec autant de célérité que de scrupule , la dette sacrée de l'Impôt. Elle seule peut avancer les heureuses destinées de la Nation : elle seule consolera Louis XVI de n'avoir pas plutôt averti ses vingt millions de commettans , des maux dont il n'est pas la cause, lui qui, comme Louis XII , a toujours mieux aimé *les faire rire de sa parcimonie , que pleurer de sa prodigalité.*

C'est sur-tout dans les Campagnes , cette classe nourricière dont l'Assemblée Nationale veut enfin récompenser les peines et les vertus , qu'il faut inviter à respecter les Décrets de la nouvelle providence qui efface de tous les fronts courbés sous la misère , les sceaux de la servitude , en ne donnant à tous les Français qu'un maître , la LOI , qui sera l'ouvrage et la force de tous.

Dites souvent , Messieurs , dans vos assemblées , et que les Eglises le répètent :

Peuple , la liberté n'est pas l'indépendance ;
Pour défendre vos champs , il faut une puissance.
Donnez-lui des Agens , ou Magistrats , ou Rois :
Mais sur eux et sur vous , faites régner des lois.

Peuple , obéir à vos Lois , c'est régner vous-même. Et

Et vous , Messieurs , à qui le Peuple a remis tous ses pouvoirs , vous qu'il a chargés de former la conscience publique , ne craignez pas , par une complaisance ambitieuse , de soumettre votre *Souverain*. C'est s'avilir que de chercher la faveur du Peuple. On ne s'honore qu'en la méritant. Veut-il commettre des injustices , envahir , sous le fusil des gardes , la forêt d'un ci-devant Prince qui serait puni lui-même , s'il franchissait la haie d'un jardin ? Hé bien , remettez-lui ses faisceaux : il est indigne que vous le commandiez. Vous lui deviez , vous vous deviez à vous-même d'opposer à ce brigandage d'autres moyens encore que votre exemple. Les Citoyens honnêtes qui n'ont pas besoin d'être menacés d'une amende , éclairés par une proclamation paternelle , eussent rougi de favoriser un commerce où l'intérêt montre déjà l'impudence du crime. Le souffrir , c'est le partager. Qui sait si bientôt , lorsque la justice qui , avec son innocence , a recouvré toute sa force , aura gravé dans ses temples , toujours ouverts , les paroles sacramentales de la Constitution , *sûreté , propriété , liberté* , elle ne vous demandera pas compte de ces vols scandaleux que le despotisme même n'eût osé permettre ,

que vous deviez dénoncer à la Religion qui ne peut les pardonner, à la Garde nationale qui ne doit pas les tolérer, au Roi lui-même qui doit les venger.

Le Peuple , Messieurs , manque de lumières : et son bandeau ne peut pas tomber aussi vite que ses fers ; mais il est bon , mais il est juste ; c'est lui qui a voulu être libre , il sentira qu'être libre , c'est faire ce que l'on veut , quand ce que l'on veut ne nuit à personne. Il veut être heureux : pour l'être , qu'a-t-il de mieux à faire que d'écouter ses Représentans dont le principe le plus unanimement reconnu est que sous un ciel comme celui de la France , il ne doit pas y avoir un mendiant , pas même un oisif ? Si jamais la discorde l'égarait , ce serait encore à vous , Messieurs , à lui donner une dernière , mais terrible leçon , que si de l'esclavage à la liberté la distance est immense , il n'y a qu'un pas de la licence à l'esclavage.

Nous sommes avec respect , etc.

Manuel , *président* , Roze , *secrétaire* .

Montargis , le 3 Novembre 1790 .

P. S. C'est entrer dans vos vues , Messieurs , que d'inviter , de votre part , les Pasteurs du Peuple , qui , salariés et bientôt choisis par lui , doivent l'instruire et le sauver , à lire cette *Adresse* , dont les principes sont de ceux qui composent déjà le catéchisme du *Département*.

L E T T R E

A M. LE GARDE DES SCEAUX :

C E n'est point un compliment que je vous fais , mon très-cher collègue. Nous savons trop bien vous et moi , pèsér les devoirs qu'impose la confiance d'un Peuple libre. Mais je félicite le Roi , si c'est lui qui vous a choisi ; vous lui montrerez ce qu'il n'a jamais vu , la vérité. On dit qu'il est bon ; il vous aimera. Car que de bien vous pouvez lui faire faire ! pourquoi ne vous a-t-il pas connu plutôt ? Tous les Départemens trouveraient dans ses *Commissaires* , présentés par vous , des amis sûrs de la *Constitution* qui affermira son Trône. Je ne vous souhaite ni talens ni courage.

En avez-vous manqué dans ces nuits orageuses où près de moi , vous ne vous permettiez pas le sommeil léger de Palinure.

La Commune vous a perdu : mais c'est pour vous donner à la Nation. Faites son bonheur ; elle fera votre gloire.

Je vous demande un plaisir que je n'ai jamais eû , celui d'embrasser de tout mon cœur un Garde des Sceaux.

Me permettez-vous d'offrir mes hommages à Madamé ? Je ne la crois pas plus enivrée que vous des hoquetons qui courent devant votre voiture. Elle aimerait bien autant, comme la femme du Président de Thou , aller à cheval, en croupe , derrière son mari.

P. MANUEL.

Montargis , ce 24 Novembre 1790.



BILLET

A MM. LES JOURNALISTES.

QUE vois-je et qu'entends-je, Messieurs ! A l'*Aport-de-Paris*, dans ce quartier où il y a encore plus de sang que de boue, on crie, on se presse. Une femme est renversée, et le père court, effrayé, après leur enfant qui se sauve.....

C'est qu'un bœuf échappé à la massue, a trouvé le secret de ses forces ; et, de son front armé de cornes, il cherche ses bourreaux par-tout où il y a des hommes. La Garde Nationale est obligée de suppléer avec ses fusils et ses bayonnettes au couteau d'un boucher !

Jusqu'à quand le peuple verra-t-il donc expirer sous ses yeux, presque sous ses toits, des animaux que *Plutarque* et *Neuton* ne se croyaient pas le droit de manger !

C'est une question du moins à faire à la police, quand on ne la fait pas à la philosophie.

P. MANUEL.

L E T T R E

*De la Société des Amis de la Constitution
de Montargis , à M. Louis-Philippe de
CHARTRES , au Palais-royal.*

M O N S I E U R ,

Nous devons nous féliciter : ne pouvons-nous pas vous féliciter vous-même ? Vous avez été notre Prince , vous êtes notre confrère. Des hommages de vassaux ne convenaient guère à celui qui a tant de droits à tous les sentimens d'une ville libre. Vos principes dévançaient la *Révolution* ; car *Adèle* et *Théodore* apprenaient à bien faire et à bien dire , quand les élèves des Cours ne songeaient encore à devenir autre chose que des Héros. En perdant , Monsieur , quelques-uns de vos titres , vous vous en assurez qui honoreront votre nom , puisque vous abhorrez ce principe du Régent : *laissez-les dire, pourvu qu'ils nous laissent faire.* C'est pourtant lui qui se croyait *prêt* et semblait regretter que son siècle ne le fût pas !

Nous sommes avec tous les sentimens que mérite un Ami de la Constitution ,

MANUEL , *Président* ; LEPAGE , *Secrétaire.*

R É P O N S E.

Monsieur le Président,

J'AI reçu avec autant de plaisir que de reconnaissance la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire. Je vous supplie de vouloir bien exprimer à la *Société des Amis de la Constitution*, de Montargis, combien je suis sensible aux témoignages de son indulgence pour moi. Je n'ai rien fait encore qui puisse mériter un suffrage auquel j'attache un si grand prix; mais j'ose croire que je m'en rendrai digne par ma conduite, par mon amour pour la Patrie, et par mon attachement inviolable pour la *Constitution* qui assure notre liberté.

Recevez, Monsieur le Président, mes remerciemens particuliers et l'assurance des sentimens qui sont dûs à votre talent et à votre patriotisme, et avec lesquels je suis, Monsieur le Président,

Votre très-dévoué et affectionné serviteur,

CHARTRES.

Paris, ce 15 Novembre 1790.

L E T T R E

*DE la Société des Amis de la Constitution
de Montargis, à celle d'Orléans.*

MESSIEURS,

Nous vous attendions, nous vous espérons. Être si près et ne pas s'entendre, tandis que tous les *Amis de la Constitution*, qui ne font qu'une famille, s'embrassent des quatre parties du monde !

Votre lettre a été lue : elle le sera encore. Il est si doux pour nous d'être sûrs de trouver en vous des exemples comme des lumières ! vous nés d'hier, vous êtes déjà deux cents, bientôt vous serez mille ; et nous, qui avons six mois, nous ne sommes que vingt ! c'est la seule vérité qui nous échappera sur la Municipalité dont nous sommes méconnus ; des enfans doivent toujours respecter leur mère. Si, avec un bon cœur, elle manque de principes, il faut l'éclairer. Notre ville n'est pas la seule où il ne soit pas permis à l'œil

sévère de la censure de fixer les *écharpes* : comme si les surveiller , ce n'était point assurer l'empire de la Loi ! Le droit de tout Citoyen est de juger les Officiers qu'il nomme , parce que son devoir est de leur obéir.

Des sociétés comme les nôtres , Messieurs , doivent sur-tout s'occuper de former l'opinion publique : c'est elle qui a fait nos loix , c'est elle qui fera nos mœurs. Il faut qu'elle acquiesce assez de force pour corriger jusques dans les Tribunaux , les formes austères de Thémis. Plus d'une fois , à Londres , elle a vengé les victimes de la loi. Un Imprimeur avait laissé sortir de ses presses une de ces vérités que , dans son enfance , ne digère pas toujours un Peuple libre ; condamné au carcan , malgré les Avocats qui avaient courru pour le défendre , il recueillit les regrets et les hommages de la ville. On lui apportait des rafraîchissemens , et parce qu'il ne pouvait pas se servir de ses mains , on les lui levait jusqu'à la bouche : l'amitié allégeait ses fers ; la beauté lui offrait presque des plaisirs.

Une Nation n'est grande que quand elle n'a plus de préjugés.

Nous aimons à croire , Messieurs , que votre évêque , qui devient le nôtre , ministre

de la religion qui lui commande d'être soumis à César , s'empressera de propager cette sublime Constitution qui a émancipé la France. Comment ne se presse-t-il pas de ranger sous sa bannière les églises que doit lui abandonner l'apôtre de *Sens* ? Il y a de nos villages qui hésitaient de fêter S. André qu'*Orléans* se contente d'invoquer : et pour de bons Curés qui pratiquent les Décrets, prêts à se marier, si la Nation l'exige, ce n'est pas un scandale que la suppression d'une fête. Ils sentent que c'est assez de prendre le Dimanche à l'agriculture et au commerce. Encore voudraient-ils employer ce jour où l'homme des champs se repose, à lui lire la *Feuille villageoise*, qui le touchera plus qu'un sermon sur les *grandeurs de Marie*. Les mystères ne s'expliquent pas ; mais les devoirs s'apprennent. Un Pasteur a lû la *Pamela* de Richardson, en chaire, à de jeunes filles.

La franchise de nos réflexions vous prouve la justice que nous rendons à vos principes ; celle de nos sentimens vous prouvera que nous sommes vos frères et vos amis.

Manuel, *Président* ; Roze, *Secrétaire*.

P. S. C'était une cérémonie touchante que l'installation de nos Juges. Ils paraissent ne pas demander mieux que de faire renaître ces jours où la justice ne recevait pour épices que de gros bouquets.

Les Amis de la Constitution, dont les sentimens ne se nourrissent point d'*étrennes*, ont arrêté que l'année ne commencerait plus pour eux qu'au 14 Juillet. C'est le jour que la liberté naquit en France, que des Citoyens doivent se visiter, se féliciter et s'embrasser.

L E T T R E

*De la Société des Amis de la Constitution,
de Montargis, à M. Alexandre Beauharnois.*

MONSIEUR,

Ce n'est point au sort, c'est à votre choix que nous devons le plaisir de vous avoir pour tuteur, pour interprète, pour ami dans cette *Société* immortelle où se garde le feu sacré des Nations ! Cette preuve de votre estime nous touche et nous flatte, et tout notre regret

est de n'avoir pas assez de peines à vous donner. Nous sommes si peu ! . . . mais nous serons toujours assez pour bénir une *Révolution* qui nous a fait ce qu'étaient nos pères avant qu'ils eussent des Rois et des Prêtres. Vous le savez, Monsieur, les *Francs* étaient libres et égaux, ils avaient des Chefs et des Juges, mais point de Maîtres. Respecter l'autorité, ce n'est pas la craindre. Sans Impôts mêmes, parce que les *Gaulois* vaincus les payaient, ils ne devaient à l'État que la fidélité, de l'attachement, leur courage et leurs bras; ils n'étaient esclaves que de leur probité. Celui qui ne pouvait pas payer ses dettes courbait sa tête sous les ciseaux de son créancier qu'il servait; et aucun d'eux n'eût souffert un *Rohan-Guéméné* dans sa famille. Tout officier public était soumis, dans leurs Assemblées, dans leurs conversations, à de sévères leçons. Leur censure ne ménageait que les femmes: c'est que les faibles ne sont pas des vices.

Que nous sommes éloignés, Monsieur, de recouvrer nos vertus premières! Il y a si longtemps que la superstition et le despotisme, l'un avec ses préjugés, l'autre avec ses fers énervent, dégradent, et brisent le caractère des hommes que la nature ne fait pourtant pas

tous timides et souples , elle qui produit des chênes comme des saules.

Il n'y a qu'une éducation nouvelle , comme celle que promet la philosophie , qui pourra donner à la race naissante l'énergie des grandes âmes que suppose et qu'exige la *Constitution* ; et si nous connaissions beaucoup de ses pères dont le moins inbécile , quand une Dame lui disait : » vous avez de » jolis enfans ; mais pourquoi sont-ils si sérieux ? » répondait : » je n'en sais rien ; ce » n'est pas notre faute ; nous les fouettons » tous les jours pour cela » ; notre devoir serait de rappeler aux Législateurs qui préparent la postérité , qu'à Sparte les parens , eux-mêmes , n'avaient pas toujours le droit d'élever leurs enfans. Quand la Patrie manque de Citoyens , c'est à elle à les former. Qu'elle ferme donc ces Collèges où la verge d'un pédant réprime les élans de la jeunesse , où la raison est étouffée sous de graves riens et mystiques vêtillies , où l'étude d'une langue que personne ne parle , consume le printemps de la vie , et qui , berçant de toutes les chimères de la naissance de petits Nobles qui se croient des ayeux parce qu'ils ont des terres , au lieu de leur apprendre qu'à Londres le

fil d'un Walpole faisait l'apprentissage d'un comptoir , et que celui du comte Debûte était simple écrivain dans un vaisseau , les disposent par tous les exemples de la sottise et de la vanité , à dédaigner les ressources honorables de l'industrie , fussent-ils réduits à ne vivre que des aumônes d'un Prince. Qu'elle ne permette plus à ces onze mille Vierges en guimpes , qui s'enferment dans des cellules pour être sages , et qui ne savent pas même que les actions les plus agréables à Dieu , sont celles qui sont les plus utiles aux hommes , de former des épouses et des mères. Est-ce à leur école , où l'imagination se brunit des feux de l'enfer , où l'esprit ne s'orne que de légendes , et où le plus grand talent est de faire des révérences et des pelottes , que peuvent se développer les sentimens tendres et fiers d'un sexe qui produit des hommes ? Ce sexe a assez donné de Saints au monde : qu'il lui donne autant de *Péthion* et de *Barnave*. N'est-il pas honteux que la France , qui a eu un Rousseau pour précepteur , n'ait point encore pu ériger à une femme cette statue de bronze sur laquelle Rome lisait : à *Cornélie* , mère des *Gracques*.

Nous pouvons le dire tout haut, Messieurs,

puisque les pensées sont libres comme les cultes , et que tout Citoyen peut discuter ses dogmes et ses lois , il sera difficile que la religion , cette fille du ciel , si elle ne repousse pas loin d'elle l'ignorance et le fanatisme , concoure avec la philosophie , sa sœur , au bonheur de la terre. Il faut que toutes les deux , appuyées sur des bases éternelles , proclament le même code que dictent la nature et la raison : adorer l'Être suprême , se marier , secourir ses voisins , planter un arbre fruitier , défricher un champ inculte , ne tuer que les insectes nuisibles et les animaux carnassiers , voilà la morale qui doit être et qui sera , tôt ou tard , celle de l'univers. Que toutes les deux se liguent contre cette théologie qui a fait plus de mal que tous les tyrans. Elle naquit avec les moines , elle doit périr avec eux. La Providence a-t-elle besoin d'argumens pour prouver ses pouvoirs ou ses bienfaits ? Il n'était pas docteur de Sorbonne cet Arabe qui , interrogé dans le désert comment il avait pu s'assurer de l'existence de Dieu , répondit : de la même façon que je connais , par les traces marquées sur le sable , s'il y a passé un homme ou une bête.

Il paraît , Monsieur , que tous nos Curés ,

celui même d'*Amilly*, comme celui de *Fontenay*, se soumettront à des Décrets qui, plus forts que tous les *canons* des conciles, réformeront l'église. Ils rougiraient de partager les hypocrites prétentions des Prélats qui appellent la discorde jusques sur l'autel, lui offrent l'encensoir pour y allumer ses torches, et voudraient forcer le Pape à se servir de l'épée de S. Paul, dût-il perdre les clés de S. Pierre. Quelques moines, peut-être, dont la vile misère faisait la fortune, ne sentant pas combien les relève une Nation qui les nourrit, regrettent l'uniforme de la mendicité; et ceints d'une corde, se prosternent encore devant un Clergé despote, qui dicta ce capitulaire de nos Rois : *tout Religieux qui se plaindra de son Evêque, subira la bastonnade*. Mais nous espérons que le carnaval, qui ne devrait plus offrir que des pantomimes utiles, en livrant à la risée publique des Capucins et des Récolets, les forcera de prendre la figure et la dignité des hommes libres.

Tous les Curés jurent, Monsieur; mais un serment ne suffit pas, sur-tout de ceux qui ont l'habitude indiscrete de faire des vœux. C'est par des actions que ces *officiers de morale*

rale prouveront au Peuple qui les paye , qu'avec le désir de convertir , ils n'ont plus celui de commander ; lorsqu'abjurant toutes les maximes de l'intolérance , ils embrasseront un frère hérétique , eût-il dans ses foyers une chapelle et une presse ; lorsque prêts à changer de bréviaire et de catéchisme , ils gravent sur le mur des temples , à côté des tables de Moïse , les droits et les devoirs du Citoyen ; lorsqu'enlevant peu-à-peu sur des yeux faibles les taves de la superstition , ils ne diront plus à une classe crédule que ce sont les Saints , dans leur châsse , qui font la pluie et le beau tems ; lorsqu'ils lui feront comprendre que s'il y avait du mérite à s'abstenir de viande , il y en aurait encore davantage à paître l'herbe , comme la bienheureuse *Catherine de Cardonne* ; et que si ne pas manger , c'était honorer Dieu , les Mahométans l'emporteraient sur les Chrétiens , puisque , par l'alcoran , un baiser rompt le jeûne ; lorsque sollicitant eux-mêmes cette superstition qui seule rapporterait à l'État plus de quarante millions , ils fermeraient , par le travail , ces tavernes où s'engloutissent l'argent et la santé. C'est par la suppression des fêtes , en Angleterre , et le séjour des riches

dans les champs , que de tristes chaumières sont devenues des maisons en briques , couvertes de tuiles. Les Curés seront patriotes , lorsque confessant le besoin de se livrer aux doux penchans de la nature , ils donneront quelques fruits de l'hymen pour la caution et la preuve de leurs mœurs ; lorsque réfléchissant sur ces cérémonies funèbres que l'opulence même ne peut rendre augustes , parce que jusque sous le crêpe perce le contentement mercenaire d'un bas clergé , des chantres et des bédreaux , ils désireront qu'au lieu de presser d'un pied barbare dans des fosses pestiférées les restes de l'homme , un feu pur les consume , que les cendres soient déposées dans une urne où , sous la main de l'amitié , elles sembleraient ne se refroidir jamais. Ils seront patriotes enfin , lorsque plus jaloux de faire du bien que du bruit , dociles au progrès des lumières , ils substitueront à des sermons qu'ils se donnaient la peine de faire et d'apprendre , et où l'usage était encore de vouer à l'anathème les pères de la révolution , un *Rousseau* , un *Raynal* , des exhortations amicales où , chaque semaine , recueillant toutes les actions de leur paroisse , ils distribueraient , en pères de famille , les éloges

comme les reproches , tantôt couvrant l'adultère de leur manteau , tantôt couronnant l'innocence d'une rose de Salency.

Eh ! pourquoi puiseraient-ils toujours leurs textés et leurs exemples dans l'écriture ? C'est toujours le *Samaritain* ou la *veuve de Sarepta* qu'ils citent. On croirait que la bienfaisance a disparu avec la foi. N'est-ce pas pourtant de nos jours , presque sous un clocher voisin , qu'un de ces Pasteurs qui savent que les exemples persuadent plus que les préceptes , racontait à un auditoire de bonnes gens : Mes amis , en me promenant , j'ai vu une pauvre femme couchée sur la terre , occupée à sarcler un quarré d'oseille. Près d'elle était une petite fille de six ans au plus , debout , immobile , toute violette de froid. Je m'adresse à cette bonne mère qui paraissait malade , et je lui demande quelle était la nature de son mal. — Monsieur , j'ai , depuis trois mois , un rhumatisme qui me fait bien souffrir : mais mon mal me fait moins de peine que cet enfant. Elle ne veut jamais me quitter. Si je lui dis : te voilà toute transie , va te chauffer à la maison : elle me répond : hélas ! ma mère , si je vous quitte , vous n'avez qu'à vous trotter mal !

Le récit de cette scène était à peine fini, que chacun dans l'assemblée, le cœur ému, cherchait déjà le moyen de consoler en secret le malheur, l'indigence et la vertu.

Nous le répéterons souvent, Monsieur, aux Ministres du sanctuaire. L'intention de la Patrie qui les protège, qui les salarie, qui les vénère, est qu'ils instruisent ses enfans, qu'ils les éclairent, et qu'ils leur parsèment de fleurs le chemin du ciel. Que ne doit pas attendre d'eux un Peuple qui charge son Roi de soutenir à grands frais, sur de nombreux lévites, un culte qu'établirent douze apôtres? Et si jamais ses espérances comme ses vœux étaient trompés, qui empêcherait ses Souverains, ses Législateurs, de prendre pour modèle l'île de Ternate? Là il n'était permis à qui que ce fût, pas même aux prêtres, de parler de religion. Il n'y avait qu'un temple. Une loi expresse défendait qu'il y en eût deux. On n'y voyait ni autels, ni statues; ni images. Cent prêtres desservaient ce temple. Ils ne chantaient ni ne parlaient; mais, dans un morne silence, ils montraient avec le doigt une pyramide sur laquelle étaient écrits ces mots: Mortels, adorez Dieu; aimez vos frères, et rendez-vous utiles à la Patrie.

Ce rite , tout simple qu'il est , parle peut-être mieux à l'ame que tous nos signes imposteurs de la piété , que ce luxe qui a défiguré la religion d'un Dieu pauvre. Est-ce qu'une religion a besoin d'être riche pour être bonne ?

Encore un mot , Monsieur : c'est pour vous prouver tout ce que le Peuple a gagné à nommer ses juges lui-même.

Dans un de nos villages voisins , deux amis se rencontrent. Aujourd'hui le plus grand plaisir par-tout est d'apprendre à être soldat. Un fusil se trouve sous la main : il est bientôt sur l'épaule. A droite , à gauche. Une balle imprévue.... il est mort. L'ami qui reste n'a que la force de se jeter sur celui qui n'est plus , ses larmes coulent dans son sang. La justice est appelée , et le plus malheureux , celui qui vit encore , lui demande une prison. Son procès est instruit , et tout répond de lui comme sa conscience. Mais une loi de ce code criminel que l'humanité croit avoir été rédigé par des bourreaux , ne le condamne pas moins à une de ces graces que le Roi donnait , et que les Parlemens vendaient. Le Tribunal du District que préside M. Liger , assez ferme pour braver l'autorité aveugle des siècles , fort de ses principes , n'a pas craint

de l'absoudre , sans même le soumettre à un pardon que toujours devrait avec fierté refuser l'innocence. C'est un hommage rendu au Gardes-Sceaux.

Nous sommes , avec tous les sentimens que doivent les Amis de la Constitution à un des courageux Représentans de la France.

GEORGES , *Président* ; MANUEL , *Secrétaire*.



LETTRE
A M. BARDIN,
CURÉ DE MORMANT,

*En lui communiquant le Plan d'un nouveau
Nobiliaire.*

Plutôt ce qu'ils ont fait que ce qu'ils ont été....*Racine.*

Vous le savez, mon ami, les Rois et les riches ne manquent jamais de panégyristes. L'oraison funébre de Charles IX a été prononcée dans une Église ! et Bossuet lui-même n'a-t-il pas célébré dans la chaire des vérités le Chancelier le Tellier.

Il faut se méfier des cent bouches de la renommée qui ne juge les hommes que par le rôle que leur a fait jouer la fortune. Ses héros ressemblent trop souvent à cette statue qui n'avait que la tête d'or.

Admire qui voudra le génie des conquêtes ; des merveilles ne sont pas des vertus. Eh ! qu'ont besoin les peuples civilisés, du bras

de *Thésée* , ou de la massue d'*Hercule* ?
 grace à la philosophie , le tems de se
 disputer des villes est passé. Nous n'avons
 plus qu'à chercher le bonheur , et le bon-
 heur ne se trouve que chez soi. Elle en est
 sans doute plus près, la Reine d'Angleterre qui
 élève ses enfans , que la célèbre Impératrice
 de toutes les Russies qui se bat avec des
 Turcs.

Montagne a bien raison de supposer que
 si deux hommes passant dans la place pu-
 blique , une voix s'écriait de l'un , ô *le grand*
homme ! et de l'autre ô *le bon homme* ! tous
 les yeux se tourneraient vers le grand hom-
 me. Il a encore plus raison de dire , qu'il
 crierait de tous les Spectateurs , ô *les lourdes*
têtes !

Le philosophe ne se laisse point éblouir
 par des actions d'apparat , qui sont dans la
 vie ce qu'est un mot sublime dans une tra-
 gédie. Le mot est cité , mais la piece n'en
 tombe pas moins. On a beau lui dire qu'A-
 lexandre a passé le Granique , qu'il a fondé
 des villes , qu'il a respecté la maison de
 Pindare et la famille de Darius ; il répond :
 mais il a fait mettre en croix deux mille vaincus ;
 mais il a fait attache~ à son char par les talons

le Gouverneur de Gaza ; mais c'est par ses ordres que furent assassinés Parmenion et Philotas ; mais sa main ivre se plongea dans le sang de Clitus ; mais Callisthènes , sans nez , sans levres, sans oreilles, dans une cage de fer avec un chien Et voilà ce fils de Jupiter , dont le nom en impose encore à l'histoire ! Voltaire n'appela-t-il pas quelquefois le Roi de Prusse , l'*Alexandre du Nord* ?

La vraie gloire n'a qu'une base , le juste , l'honnête , l'utile ; et ses prodiges ne doivent être que des efforts ou de vertu ou de talent. Ervain la gloire subjugué l'opinion : l'admiration n'est point de l'estime. On a érigé des trophées à Louis-le-Grand : mais sera-t-il jamais béni comme Louis XII ? Sa fière image commande le respect : et nous baisons celle d'Henri IV. La bonté laisse des souvenirs si touchans ! Eh ! qui n'aimerait pas mieux avoir été Fénélon , que Richelieu ; Catinat , que le grand Condé lui-même ?

Les vertus paisibles sont celles qui méritent le plus les hommages du monde , parce que ce sont elles qui assurent le mieux son honneur. Dressons donc des autels à la justice , à l'humanité , à la reconnaissance , à la mo-

destie , enfin aux mœurs simples. Les légumes de *Fabrice* valent bien les victoires de *Pyrrhus*.

C'est d'après ces vrais principes de la nature et de la raison que je voudrais , Secrétaire interprète de ma Nation , réunir tous les ans sur des tablettes civiques , les actions privées des sages qui tiennent peu de place et en changent peu. Recueillir des vertus , c'est les semer.

Combien ne meurt-il pas , en province sur-tout , de ces hommes qui trop philosophes pour se prêter à la gloire , ont cherché à dérober à la postérité jusqu'à leur nom ! Il serait doux , ce me semble , de leur payer , du moins quand il ne sont plus , un tribut d'estime, qu'ambitionneraient à leur tour ceux qui les remplacent. N'est-il pas honteux qu'ils ne soient connus que dans la ville de Reims , *Pouilli* et *Godinot* , qui ont procuré à leur patrie des eaux , des écoles et des hôpitaux ?

Il n'est pas nécessaire , pour avoir des droits à la mémoire des hommes , d'immoler sa vie comme *Decius* , son honneur comme *Fabius* , son ressentiment comme *Camille* , ses enfans comme *Brutus*. Est-ce qu'il n'est pas venu jusqu'à nous , à travers des siècles , le nom

d'Eudadimas qui légua à ses deux amis , sa femme à nourrir et sa fille à marier ?

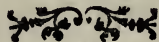
Comme les femmes ont plus d'empire sur les mœurs que les lois , que c'est dans leurs cœurs que se puisent toutes les vertus domestiques ; on ne saurait trop faire connaître celles qui , épouses et mères , riches de leurs enfans , sans autres plaisirs que leurs devoirs , préférant même le fuseau d'Andromaque à la plume de Sévigné , ne manqueront ni d'égards à la décence , ni de respect au malheur.

Ce ne serait pas assez d'honorer par des regrets tardifs , ceux qui ont marqué la terre de leurs bienfaits. Il faut que des suffrages , du moins viagers , soient l'aiguillon et la récompense du génie et de la probité. Qu'on épie les veilles obscures de l'industrie , tous ces artistes que la misère cache à l'immortalité. Aurait-il dû mourir tout entier , dans l'asyle que se disputent le libertinage , la folie et l'indigence , ce *Vivarez* qui , adroit comme *Vulcain* , faisait naître sous son marteau , dans une corbeille de fer , des œillets et des roses ? Il en coûte à un peuple qui n'est pas ingrat de ne pouvoir pas connaître et encourager tous ceux qui dans les villes comme

dans les campagnes , par leurs découvertes , par leurs sacrifices , par leurs projets , par leurs établissemens , préparent la félicité de leurs neveux. Est-ce qu'il n'y aurait pas du plaisir à savoir le nom , la patrie de celui qui le premier a semé du glan ?

Comme l'Église qui , quand elle les adopte par le baptême , inscrit sur la même page un Dauphin et un paysan , je placerais sans distinction entre un savant et un magistrat , ce cocher loyal qui , sans orgueil comme sans intérêt , reportant un sac de mille francs , dit au *bourgeois* étonné de sa conscience : *C'est par elle que je me console de mes peines et de mon état*

Je vous prie , mon ami , de me donner vos idées ; vous en trouverez beaucoup dans votre cœur.



INSTRUCTIONS

DONNÉES à M. SÉGUR, l'Ambassadeur.

Le demandera au Pape quelle preuve il a que *Constantin* ait donné la ville de Rome à *Sylvestre* : et si *Constantin*, comme l'assure *Fleurri*, ne s'est pas toujours dit l'*Evêque des choses extérieures* :

Si tous les Evêques de la chrétienté ne s'appelaient pas tous *Papes*, et si ce n'est pas seulement depuis le seizième siècle que ce sobriquet, *sa sainteté*, est en usage :

Si, avant le onzième siècle, son siège, qui passe pour un trône, n'était pas tout simplement une chaire :

Si ce n'est pas Grégoire VII qui a pris la couronne des Rois :

Si lui, Pie VI, prétend avoir seul le droit de convoquer des conciles : et dans ce cas, son excellence rappellerait à sa sainteté que ce sont les Empereurs *Constantin*, *Gratien*, *Théodose le grand*, *Théodose le jeune*, qui ont convoqué ceux de Nicée, de Constantinople, d'Ephèse et de Calcédoine : eut-il,

ce Pie VI , comme *Nicolas* , la folie de croire que personne ne peut le juger , parce qu'il est *Dieu* :

S'il s'arroe toujours la prééminence sur toutes les églises du monde : et dans ce cas encore , il lui rappellerait les paroles de Jesus-Christ à ses Apôtres , qui se disputaient cette prééminence : *que les Rois dominant sur les Nations ; mais qu'il n'en soit pas ainsi de vous* , Luc 22. Et ailleurs , *que celui qui voudrait être plus grand et gouverner les autres , serait comme le moindre et comme celui qui sert* : et enfin ce décret de trois cens dix-huit Evêques : chaque église a les mêmes droits , et selon l'ancienne coutume , l'Evêque d'Alexandrie ou celui d'Antioche , dominera sur les Evêques de son diocèse , comme celui de Rome sur ceux du sien.

M. de Ségur continuera : Pourquoi , si c'est le S. Esprit qui fait les Papes , fût-ce le Général des Franciscains , Bonaventure , qui , pour mettre un conclave d'accord , nomma Grégoire X : et dans un autre conclave où , par la même raison , on décida de s'en rapporter à Jean XXII , pourquoi fût-ce Jean XXII qui se nomma lui-même ?

Que signifie cette inscription en lettres ma-

juscles sur le frontispice de la chapelle de Clément VII : *Les Rois de Tharsis , de Saba et des Isles lui apporteront des présents , tous les Rois se prosterneront devant lui ; toutes les Nations lui serviront ?*

Que de questions encore à faire ! S. Pierre avait-il des cardinaux , des nonces , des légats , des congrégations , des rotes et des datteries ?

Avait-il une soutane de taffetas blanc , un rocher de fin lin , un camail de satin rouge , des souliers brodés en or , avec une croix sur chaque empeigne : et douze hommes en manteau d'écarlatte le portaient-ils sur leurs épaules ? Faisait-on trois génuflexions , quand on entrait dans sa chambre ? et qui a jamais baisé ses pieds ?

S'il eût dit la messe , est-ce que le sacristin aurait goûté à l'hostie , pour s'assurer si elle n'était pas empoisonnée ? S'il avait dit son bréviaire , est-ce qu'un camerier l'eût aidé à le dire ? Et s'il avait eu des domestiques , est-ce que leurs gages eussent été des bénéfices ?

Enfin , pourquoi , quand S. Pierre n'avait pas une pite à donner aux pauvres qui l'attendaient à la porte du temple de Jérusalem , un Pie VI a-t-il cent pistoles à tirer par heure de son trésor ?

La conversation doit se terminer par cette apostrophe de S. Bernard : » Seigneur , bon » Dieu ! ceux-là sont les premiers à te persé- » cuter , qui aiment la primauté et tiennent » la principauté en l'église. L'iniquité est » sortie de tes vicaires qui ont envahi la for- » teresse de Sion. Ils pervertissent le peuple » par leur méchante vie , au lieu de le régir » et gouverner par le bon exemple. Bien loin » de surveiller à notre conservation , ils tra- » vaillent à notre ruine et pour nous perdre. «

Bon voyage à M. l'Ambassadeur.

MANUEL.



LETTRE

LETTRE

AUX RÉDACTEURS

DE LA CHRONIQUE.

ON croit, Messieurs, que c'est cet excommunié de *Voltaire* qui, le premier, s'est permis de rire sur la Sorbonne, lorsqu'il a fait ce méchant vers :

Hélas ! je ne sais rien ; je suis comme un docteur.

Je trouve que Richelieu lui-même ne faisait pas plus de cas qu'un philosophe de cette maison où, depuis si longtems, il y a plus de bonnets que de têtes.

Il avait pour confesseur un abbé *Mulot*, qui ne ressemblait en rien à ce président de la *Commune* que Paris a vu recevoir avec tant de cordialité, jusque dans une assemblée de chrétiens, des députés Juifs, parce que pour être enfans du premier lit, ils n'en sont pas moins nos frères ; qui mérita une des *écharpes* du Peuple, et à qui la Nation a confié son caducée en l'envoyant à Nismes et à Avignon.

Tout le talent de ce casuiste , qui , sans doute avait les cas réservés , était d'absoudre à propos son pénitent , et de l'égayer , même quand il lui parlait de l'enfer.

Un jour , il était dans le carosse du Cardinal avec l'Archevêque de Bordeaux. Son *Eminence* prend le chapeau du Docteur , pisse dedans et l'en coëffe , en disant que cette eau salée le rendrait sage.

Peu s'en est fallu que ce baptême nouveau ne fut conféré à tous les *sages maîtres*. C'était beaucoup d'honneur que leur aurait fait *Monseigneur*.

Mais n'est-il pas à craindre , Messieurs , que la *populace* , qui ne voit plus , sous les fourrures de la *sacrée Faculté* , qu'un nid d'aristocrates , ne veuille faire des plaisanteries de cardinal ? Il se tient déjà bien des propos. A entendre ceux-ci , la théologie n'est qu'un cul-de-sac , et des Bacheliers sont dans l'église ce que sont des ifs dans un jardin. A entendre ceux-là , la Sorbonne n'est propre qu'à devenir une école vétérinaire. Qui serait assez sot pour l'acheter ; s'écrie une Section entière ? On n'y a jamais vu goutte.

Pour appaiser cette fermentation-là , je crois devoir prévenir la *populace* que le Principal

du collège Duplessis , un des Docteurs les plus attachés au siège des *Lin* , des *Clet* et des *Pie* , quoique persuadé que toute la législation moderne ne vaut pas la science du crucifix , lui pardonnant tout le tort qu'elle fait à la sacristie , pour consoler la France de son refus de *jurer* , a proposé , dans la séance d'hier , que le Roi fût invité de faire descendre la châsse de sainte *Généviève* , comme la seule puissance à opposer aux *Condé* et aux d'*Artois*.

J'appuie la motion.

P. MANUEL.

P. S. Puisque la Religion veut bien concourir à la *révolution* , je demande que ce précepte des livres saints soit gravé dans les bureaux du trésor national : *Tu ne déroberas pas*.

Vous savez que le Peuple qui a enfin la *feuil* des *benéfices* , a nommé M. Expilly , évêque de Quimper. Ce choix rappelle les premiers siècles de l'église. Le Roi n'avait pas la main si heureuse. Quand on pense que M. Christophé de Beaumont était le plus saint des Prélats , et qu'un Chevalier de S. Louis lui portait la queue , et qu'il avait huit cents mille livres de rente , et qu'il n'admettait pas les Curés à sa table ! Bénie soit à jamais la *révolution*.

A U X M Ê M E S.

DE l'amour à la dévotion, il n'y a qu'un pas. Je ne suis donc pas plus étonné que vous, Messieurs, que Madame la *Marquise de l'Hôpital* qui a fait une partie des campagnes sédentaires du Maréchal de *Soubise*, se confesse enfin du plaisir et de l'argent qu'elle a eu ; mais vous le serez, comme moi, en apprenant que cette *Magdeleine* de condition, oblige, condamne tous ceux qui la servent à baisser, comme elle, leur tête pénitente sous les doigts magiques de l'abbé *Marie*, et que ce prêtre, confident de leurs indiscretions *pascales*, quand sa femme de chambre, pressée de s'expliquer sur la *Constitution civile du Clergé*, trouve bon que des Curés deviennent des Evêques, la dénonce à sa maîtresse qui l'a chassée, et presque battue. Mademoiselle *Barisson* attend son absolution chez sa mère.

On prétend que Madame la Marquise avait le désir et l'espoir d'être fouettée dans le faubourg S. Antoine, comme une *Miramionne*. Mais n'est plus martyr qui veut : et le Peuple

qui un moment avait oublié que les *derrières* sont des propriétés que protègent les mœurs comme les lois , a promis de ne pas plus se servir contre les femmes de verges que de fusils.

On m'écrit de Soissons qu'un de ces Prélats réformés , M. Bourdeilles , à bas de son siège, bénit encore des pierres qu'il distribue aux *réfractaires* , en les invitant à dire des messes même en chambre garnie.

Je vous recommande toujours , Messieurs , le despotisme des sacristies. Il est tems que le citoyen qui a le malheur de n'avoir que la religion de *Marc-Aurèle* , vive en paix comme celui qui s'honore de la religion du bienheureux *Labre*.

P. MANUEL.



AUX MÊMES.

Messieurs, je vous demande la parole : c'est sur l'ordre du jour.

Vous rappelez-vous ce que fit *Tibère*, lorsqu'un jeune homme, qui s'appelait fort mal-à-propos, *Mundus*, viola *Pauline*, une nuit qu'un prêtre d'*Isis* avait fait venir cette dame romaine dans le temple, persuadée que c'était le dieu *Anubis* qui voulait l'entretenir ? L'empereur fit pendre tous les prêtres, renverser le temple de la bonne déesse, et sa statue fut jettée dans la mer. On n'entendit plus les mains que vers le ciel.

Après tout, n'est-ce pas, Messieurs ?

Des valets on peut se passer,
Quand on est sous les yeux du maître.

Mais dites-moi, s'il vous plaît, si le Clergé, celui même qui nous a coûté tant d'argent, n'a pas commis des fautes bien plus graves, à compter seulement depuis le frère Jean *Desentomures* qui, armé du bâton de la croix, criait comme un diable : *Ventre-dieu ! les droits du couvent !* jusqu'au chéfecier de la

Sainte-Chapelle dont le refrain se chante encore :

Abïmons tout ; c'est l'esprit de l'église.

Voici un de ces derniers forfaits. Une citoyenne de Nogent-le-Rotrou , qui trouvait dans la religion de ces consolations que la philosophie ne donne pas toujours , avait rempli les devoirs qu'impose la foi : et c'est un de ces prêtres , qui ne sont pas scandalisés de ce qu'un *Dubois* n'aura plus le siège d'un *Fénélon* , qui avait préparé sa conscience à recevoir le Dieu de pâques. En sortant de la messe , heureuse de sa piété , la veuve *Boisard* , de la rue S. Hilaire , rencontra de ces *Mathan* dont le sacerdoce n'est qu'un rôle à manteau , qui l'accusent d'avoir renouvelé le sacrilège des Juifs , et la damnent. Livrée à elle-même , elle ne voit plus que l'enfer : la peur l'arme d'un couteau , et elle s'y précipite. C'est à la Municipalité à commencer sur ce cadavre le procès de ces Ministres fanatiques que reçoit chez lui M. *Gueroult* , qui ne devrait pas oublier qu'il n'est Commissaire du Roi , que parce que sa fille est femme-de-chambre de Madame *Elisabeth* : encore

ne devait-il pas l'être , puisqu'il était *Membre d'un Directoire*. Ce n'est pas M. Duport qui aurait laissé enfreindre les décrets du 25 Août et du 2 Septembre , lui qui fait tous les jours sanctionner cette maxime : *Si veut la Loi , si veut le Roi.*

Je ne connais point ce M. Gueroult ; mais je le connaîtrais , que je le dénoncerais encore , fût-il mon frère , fut-il mon ami. Il est de l'intérêt de tous d'établir partout le despotisme de la loi. Quand elle sera plus forte que nous , c'est alors que nous serons plus forts que tous : c'est alors que nous pourrons nous moquer à notre aise de messire *Pie* qui espère encore voir Louis XVI, les pieds nus , la tête découverte et le corps incliné , comme l'empereur Henri devant Hildebrand : et de son altesse sérénissime monseigneur le prince de Condé qui se flatte , d'après le prophète *Royou* , de prendre en France , à la première escarmouche , comme dans les camps des Madianites , six cents soixante-quinze mille moutons , soixante-douze mille bœufs , soixante mille ânes et trente-deux pucelles. Pour moi , Messieurs , qui ne suis point un sorcier , je vous prédis que la Cour de France se résignera peu-à-peu à passer

bien des choses à un Peuple libre. Depuis *Galilée*, elle n'a pas encore trop pu s'accoutumer au *mouvement de la terre*.

Je me charge , s'il le faut , de dire à l'oreille du premier Pape que fera le sacré collège , ce que disait le cardinal Grimaldi à Innocent IX : *Souvenez-vous que vous êtes un ignorant et un opiniâtre* ; avec cette différence que je n'ajouterai pas : *C'est la dernière vérité que vous entendez de moi ; je vais vous adorer*.

Et enfin si toutes ces leçons-là ne servent à rien , la Nation assemblée n'aura plus qu'à faire une adresse au bon Dieu , pour le prier , s'il est vrai que tous les Papes ayent la clé du Paradis , de vouloir bien changer les gardes.

P. M A N U E L.

A U X M Ê M E S.

TOUT irait bien , Messieurs , s'il n'y avait dans le monde ni sots , ni frippons.

Dans quelle classe mettez-vous les ennemis de la *presse* , qui contestent à un Peuple libre le droit de publier ses opinions jusques sur

les murs ; comme si *afficher* , était autre chose que dire ce qu'on pense à tous ceux qui passent ?

Je vous demande grace cependant pour le District de *Rennes* qui envoie sa garde nationale jusqu'à *Vitré* , et celle de *Vitré* jusqu'à *Laval* , c'est-à-dire , en tout , à quatorze lieues , pour censurer et saisir tous les ouvrages qu'apportent de Paris le *courier* , la *diligence* et le *fourgon*. Sans doute il a des raisons que connaît peut-être M. Chapellier : et il faut savoir si du moins on rembourse les marchandises qu'on vole. Quel métier nos juges font faire à nos soldats !

Je devine bien le prétexte. — *Ce sont les poisons de l'aristocratie qui circulent dans les provinces*. Mais , avec cette prudence-là , on en viendrait bientôt aux raisonnemens que faisait la Sorbonne , d'après S. Augustin , pour prouver que les fidèles pouvaient et devaient s'emparer du bien des hérétiques. Par la constitution ! ne faut-il pas qu'ils vivent , les Royou et les Durozoy ? Dieu , lui-même , ne nourrit-il pas des vipères et des crapauds ! Il paraît que c'est le *bref* de ce *Pie* qui a renouvelé les inquiétudes de la Bretagne. Eh ! il eût manqué à la *révolution*. C'est lui qui

achevera le procès des Prêtres : car les chrétiens ouvriront les yeux sur l'ambition de ces vicaires de Jesus-Christ qui ont toujours si mal vécu avec leur curé. Le Roi de France est trop bon d'espérer qu'il les changera : il n'y aura jamais de philosophie sous une tiare. Quand le cardinal Borromée disait à Grégoire XIII : Saint-Père , si j'avais cru que vous eussiez tenu une pareille conduite , vous n'auriez eu ni ma voix , ni celle de mes amis. Bah ! répondit sa Sainteté , est-ce que le S.-Esprit ne le savait pas ? Tant qu'on se croit infaillible , on est toujours un sot. Je ne voudrais pas même me croire inviolable.

P. MANUEL.

P. S. Savez-vous , Messieurs , comment la Haute-Cour d'Orléans répond aux libelles qui la blâment avant qu'elle ait rien fait ? Elle a arrêté qu'aucun des Juges ne pourrait recevoir chez lui , soit parens , soit alliés , amis , sollicitateurs ou conseils des accusés. C'est s'engager à les recevoir à la Chambre du conseil , et à lire surtout les mémoires , instructions et renseignemens sur les criminels de lèzè-nation. Avec ces dispositions nobles on peut juger des *Rohan* et des *Condé*.

LETTRE

AUX AMIS DE LA CONSTITUTION.

MESSIEURS,

Je n'ai quitté Paris qu'après m'être assuré que de l'herbe couvrait la *Bastille*.

Ma tâche était finie : car le peuple m'avait relevé de mon poste ; et j'emportais son estime.

Mais c'était pour mieux le servir que je m'éloignais du théâtre de la *Révolution*. Il m'a semblé que c'était entrer dans ses vues comme dans ses besoins , que de lui révéler toutes les turpitudes de cette *police* [1] qui n'a jamais rien trouvé d'impossible , parce que pour elle il n'y eut jamais rien ni d'injuste ni de malhonnête. Quand il connaîtra les Magistrats que lui donnaient des Rois , il sen-

[1] La Police de Paris dévoilée , en deux volumes in-8°. , se vend chez Garnéry , rue Serpente , N°. 17.

tira tout ce que vaut le droit qu'il n'aurait jamais dû perdre, de les choisir lui-même.

Il m'a fallu du courage pour dénoncer les coupables ; car ce sont presque tous des *très-hauts et très-puissans Seigneurs*. Mais si quand on veut se corriger, on se confesse, ils ne me sauront pas mauvais gré de les avoir montrés tels que je les ai surpris, avec leurs faiblesses, leurs vices et leurs crimes. Après tout, je ne les damne pas encore. Dieu lui-même, comme le disait Madame de *Thiange*, quand il s'agira de personnes de si *haute extraction*, Dieu y regardera à deux fois.

Il résultera du moins de cette instruction publique une vérité consolante, que, des *trois ordres*, celui qui a été le moins riche a toujours été le plus sage, et par conséquent le mieux disposé aux formes républicaines de la Liberté.

S'il est un moyen d'arrêter la gangrenne d'une Nation, c'est d'abandonner tous les Citoyens à la censure, jusqu'à ce que chacun se croye digne d'occuper une maison de verre.

La grande puissance sur les mœurs, c'est *l'opinion* ; et avec la molle indulgence des procédés, elle ne se formerait jamais. Une

politesse hypocrite énerve tous les caractères. Par elle on s'embrasse quand on se hait, on se flatte quand on se méprise. Des leçons, des vérités ! voilà ce que nous nous devons tous : et qu'une franche médisance éloigne de nos foyers la lâche calomnie.

Lorsque les *Athéniens*, qui prirent si longtemps le plaisir pour le bonheur, se furent enfin aperçu que les femmes avaient tout-à-fait oublié que leur gloire était de donner des hommes au monde, ils créèrent des Magistrats pour veiller sur elles : et leurs sentences, inscrites sur des tablettes, étaient suspendues à l'une des platanes de la promenade publique. Peu-à-peu la Grèce se régénéra, et les *Venus de Praxitelle* se cachèrent du moins devant la *Minerve de Phidias*.

Comme ses lois, la France doit changer ses mœurs : et cette réforme dépend de la répartition qu'elle saura faire de l'estime et du mépris. Il ne faut plus qu'elle juge ses enfans sur ce qu'ils payent, mais sur ce qu'ils valent. Elle a des honneurs et des places à donner ; c'est à la vertu, c'est au talent qu'ils sont dûs.

Mais disons-le souvent, disons-le toujours : c'est sur-tout la liberté de la *Bresse*, qui

conservera au peuple tous les bienfaits de la *Révolution*. Des imprimeries sont plus utiles que des paroisses : et si la Patrie avoit déjà des apôtres , comme en a eu la Religion , les riches qui ne savent pas encore à quoi sert la fortune , s'empresseraient de fonder des imprimeries , comme jadis on fondait des chapelles ; et collateurs de ces bénéfices , ils les feraient desservir par des missionnaires de la philosophie qui semeraient par-tout les principes de la *Constitution*.

Des Journaux sont les phares d'un peuple libre.

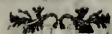
Il faudrait qu'il y eût dans chaque ville un homme de lettres qui , avec toute l'énergie que donne l'amour de l'ordre, doué de ce vrai mérite qui est trop modeste pour espérer des honneurs , et trop fier pour en chercher , fût chargé , par les Législateurs eux-mêmes , de relever tous les préjugés de ces administrations naissantes , où l'art de commander n'est pas plus avancé que l'art d'obéir. Il apprendrait *au peuple* , tout souverain qu'il est , à avoir , pour ceux à qui il a remis et ses forces et ses droits , cette déférence que Lacédémone avoit pour ses *Ephores* , que Rome avoit pour ses tribuns : *aux Municipalités* , que leurs fonc-

tions sont une espèce de sacerdoce où les mœurs ne sont pas moins indispensables que les talens ; et qu'avec une *écharpe* on ressemble à ces *Archontes* que les Grecs condamnaient à mort , lorsque perdant leur raison dans l'ivresse des repas , ils exposaient au mépris les marques de leur dignité : aux *Prêtres* enfin que la religion dans un état ne doit défendre que ce que défend la loi ; que les actions des hommes ne sont point bonnes , parce qu'elles plaisent à Dieu , mais qu'elles plaisent à Dieu , parce qu'elles sont bonnes ; et que tout Citoyen peut naître , vivre et mourir sans eux , qui n'ont de pouvoir , ni sur les opinions , ni sur les consciences.

C'est dans ces sentimens que je suis , avec autant de respect que d'attachement.

Votre très-dévoué frère,

P. MANUEL.



QUELQUES

QUELQUES OBSERVATIONS

A M. MANUEL,

Sur la lettre insérée dans la Chronique du

11 Juin.

Les Ephores à Lacédémone, et les Tribuns du peuple à Rome, ont occasionné de grands maux à leurs respectives républiques. Est-ce à cause du trop ou du trop peu de *déférence* qu'on avait pour eux. Je propose cette question à résoudre à M. Manuel. En attendant, j'observe que les premiers faisaient, comme on dit, la pluie et le beau tems à Sparte. Ils y faisaient emprisonner les Rois et les Commandans généraux, et sur de simples délations, comme il est arrivé à *Pausamis*. Un des premiers soins qu'ils avaient, lorsqu'ils entraient en charge, c'était de donner la chasse, comme à des bêtes fauves, à ces pauvres et malheureux agriculteurs, qu'on appelait des *Ilotes*, mais qui étaient pourtant des braves gens, et qui n'avaient d'autre crime que d'être robustes et courageux. Il en disparut une fois jusqu'à deux mille, sans qu'on pût jamais

savoir ce qu'ils étaient devenus. Voilà pourtant un des beaux exploits des Ephores ; voilà le fruit de la *déférence* que le peuple Lacédémonien avait pour eux. Ah ! s'il y eût eu un *club* de surveillans à Sparte , croyez-vous que la chose se serait passée comme cela ? Et les tribuns ; ils ne furent pas toujours des *Brutus* , des *Bellutus* ; le peuple s'endormit , et ce fut alors que *Manlius* , et bien d'autres de ses collègues , renversèrent toutes les loix , à l'aide d'une fausse popularité. On sortait de l'anarchie et on retombait dans la tyrannie , parce que le peuple mettait toute sa confiance dans ses tribuns.

Je crois , moi , qu'il ne faut pas aussi de *déférence* pour personne , sur-tout lorsqu'il s'agit de fonctionnaires publics. C'est le peuple qui les choisit ; c'est le peuple qui doit les surveiller , les dénoncer quand ils s'écartent de la justice , et les juger avec la plus grande sévérité. Point de liberté sans cela.

RÉPONSE A M. PIO,

SUR SES OBSERVATIONS D'HIER.

JE savais bien, Monsieur, que vous connaissiez mieux l'histoire que moi. Mais comme vous, j'*adore* la liberté; et je vous remercie de m'avoir averti què je lui manquais. Comment! les *Ephores* ont fait tant de mal, eux qui étaient destinés à faire tant de bien! On les avait institués précisément pour faire peur à tous les tyrans; car Platon appelle *sauveur*, celui qui balança par eux l'autorité des Rois et des Sénateurs. Quant aux magistrats de Rome, je savais bien qu'ils n'étaient pas tous des *Caton*. Mais enfin, il y avait parmi eux des *Brutus*.

Si j'invite le Peuple à avoir de la *déférence* pour ceux à qui il a remis et ses forces et ses droits, vous imaginez bien que je le crois d'une trop bonne *constitution*, pour souffrir qu'ils fassent jamais la *pluie et le beau tems*; encore moins qu'ils fassent la *chasse aux Ilotes*. C'est déjà trop pour lui d'être forcé d'attendre la rédemption des *Noirs*.

Voici ma profession de foi , Monsieur.

Oui , je serais le premier à prendre le deuil d'un *Mánlius* , qui succomberait sous le pouvoir d'un Dictateur. Mais je ne serais pas le dernier à le précipiter du haut du roc Tarpéien , si , parce qu'il aurait sauvé le capitolé , il voulait devenir un Roi.

Hé bien ! Monsieur , suis-je digne de vous embrasser ?

MANUEL.



LETTRE

AU RÉDACTEUR DES AFFICHES
DE MONTARGIS.

J'E rentre dans ma patrie , Monsieur , et c'est la calomnie qui m'y accueille ! On trouve très-plaisant de publier , même en ne le croyant pas , que j'ai reçu un soufflet à Paris , moi qui dans cette ville ai été comblé de toutes les marques d'estime que les *Patriotes* se doivent

Il faut donc que j'insère dans votre *feuille*, la lettre que j'avais écrite le 21 Mai , aux Rédacteurs de la *Chronique* , et qu'ont répétée presque tous les Journaux.

» J'étais , Messieurs , il y a quinze jours ,
» dans la boutique des patriotes *Desenne*. Un
» de ces jeunes Officiers qui font leur service
» au Palais-royal , se mocquait de la Garde
» nationale , et sur-tout de ces *petits* Soldats
» qui ont pour colonel le fils du Roi. Mon-
» sieur , lui dis-je , dans les troupes de la
» *constitution* , on ne prend pas garde à la
» taille. Il ne faut pas être bien grand pour
» pouvoir donner des *clagues*.

» Et je parlais à un des héros du mémorable 28 !

» Et ce héros est M. Mesnil-Durand :

» Et nous nous sommes rencontrés hier sous les tentes du café de Foi :

» Et il m'a dit tout bas qu'il voulait me battre :

» Et je lui ai dit tout haut que je ne voulais pas le tuer :

» Du moins dois-je prévenir les *Patriotes* qu'il est prudent d'éviter M. Mesnil-Durand, puisqu'il est tant en colère. »

Deux jours après, un valet de la Cour, qui gagne sa vie à jeter de la boue aux passans, a imprimé avec autant d'esprit que de vérité, que j'avais reçu un soufflet.

Et mes compatriotes qui daignent ramasser ses *ordures*, ont trouvé cela très-beau et très-bon.

Je vous prie d'annoncer, Monsieur, à tous ceux qui ces *présentes lettres* verront, que je donnerai vingt-cinq louis pour les pauvres à celui qui pourra jamais prouver que je me suis laissé donner un soufflet.

J'ai l'honneur d'être, &c.

P. MANUEL.

A R R Ê T É

*DE la Société des Amis de la Constitution de
Montargis.*

LA Société de Montargis , instruite que dans le marché de Châtillon , le Peuple de la campagne , qu'égarèrent sans doute de perfides conseils , sous le prétexte que des voisins lui enlevaient un bled dont lui-même n'avait plus besoin , avait envahi la maison du Maire que la Nation , par ses irrésistibles décrets , charge de favoriser le commerce d'une denrée première , à laquelle tous les hommes ont également des droits ; que ce Maire , après avoir épuisé tous les moyens que lui ordonnait de prendre la confiance de ce même Peuple qui l'a choisi pour régler ses forces comme ses intérêts , ferme dans ses principes , a cru pouvoir , la loi dans une main , le pistolet dans l'autre , effrayer du moins des séditieux qui refusaient de s'instruire ; et que dans une si coupable émeute , le Commandant de cette garde qui répond de tous les

Citoyens , a partagé avec le même courage les mêmes dangers :

La Société , pénétrée de respect pour deux hommes qui ont épargné au Peuple un crime , qui ont donné aux Officiers publics cette leçon si utile , qu'il faut savoir mourir pour bien remplir ses devoirs , et qui , en dénonçant aux Tribunaux les complots de l'indépendance , indiquent le moyen le plus sûr d'affermir la liberté ;

A arrêté que des hommages et des remerciemens à MM. Jalouzet et Bezard , seraient déposés dans son procès-verbal , dont copie leur serait envoyée , ainsi qu'à la *Mère commune* , que réjouissent toutes ces actions de patriotes qui valent bien des héros.



AUX PATRIOTES.

OU étais-tu , Crillon ? Mes amis , je ne m'en consolerais jamais. Ne m'être point trouvé à Paris , ce jour que naquirent des *Brutus* , des *Scévole* , et même des *Clélies* ; lorsque chaque Citoyen , jusque dans le *bataillon des enfans* , se croyait vingt pieds de haut ! Pourquoi n'a-t-il pas traversé toutes les provinces , ce *corbillard* de la Monarchie que couvraient des *écharpes* ? Il aurait vu , l'*Inviolable* , si la France-nouvelle peut craindre l'*arquebuse* de Charles IX.

Est-il vrai que *Louis-le-parjure* veut encore régner , et qu'il compte toujours sur des *Gardes-du-corps* qui ne savent que *courir la poste* ? Lui , commander à un Peuple libre ! Sa main seule polluerait la loi qu'elle sanctionnerait. Je le dis à lui-même , pendant qu'il lui reste toujours une cour : c'est en vain qu'il se baisserait pour ramasser sa couronne ; elle ne tiendrait plus sur sa tête. Ses amis , s'il en a , doivent lui conseiller de laisser faire la Nation , et sur-tout de ne point mentir. Généreuse et

bonne, peut-être la mettra-t-elle sur celle de son fils. Qui doit mieux que lui expier toutes les fautes de sa famille? Bien entendu qu'on lui apprendra à la porter. Il a déjà pris une bonne leçon sur les boutons de Barnave, lorsque, dans le carosse du *déserteur*, il épé-lait, entre les jambes du *Jacobin*, l'alphabet de la constitution : *vivre libre ou mourir*. Quand à sa mère, il faut lui faire lire un jurisconsulte de son pays, *Althusius*, qui dès le 16^e siècle, soutenait ferme, comme un *Brissot* et un *Carra*, que la souveraineté appartient au Peuple, pendant que les ministres amovibles que nommera le Peuple, la dégoûtent de se mêler du pouvoir exécutif, en ne voyant plus en elle que cette baronne de *Koff*, qui a pris le *Roi des Français* pour son valet-de-chambre.

Il me paraît que l'Assemblée nationale doit assez compter sur les lumières et les principes de ses Commettans, pour ne pas perdre autant de tems qu'en a perdu le tribunal des *Minimes* dans l'affaire de la *Fayette* et *Santerre*, pour trancher une question qui ne doit pas plus couter de sang que d'encre.

Il faudrait que ce petit procès des Tuileries pût se terminer par l'apothéose de Voltaire qui est bien plus digne d'attention : Car on

fait des Rois quand on veut , et des grands hommes sont les rares présens de la nature.

Tâchez donc , mes amis , que cette fête ressemble un peu à celle que les Athéniens firent pour *Thésée* qui a été aussi le père de la liberté , puisque , par lui , douze villes de l'Attique ont fait le serment d'une république. Qu'elle soit toute antique , toute grecque , dût-on nous prendre pour des payens ; la religion n'a pas besoin là. Pourrait-elle , en conscience , dire des messes pour [*] celui qui , quand un ministre lui disait bien haut : Quoique vous écriviez , vous ne viendrez pas à bout de détruire la foi ; répondait encore plus haut : c'est ce que nous verrons. Et quand il n'aurait vomé que ce blasphème :

Les prêtres ne sont pas ce qu'un vain peuple pense,
Notre crédulité fait toute leur science!

[*] Quelques personnes pieuses paraissent alarmées de voir que la fête de Voltaire sera purement profané. Pour tranquiliser leur conscience , elles doivent se rappeler que le temple où on doit le transférer , n'est pas consacré à un culte particulier , mais à la mémoire de tous les grands hommes qui serviront la France , de quelque croyance qu'ils aient été. Le nom de Sainte-Génévieve et les bas-reliefs , tirés des sujets , ne seront pas conservés. Leurs alarmes sont donc sans fondement.

Ceux-là seuls seront du cortège qui , en queue comme les *Cournand* et les d'*Espagnac*, se rangeront sous l'enseigne que portera l'abbé *Duvernet*, avec cette légende :

La Nature et l'H men , voilà les lois premières.

Je voudrais voir à cette procession de *Romilly*, où il n'y aura d'autre châsse que la Bastille sur les épaules des apôtres de *Palloy*, et cette famille infortunée dont le chef a été traîné sur la roue par un Parlement, et celle des *Sirven*, et les serfs du Mont-Jura, et la femme Montbailly; et le chevalier de *la Barre*, avec son ami d'*Etallonde*, qui avaient été condamnés tous deux à perdre la langue, puis la tête, pour avoir médit d'un crucifix de bois, sur le pont d'Abbeville.

Quel heureux prétexte pour Lally-Tolendal de quitter la Suisse et sa princesse, s'il est assez bon fils pour adorer le vengeur de son père !

Si les Ambassadeurs de toutes les Nations n'entourent pas à l'envi le char de l'immortalité, c'est à l'orateur du genre humain, à *Anacharsis Cloutz*, à les remplacer tous.

Que les quarante flagorneurs de *Richelieu* et de *Séguier* ne soient reçus qu'à condition

que la piece du prochain concours sera l'éloge de *Coligny*.

Sans doute ce sera *Belle-et bonne* qui conduira ce sexe qui a produit des *Méropes*. Puissent toutes ces compagnes être fières comme elle , en pensant qu'une *du Châtelet* a disputé à Voltaire , jusque dans l'Académie des sciences , un prix sur la nature du feu.

J'espère bien que les douze cens Députés assisteront à cette victoire de la philosophie. Les quatre-vingt-trois Départemens l'ordonnent. Peuvent-ils trop remercier celui sans lequel , eussent-ils été tous des *Mirabeau* , ils n'auraient jamais consommé la *révolution*. C'est lui qui l'a préparée : Eh ! ne l'avait-il pas prédite , lorsque demandant à M. Hérault ce que l'on faisait à ceux qui fabriquaient de fausses lettres-de-cachet ? Sur la réponse de ce Lieutenant de Police , *on les pend* , il répliqua avec confiance : c'est toujours bien fait , en attendant qu'on traite de même ceux qui en signent de vraies ?

On assure que *Royou* et *Durozoy* perceront la foule. Ils doivent bien quelque hommage à celui qui a fait sortir l'abbé des Fontaines de Bicêtre. Mais du moins faudra-t-il les forcer de baiser les médailles que Benoît XIV , qui

ne parlait pas comme des *Pies* , donna à l'Auteur de *Mahomet*.

Je prie Charles Villette , qui a tant hérité de Voltaire , de faire broder en verd , sur la bannière des Hommes de lettres , ces mots que prononça , avant sa mort , le patriarche de la loi naturelle , lorsqu'il donna sa bénédiction au petit-fils de Francklin :

God and Lyberty :
Dieu et la Liberté.

C'est ce que je vous souhaite , mes amis , au nom de Voltaire , Rousseau et Francklin.

P. MANUEL.



P. M A N U E L

A C H A R L E S V I L L E T T E .

UN homme digne de foi , puisque c'est un Curé de Macouba , le révérend père *Labat* assure que quand le corps de S. Etienne fut apporté dans le tombeau de S. Laurent en 557, le diacre de Rome céda la droite au disciple de *Gamaliel*. Cette politesse édifie plus qu'elle n'étonne ; car ce n'est pas le tout d'être saint , il faut encore être honnête.

Mais que la Patrone de Paris ait laissé prendre par un Voltaire un temple que *Soufloc* avait bâti pour elle , après s'être contentée si longtemps d'une petite châsse dans une petite église que lui avaient prêtée S. Pierre et S. Paul !... comme si une Sainte ne valait pas mieux qu'un grand homme ! Il est bien plus difficile de faire des miracles que des tragédies. Est-ce un philosophe qui , s'il était surpris comme elle à voler des pains , même pour les donner aux pauvres , les changerait en fleurs ? Aussi , toute simple bergère de *Nanterre* qu'elle était , a-t-elle eu plus de réputation que n'en ont

jamais eu les *Arouet* et les *Riquetti*. Simeon Stylitte qui se tint sur un pied, pendant quarante-sept ans, au haut d'une colonne de quarante coudées, ne manquait jamais de demander à tous les voyageurs qui venaient des Gaules en Syrie, comment se portait celle qui avait fait reculer le Roi des *Huns*.

Devions-nous l'espérer, Monsieur, que le Peuple oublierait si vite que c'est cette Vierge de treize siècles, que deux Conseillers en robe rouge, à genoux, invoquaient quand il était menacé de perdre ses *bons Rois*, et qu'il chanterait jusque devant ses autels une hymne du profane *Chénier*, qui ne vaut pas

Ni des pseumes, ni des leçons,
Ni des versets, ni des répons.

En vérité, Monsieur, je ne peux plus croire qu'il n'y a que deux ans qu'un *Monseigneur* le Garde des Sceaux ne voulait pas permettre mon *Année française*, par respect pour l'*Année chrétienne* du jésuite *Croizet*, et que mon *Censeur*, qui levait devant lui les épaules le plus honnêtement possible, fut forcé de me supprimer ce mot de Louis XIV qui lui faisait plus d'honneur que toutes ses victoires.

L'Archevêque s'opposait de toute sa puissance

sance spirituelle à ce que le comédien *Moliere* eut les honneurs d'un cimetière. Louis-le-Grand qui sentait bien que pour avoir fait le *Misanthrope*, on ne méritait pas une statue comme pour avoir passé le *Rhin*, sollicitait au moins la *croix de bois* pour son valet de chambre. Le Prélat lui soutenait toujours qu'un *excommunié* ne devait pas pourrir en terre sainte. — Mais, mon cousin, jusqu'où va la terre sainte ? — Sire, à quatre pieds. — Hé bien ! faites-le donc enterrer à six.

Nous commençons, Monsieur, à rire des sottises de nos pères. Mais il paraît que nos enfans auront encore beaucoup à rire des nôtres, si nous ne nous méfions pas encore davantage de tous les charlatans, depuis les Rois jusqu'aux Prêtres qui, en nous corrompant et nous divisant, cherchent à nous faire perdre l'enthousiasme de la liberté. Il n'y a que l'enthousiasme qui entretienne les passions chaudes. Je n'attends rien des *patriotes* qui n'ont point de caractère. Ces gens-là ne sont bons à rien et n'aiment rien. J'ai lu un peu l'histoire, j'ai observé un peu la société. J'ai remarqué que presque toutes les fautes commises par ceux qui entreprennent quoi que ce soit de difficile, viennent de l'indécision des

démarches. On se révolte à demi , on est fidele à demi ; on n'ose ni s'écarter tout-à-fait de ses habitudes , ni sacrifier ses passions. Tous les premiers pas sont chancelans ; on suit plusieurs routes pour arriver à son but. Les artifices même , cette ressource favorite des politiques ordinaires, sont un effet de cette timidité d'esprit ou de cœur. On négocie pour se déguiser , pour s'attirer des partisans , pour ménager tout le monde , pour affecter de la modération , tandis qu'il faudrait marcher par la ligne la plus courte. Qu'arrive-t-il toujours ? C'est que celui qui a voulu tromper est trompé. Autant les extrêmes sont peu raisonnables dans le courant ordinaire de la vie , autant les partis mitoyens sont insuffisans dans les événemens critiques : et la plus dangereuse comme la plus inconséquente des conduites , c'est de ne pas faire d'avance ce que l'on sera forcé de faire un jour. Vous n'avez pas besoin de ces réflexions : elles ne sont pas pour vous.

Mais comment vous , Monsieur , qui avez fait de si bonnes motions , dont beaucoup ont été décrétées , comment ne dites-vous rien sur le *divorce* ? Est-ce que vous croyez que toutes les femmes sont des *Belle et bonne* ? J'en connais , et plus d'une , qui passent pour des anges

et qui sont des diables : et celles qui sont estimables sont souvent si malheureuses !
Paul Emile voulait répudier *Papiria*, ses amis le blâmaient. — Votre épouse est charmante : elle vous fait de beaux enfans. Il répondait froidement : regardez ma chaussure : elle est neuve et bien faite : il faut cependant que je la quitte. Personne que moi ne sait où elle me blesse :

Et *Papiria* n'avait pourtant pas été élevée chez des religieuses !

Il ne faut pas que l'Assemblée - nationale , pour décider cette question , perde son tems à consulter les formules de *Marculse* , les Nouvelles de Justinien , ni le Deutéronome , ni S. Mathieu , ni le concile d'Elvire ; encore moins qu'elle examine si Charlemagne , tout saint qu'il est , a répudié tour-à-tour *Himiltrude* et *Hermengarde*. Ce n'est pas sur des autorités qu'elle doit faire ses loix : car on lui citerait le capitulaire de *Soissons* , par lequel un mari n'est pas tenu de garder pour femme celle qui s'étant donnée pour vierge ne l'est pas ; et il ne manquerait plus , pour soulever tout le sexe , que de faire revivre le texte romain par lequel un époux peut se pourvoir en séparation , quand son épouse a assisté aux spectacles ou aux jeux publics à son insçu.

Encore une motion , Monsieur : un de mes amis qui ne veut pas qu'on le prenne pour un chrétien , puisqu'il ne l'est pas , attend , pour donner des citoyens à l'Etat , qu'on ne l'oblige plus d'aller ni à confesse ni à la messe. C'est devant sa Municipalité qu'il veut promettre d'être fidele à la Loi , au Roi et à sa femme : et son grand plaisir sera d'avoir pour témoins de son bonheur tous les Représentans de sa *Commune* qui , sans doute , quitteront leurs *écharpes* pour venir à la nêce: car les Curés n'y venaient jamais en chasuble.



LETTRE

AU PATRIOTE FRANÇAIS.

ETES-VOUS souverains ou sujets ? nos compatriotes ou nos ennemis ?

C'est ce que je voulais écrire aux Représentans de la France, le jour même où leur est échappé ce *Décret* qui met l'homme au-dessus de la loi. Et cet homme est un de ceux qui mangent les autres !

O mon ami ! il manquera donc à une assemblée qui a fait tant de miracles , de résoudre ce grand problème :

S'il est possible de constituer un pays de façon que toutes les affaires se fassent sur les lieux où elles naissent , et que la justice et l'intérêt commun soient respectés par-tout , sans qu'il faille , pour éviter de se battre , se soumettre au commandement d'un imbécile , que son rang et son éducation rendraient tel , quand la nature l'aurait fait pour être autrement.

Mais enfin elle m'ordonne de voir un innocent dans Louis XVI , cet *inviolable* qu'ont

pourtant arrêté les Gardes nationales de Varennes , qu'elle-même a remerciées ; et quoi-
qu'elle fasse *pourtant* le procès à ses complices ,
Monsieur excepté , parce que sans doute il
n'allait qu'à Mont-Médi.

Obéissons , tout en ne croyant pas , comme
les *sept Comités* , que la baronne de *Koff* ,
indignée comme *Latone* , a demandé à son
frère , l'Empereur , que tous les Paysans qui ,
sur le chemin de la *contre-révolution* , lui ont
ri au nez , soient changés en grenouilles.

Ne vous semble-t-il pas , mon ami , que
l'Assemblée , en faisant grace pour cette fois ,
devait du moins charger son Président de
porter au premier Sujet de l'état toutes les
leçons , toutes les vérités qui lui faisaient pas-
ser par elle les quatre-vingt-trois Départemens ?
Il aurait vu comme est disposé à céder aux
Aristocrates , ce Peuple qui n'a plus qu'un re-
gret , d'être le plus nouveau des peuples libres.

Je ne conçois pas comment des *Ministres
responsables* ne lui ont pas encore donné à
entendre que si la France , comme sous les
deux premières races , choisissait ses Rois ,
il serait le dernier citoyen à élire , parce qu'il
n'est plus *le plus honnête homme* de son Royau-
me. Est-ce qu'il ne devaient pas lui avoir déjà

appris qu'il ne sera glorieux pour lui de regner sur les Français que quand il n'y en aura pas un qui ne soit capable de dire devant lui tout le mal de sa *Majesté* ?

S'il avait commencé à faire ce qu'il faudra bien qu'il fasse un jour , à donner des audiences publiques , j'aurais été pour lui prouver mon attachement à la patrie , jeter cette simple question dans son cœur :

Êtes-vous bien capable de faire le bonheur de vingt-cinq millions d'hommes ?

Et c'est alors que la Nation espérerait beaucoup de lui , s'il demandait toute sa vie pour me répondre.

Quand l'éducation nous fera-t-elle donc d'un Bourbon un Marc-Aurèle !

P. MANUEL.



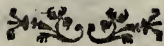
A R R Ê T É

DES AMIS DE LA CONSTITUTION.

LA Société des Amis de la Constitution , à Montargis , qui respecte tous les Décrets de l'Assemblée-Nationale , même celui de l'hérédité :

En se rappelant que Charles VI a été interdit par la Nation , lorsqu'elle ne savait pas encore être souveraine , par cela seul qu'il n'avait pas de volonté ; prie la *Mère-commune* d'exprimer ses vœux pour que tous les frais qu'entraînera la fuite du Roi , soient d'abord prélevés sur la *liste civile*.

Ce n'est plus aux Peuples à payer les sottises de leurs Rois.



L E T T R E

A UN JACOBIN DE L'ÉTROITE
OBSERVANCE.

Vous me demandez, Monsieur, si je suis prophete dans mon pays.

Je vous réponds: le Jésuite le Tellier disait de S. Paul et de S. Augustin que c'étaient des têtes chaudes qu'il aurait fait mettre à la *Bas-tille*.

Quand on a reçu, comme moi, de la nature [un caractère qui ne capitule ni avec les abus ni avec les préjugés, et que c'est une passion de faire le bien et de ne pas taire le mal; quand on a juré de poursuivre les ennemis des *droits de l'homme*, en mettant la vérité là où il y a depuis si longtems des erreurs, il ne faut pas compter, même, sur de l'estime dans nos petites villes; tant qu'il n'y aura ni assez de lumières ni assez de vertu pour ne pas persécuter les philosophes, du moins à coups d'épingles.

Vous rappelez-vous dans quelles dispositions je m'éloignais de la Capitale où les talens se

pressaient, où il y avait plus de mérite que de places, lorsque reconnaissante de mes peines elle me faisait entrevoir dans ses élections la preuve et le prix de mes services? Il me semblait que dans un nouvel ordre de choses, chacun se devait à sa patrie, et si j'étais né au village, on m'aurait vu rentrer sous le chaume de mes pères.

J'arrivai donc à Montargis. Il s'y élevait une de ces Sociétés qui, en *formant* l'opinion publique, empêcheront peut-être que les fripons et les sots ne soient toujours les maîtres. Comme la religion, elle commençait avec douze apôtres.

Une Municipalité qui aurait dû lui donner des forces pour en recevoir d'elle, la méconnut et l'étouffa. C'est qu'elle était conduite par un de ces Maires *inamovibles* qui n'ont encore sur les épaules que de ces petites têtes d'Echevins. Vous savez vous-même que M. Gastellier parle beaucoup, ne doute de rien et veut tout faire. Mais ce que vous ne savez peut-être pas, c'est que celui qui convenait avec nous que tous les Prêtres ne valaient pas un *Quaker*, court, dès le matin, à des messes, à des processions, pour, avec son *écharpe*, rivale de l'*étole*, faire la pluie et le beau tems.

Comment laisse-t-on encore croire au peuple que le froid et le chaud dépendent d'une neuveine ! c'est le mépriser que de le tromper. O mon ami ! à quoi servirait donc cette *Constitution* qui nous promet des hommes , comme il y en a à Philadelphie , si la superstition creve toujours les yeux de nos enfans ?

C'est encore lui , ce chef d'une *Commune* , à laquelle il n'a pas encore rendu de *comptes* , qui osa , lorsque les *Amis de la Constitution* , par une *adresse* énergique , mettaient sous l'égide de la loi une forêt qui devenait la conquête de l'anarchie , leur répondre dans un pamphlet , que sans doute la *Ville* ne payera pas :
 » les partisans du bon ordre ne donnent point
 » de conseils , encore moins de leçons qu'on ne
 » leur en demande : et les Officiers Municipaux sont très-décidés à n'en plus recevoir
 « à l'avenir ». Et il nous avait déjà avertis par une lettre qui est dans les archives de la *Société* , de ne pas forcer le Procureur-syndic à faire un réquisitoire semblable à celui de son confrere de Dax.

Voilà de ces hérésies qu'il ne m'est pas possible de ne pas dénoncer , dussé-je me brouiller avec tous les *électeurs* du monde.

Je crains bien , mon ami , que la France ,

toute couverte qu'elle est de loix et de magistrats , n'en soit ni plus sage ni plus heureuse. Tant que le peuple comptera les hommes sans les pèsér , sa voix incertaine se perdra jusques dans l'urne des Assemblées primaires. Il y a trop longtems que c'est notre esprit qui fait nos vertus : avec de l'esprit , on paraît bon , même quand on n'est pas juste ; et c'est peut-être dans ce régime nouveau où chacun a le désir et l'espoir de surprendre les suffrages de la foule aveugle qui distribue les places , qu'il y aura plus de charlatans qui se disputeront le masque de l'hypocrisie. Il n'y a plus de titres à usurper ; on usurpera des réputations ; et celui qui n'a jamais été ni bon père , ni bon époux , ni bon voisin passera pour patriote , parce que , si le tocsin sonne , si le tambour bat , il courra par-tout où l'engouement prodigue des *bravo* que l'amour propre prend pour les suffrages de l'estime. Un *patriote* est celui qui servirait le Peuple , n'y eut-il que de l'eau ou même de la ciguë à boire en le servant. Jugez combien il y en a peu , jusques dans l'Assemblée-Nationale , où doit être pourtant l'élite des provinces. J'y ai quelquefois admiré le talent des *Périclès* , des *Alcibiade* ; mais où sont les *Miltiade* , où sont les *Aris-*

tide ? pour un *Phocion* qui s'offenserait d'être sur la liste civile d'*Antipater*, combien de Demadès qui calculent tous les jours, au trésor royal, la *hausse et la baisse* des probités.

N'avez-vous pas été affligé comme moi, mon ami, de voir que ces Représentans qui, lorsque le Roi se sauvait, passèrent avec tant de majesté à l'*ordre du jour*, aient oublié si vite que l'aréopage d'Athènes jugeait jusqu'à des Dieux ? Mais il ne nous est plus permis de crier contre la Monarchie, tout difficile qu'il nous paraît de régénérer une Nation sous un gouvernement qui, de l'aveu de Montesquieu, peut se passer de vertus : et il faut même respecter l'hérédité, puisque les Rois qui tiennent à leur diadème, comme si un diadème guérissait de la migraine, ne sentent pas encore qu'une couronne, quand c'est la nature qui la donne, ne les honore pas plus que celle que reçut *Darius*, parce que son cheval, dans l'assemblée des seigneurs Persans, fut le premier à hennir.

Du moins si la Nation n'exerce point encore tous ses droits, devrait-elle accoutumer son premier fonctionnaire à remplir tous ses devoirs. C'est la loi en Egypte qui traçait aux Rois leur conduite de tous les jours. Elle

prescrivait jusqu'à l'heure de leurs bains , celle de leur promenade et celle de leur repas : c'est elle qui fixait leurs mets, c'est elle qui mesurait leur vin, c'est elle enfin qui leur ouvrait l'appartement de la Reine dont toute l'occupation était de leur faire des enfans et des habits.

Et Louis XVI secoue la *cocarde* , parce que le Peuple inquiet le prie de ne pas faire ses pâques à S.-Cloud ! et il ne se croit pas libre , parce qu'il ne peut pas quitter un poste qui lui vaut plus de trente millions ! -

Ciel ! comment ceux qui l'approchent ne lui donnent-ils pas de ces leçons qui ne peuvent pas le fâcher , s'il a un bon cœur ? Il me semble qu'on l'aurait dégoûté de l'*inviolabilité*, si on lui avait dit : Marc-Aurèle , qui vous valait bien , ne se croyait pas au-dessus de la loi , lui qui en montant au trône dit au chef du Prétoire : » je vous donne cette épée, pour me défendre tant que je m'acquitterai fidèlement de mon devoir ; mais elle doit servir à me punir , si j'oublie que ma fonction est de faire le bonheur des Romains ». Il n'y a peut-être pas un *Monarque* de la troisième race qui ait même appris de ses précepteurs crossés et mâtés , que les mœurs d'un Peuple dépendent uniquement de celles des Rois !

Une Nation peut-elle se flatter de devenir libre , tant que c'est la politique et la politesse des cours qui dictent ses *décrets* ? Toutes les convenances doivent céder aux principes éternels de la nature et de la raison , comme toutes les considérations doivent céder aux loix. Il n'est qu'un cas, peut-être, où les Législateurs doivent fléchir, c'est celui où se trouva Lacédémone lorsqu'Agésilas , affligé de ce que la plupart des Citoyens avaient fui à la bataille de Leuctres , proposa , parce que la République avait besoin de Soldats , que pour cette fois elle fut sans exécution , la loi qui notait d'infamie les poltrons.

Mais ce cas n'est pas à craindre pour la France qui a autant de soldats que de citoyens.

F I N.

The first part of the book is devoted to a general
 history of the world, from the beginning of
 time to the present day. The author has
 endeavored to give a full and accurate
 account of the various nations and
 empires that have existed on the
 face of the globe. He has also
 described the progress of science and
 the arts, and the state of society
 in different ages. The second part
 of the book is a history of the
 British empire, from the reign of
 King Henry II. to the present
 time. The author has given a
 full and accurate account of the
 various reigns, and the state of
 the empire in different ages. He
 has also described the progress of
 science and the arts, and the
 state of society in different
 ages. The third part of the book
 is a history of the American
 colonies, from the first settlement
 to the present time. The author
 has given a full and accurate
 account of the various colonies,
 and the state of the colonies in
 different ages. He has also
 described the progress of science
 and the arts, and the state of
 society in different ages.

*